No 29220 – 93e ANNÉE – J.A. Mardi 10 avril 1973

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration Rédaction (039) 21 11 35

Un commando arabe frappe à Chypre

Un commando arabe a fait sauter hier la résidence de l'ambassadeur d'Israël à Chypre, et a tenté aussitôt après de détourner un avion de la compagnie israélienne El Al sur l'aéroport de Nicosie.

Un garde israélien près de l'avion a riposté contre les trois Arabes qui tiraient sur l'avion à bord d'une voiture, et les a blessés. L'un d'eux devait succomber par la suite à l'hôpital.

A la résidence de l'ambassadeur, la police cypriote a fait le coup de feu également avec les autres membres du commando qui venaient de déposer un sac d'explosifs devant la porte d'entrée. Trois membres du commando arabe ont été capturés près de l'immeuble. Un policier cypriote de garde devant le bâtiment a été grièvement blessé.

Les trois hommes étaient arrivés jusqu'à l'immeuble à bord d'une voiture louée.

L'attaque de l'aéroport

Le coup de main à l'aéroport a eu lieu quelques minutes après l'explosion à la résidence de l'ambassadeur. Les Arabes sont arrivés à bord de deux voitures, dont une Land Rover. Cette dernière réussit à forcer la grille fermant l'accès au parking des avions et à passer les gardes cypriotes qui sont constamment en faction à cet endroit. La Land Rover se dirigea à toute vitesse vers l'avion d'El Al en partance pour Tel-Aviv, mais dont les passagers n'avaient pas encore embarqué. Ses trois occupants commencèrent à tirer sur l'appareil, tandis que la police cypriote ouvrait le feu à son tour, et qu'un garde israélien, qui se tenait devant l'avion, dégainait son pistolet et tirait de son côté. Selon des témoins, le garde israélien se précipita bientôt dans l'avion et en ressortit armé d'une mitraillette. A ce moment, les trois Arabes sautaient de la Land Rover qui venait de percuter un groupe électrogène parqué à l'arrière de l'avion. Le garde israélien ouvrit le feu sur eux et les toucha tous les trois.

Des policiers cypriotes surveillent les trois Arabes qu'ils ont capturés. (Bélino AP)

Brève fusillade

La deuxième voiture du commando, pendant ce temps, avait tenté de forcer une autre grille pour accéder au parking des avions. Mais les gardes cypriotes de faction firent dévier le véhicule qui heurta une barrière. Ses deux occupants sortirent et l'un d'eux frappa un policier à l'aide d'une grenade qu'il tenait à la main.

Après une brève fusillade et une poursuite, les deux Arabes étaient capturés. Selon des informations non confirmées, un troisième homme aurait réussi à s'échapper.

SUITE EN PAGE 24

M. Thieu reçu par le Pape

Le pape Paul VI et le président Thieu du Vietnam du Sud se sont entretenus hier pendant plus d'une heure tandis que la police antiémeutes affrontait les manifestants qui protestaient contre cette audience pontificale.

Le président Thieu était arrivé au Vatican en hélicoptère, pour éviter les rues où les communistes et les catholiques de gauche avaient menacé de manifester.

Le Vatican a qualifié la visite de M. Thieu de strictement privée. Le Pape et le président se sont entretenus en la seule présence des interprètes.

Selon les milieux du Vatican, le Pape a insisté en faveur de la libération des prisonniers politiques au Vietnam du Sud de toutes croyances et s'est inquiété de la situation dans la région.

Une lettre

Un groupe de catholiques comprenant un grand nombre de prêtres a envoyé une lettre au Pape pour lui demander d'éviter de recevoir le président Thieu afin que l'église soit préservée de « la contamination d'un dictateur cruel ». Le Vatican a répondu que le Pape accueillait favorablement l'occasion de plaider pour le bien de ceux qui souffrent sous n'importe quel régime politique.

Le souverain pontife avait reçu en février M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne.

SUITE EN PAGE 24

Le fabuleux héritage laissé par Picasso

— par H. HUDSON —

L'argent ne signifiait pas grand chose pour Pablo Picasso, mais s'il n'a jamais connu la richesse d'un magnat du pétrole, il a disposé cependant de ressources considérables. Il a certainement tiré plus d'argent de ses œuvres qu'aucun autre artiste de l'histoire, mais on ne peut que se livrer à des spéculations sur le montant global de ces sommes.

L'essentiel de son héritage est représenté par des œuvres d'art dont les prix ont constamment augmenté, et il est difficile d'évaluer quelle fabuleuse fortune cela représente, car personne ne sait au juste combien de ses toiles sont enfermées dans la chambre forte de la villa « Notre-Dame de Vie » à Mougins, où il s'est éteint dimanche.

Seul Picasso en possédait la clé et rares étaient les visiteurs qu'il autorisait à jeter un coup d'œil à l'intérieur.

Il y en aurait des milliers. Durant sa longue carrière qui s'étend sur plus de 75 années de peinture commerciale, on estime que Picasso a réalisé plus de 15.000 peintures à l'huile. A titre de comparaison, on en attribue 2800 à Rembrandt qui vécut 63 ans.

L'avocat de Picasso, Me Anteby. (Bélino AP)

Deux toiles de Picasso ont été vendues au Musée de Bâle pour 1.950.000 dollars, prix le plus élevé qui ait jamais

SUITE EN PAGE 24

Embaumé

Le visage paisible, paraissant endormi, Pablo Picasso reposait hier dans sa chambre de la villa « Notre-Dame de Vie » à Mougins. Ses obsèques seront privées et auront lieu en dehors du département des Alpes Maritimes. Des embaumeurs sont entrés hier dans la villa accompagnés d'une équipe des pompes funèbres. Ils devaient préparer le corps avant la mise en bière.

P comme: puissance pétrole pénurie pollution etc...

« Nous consommons plus de pétrole que nous n'en produisons ». Cette petite phrase extraite du discours sur l'état de l'Union prononcée le 15 février dernier par le président Nixon ne sera pas répétée, après-demain jeudi, à Beyrouth, et pourtant elle sera au centre des débats des membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Non seulement les Etats-Unis consomment plus de pétrole qu'ils n'en produisent, mais, dans moins de dix ans, ils importeront plus de la moitié de leurs besoins. Ces besoins sont immenses comme ceux de tous les pays industrialisés.

Or, plus de la moitié des réserves mondiales de pétrole se trouve concentrée sous les sables des pays qui, en surface, bordent le golfe Persique dans des limites bien définies.

La réserve est estimée à mille milliards de dollars. Lorsque l'on constate la panique que peut déclencher la balade d'un ou deux milliards d'une place financière à l'autre, on mesure la démesure du pouvoir que les pays industrialisés déversent et déverseront encore sur les rives du golfe Persique.

Les pays industrialisés redoutent d'avoir à affronter une crise énergétique, car elle paralyserait tous leurs moyens de production et d'échanges.

La sécurité énergétique des USA, de l'Europe et du Japon dépend, pour demain, des émirats du golfe. Le Japon tente une ouverture en direction de la Chine qui possède d'importantes réserves, mais rien n'indique que les Chinois soient pressés de les sécuriser sur ce point. Donc, l'enjeu est colossal. Et comme il s'agit pour les uns et les autres de se garantir un bien vital, le pétrole, force est d'en déduire que la lutte qui est engagée le sera avec l'énergie qu'un individu peut déployer pour ne pas manquer d'air...

La réunion de Beyrouth a pour but immédiat de revoir le prix du brut et d'ajuster les taxes qui le frappent, suite à la crise du dollar... à laquelle les financiers des émirats pétroliers ne sont pas étrangers.

Mais à plus longue échéance, c'est d'un enjeu beaucoup plus considérable qu'il s'agit ; c'est pourquoi de Koweit à Dubai, de Ryad à Qatar, d'Abou Dhabi à Oman, Washington s'occupe activement à se garantir des réserves d'énergie. Le vrai pouvoir, pour les années 80, est détenu par l'Arabie séoudite et l'Iran. L'URSS le sait bien qui, à travers l'Irak, s'emploie à maintenir une tension entre les petits Etats pétroliers serrés entre les deux géants et dont l'agitation éventuelle peut avoir des répercussions immenses. Les Etats-Unis, gros fournisseurs d'armes à l'Iran, bien implantés en Turquie, comptent beaucoup sur cette ceinture de sécurité pour prévenir du nord tout appui trop démonstratif en direction du golfe.

Gil BAILLOD

SUITE EN PAGE 24

Dans la capitale française

Nouvelle manifestation de jeunes

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, en majorité des jeunes ont participé hier à la manifestation des lycéens, étudiants et travailleurs de la place de la Nation à la place de la République, dans l'est de Paris.

Si chaque organisation avait lancé un appel séparé, les mots d'ordre étaient communs, les manifestants exigeaient notamment « le droit aux études, à la formation professionnelle et à l'emploi pour tous », « le libre choix de la date d'incorporation pour les jeunes », le rétablissement du régime des sursis à l'incorporation dans l'armée, ainsi que la satisfaction de revendications plus spécifiques aux élèves de l'enseignement technique et aux étudiants.

Des manifestations semblables ont été organisées dans diverses villes françaises.

Heurt

Une brève charge de CRS et de forces d'intervention contre plusieurs centaines de gauchistes qui s'étaient massés vers 20 h. 30 boulevard Beaumarchais au débouché de la place de la République a semé la panique sur les lieux de dislocation du défilé.

Un des manifestants, juché sur le toit d'un kiosque, s'était déculotté, et à demi-nu, malgré un vent froid, nargua les policiers trois quarts d'heure durant.

Finalement, peu avant 21 h. 30, les services d'ordre achevaient de dégager toutes les rues adjacentes et la circulation redevenait normale dans le quartier. (ap)

En Allemagne

Grève surprise

Les ouvriers imprimeurs d'Allemagne de l'Ouest ont déclenché hier soir un mouvement de grève surprise pour faire valoir leur demande d'augmentation de salaire et, selon leur syndicat, le mouvement empêchera aujourd'hui la publication de presque tous les journaux.

D'après la direction de l'« IG Druck und Papier Union » de Stuttgart, la grève a débuté à 18 heures, mais aucun chiffre du nombre des grévistes n'a été avancé.

C'est la première grève en 21 ans des ouvriers imprimeurs allemands. (ap)

Notes d'un passant

Il y a des gens qui ne doutent de rien.

C'est ce qui faisait dire au bon La Fontaine : « Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge ! »

Peut-être en penserait-il autant du projet de cette courageuse vieille Anglaise de 86 ans qui songe à traverser l'Atlantique... en solitaire et en bateau à rames !

Pourquoi pas en trottinette ou simplement en patins à roulette ?

Ce qu'il y a de plus drôle est qu'il n'existe actuellement en Grande-Bretagne aucune loi ou réglementation quelconque empêchant Mrs Shirley Haycock d'aller risquer sa charmante carcasse dans une aventure de ce genre. Tout au plus le pasteur de l'endroit pourrait-il lui suggérer de faire son testament avant d'entreprendre ce grand voyage, qui risque bien d'être le dernier. Mais elle est, paraît-il formelle : « Je partirai le 15 avril et j'arriverai de l'autre côté de l'Atlantique le 30 du même mois. »

Elle ne dit pas si c'est entre quatre planches, à supposer qu'on parvienne à arracher ce « régal » aux poissons.

Je pense qu'on parviendra finalement à convaincre cette jeune personne qu'elle aurait meilleur temps de prendre l'avion ou le paquebot, qui présentent à la fois suffisamment de sécurité et d'aléas, pour qu'on n'en ajoute pas d'autre.

En tous les cas avec l'économie d'ampoules et de courbatures qu'elle réaliserait, cette vaillante et téméraire fille d'Albion pourrait certainement atteindre les 90 ans, plutôt qu'ajouter le comble de l'imprudence à celui de l'inconscience.

Et puis plutôt que défendre son avenir à la rame, pourquoi ne s'engagerait-elle pas plutôt dans la future équipe anglaise de football participant au prochain mondial, voire dans la future épreuve classique d'Oxford-Cambridge sur la Tamise ? Voilà qui serait vraiment dans ses cordes...

On peut bien dire qu'il n'y a rien de plus beau qu'un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr.

Mais lorsqu'on flotte dans pareils songes à 86 ans c'est que décidément on est mûr pour retomber en enfance...

Le père Piquerez

PAGE 2

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

M. André Vergez au Club 44

La révolution sexuelle en marche

Dire que la révolution sexuelle est en marche, c'est presque une lapalissade. La définir, par contre, est une gageure que tout le monde prétend tenir, ce qui offre l'un des sujets les plus controversés du moment parce qu'aucune explication plus qu'une autre peut être considérée comme la bonne. Le fait, lui, est là. Les mœurs ont changé, ils changent et changeront vraisemblablement encore. Pourquoi ? Qu'est-ce donc qui a favorisé cette évolution ou qui la freine, c'est ce que s'est attaché à déterminer dernièrement au Club 44, M. André Vergez, professeur à l'Université de Besançon et écrivain.

Pour l'excellent conférencier bisontin, la révolution sexuelle prend deux aspects bien distincts qui peuvent paraître contradictoires. La sexualité est à présent reconnue comme valeur et non plus seulement comme moyen ; la « libéralisation » de la femme tend à en faire une personne à part entière vis-à-vis de l'homme. Cette dernière tendance se traduit parfois avec éclat, comme aux Etats-Unis où prolifèrent les organisations féministes dont certaines utilisent des méthodes revendicatives qui peuvent paraître excessives : elles veulent que la femme ne soit plus traitée comme un objet et pour y parvenir, à la limite, elles sont disposées à se refuser à l'homme. Les slogans les plus furieux fleurissent sur les pancartes brandies par ces dames et méritent souvent plus que de l'ironie, car ils cachent des soucis profonds. « Nous sommes toutes jolies » affirmaient par exemple certaines suffragettes dans leurs défilés outre-Atlantique. Proclamation visiblement fausse mais qui mérite qu'on s'y attarde. Car ce que les femmes veulent dire ainsi, c'est que la beauté ne doit pas être seulement rattachée à la motivation ou l'inspiration, la stimulation sexuelle — qu'elle favorise évidemment — mais qu'elle doit être reconnue à chacune car elle est, pour la femme, un critère d'importance pour son avenir. Un élément qui peut être déterminant pour fonder un foyer dans les meilleures conditions. « Nous sommes toutes jolies » devient une revendication sociale que l'on comprend d'autant mieux que l'injustice est flagrante. Emile Zola disait : « Il y a des hommes qui sont bien malheureux, ils sont obligés de se marier pour avoir une femme ». A l'inverse, la femme trouve aisément amant, mais péniblement mari dans bien des cas.

TOUJOURS LES TABOUS

« Ceux qui, comme Freud, pensent que l'homme et la femme sont fondamentalement différents se trompent, affirme M. Vergez. En réalité, ce sont les différences sociales et économiques qui sont fondamentales et se manifestent dans les milieux les plus inattendus. Il est faux de tout vouloir expliquer en prenant la physiologie comme base alors que les problèmes relèvent de circonstances de la vie ».

Là intervient l'éducation, les tabous, la répression.

« La révolution sexuelle, dit M. Vergez, est une nouvelle morale qui consiste à dire qu'en matière sexuelle, tout est permis à condition de ne faire violence à personne. Mais des interdits absurdes encombrent encore notre vie. »

A l'âge de l'amour, celui de la jeunesse, est celui où les contraintes sont encore les plus nombreuses, où les interdits rendent les rapports les plus difficiles. Il faut donc savoir d'où viennent ces tabous. La plupart des livres de morale ne parlent absolument pas de sexualité. C'est une manière d'en dire beaucoup de façon négative. Certes, il y a toujours eu ce qu'on appelle le « rire gaulois », ces bonnes blagues truculentes où l'on aborde la gaudriole dans des circonstances bien déterminées, mais le silence général traduit la peur d'aborder le problème. Dans le monde occidental, la répression sexuelle a certainement été véhiculée par le christianisme, seule religion d'ailleurs dont le dieu n'a jamais eu de vie sexuelle, pas plus que Marie ou Joseph. On doit à Nietsche ce jugement : le christianisme a donné du poison à Eros. Celui-ci n'est pas mort, mais il est devenu vicieux.

Beaucoup d'auteurs situent l'origine de la répression au 19e siècle bourgeois, à l'ère victorienne en Grande-Bretagne ou oscarienne en Suède avec leurs cohortes puritaines. Cette répression a effectivement pris à cette époque un nouveau visage. De religieuse, elle s'est voulue scientifique, comme si elle visait à refréner la sexualité pour combattre l'extension des maladies vénériennes ou la démographie galopante et éviter les drames des enfants non désirés.

PROCÉDÉS RÉPRESSIFS

C'est toujours au 19e siècle qu'on voit apparaître les procédés répressifs les plus abominables, comme les ceintures de chasteté ou la clitoridectomie. Selon d'autres analystes, la répression sexuelle correspondrait à l'avènement d'une société capitaliste, avec son culte du rendement et de l'économie, où l'on devait travailler sans jouir et consacrer ses forces vives au labeur ; par contre, pour Marcuse, la dernière ruse du capitalisme serait justement d'accorder une certaine liberté des mœurs, sorte de gadget destiné à faire oublier aux gens qu'ils sont les esclaves d'une société commerciale.

Le 19e siècle n'a toutefois pas créé la répression sexuelle de toutes pièces. Quant à l'Eglise, rappelle M. Vergez, elle l'a empruntée à d'autres cultes passés, comme celui d'Athis, ce berger qui se castra pour les beaux yeux d'une déesse. Elle paraît être liée à l'homme-agriculteur (Engels disait que l'invention de la charrue fut la première défaite de la femme) qui, en élevant des animaux, a découvert le principe de la reproduction. La copulation prenait son sens véritable et l'homme voulut être le maître de ses enfants comme de sa maison.

Quant aux problèmes annexes de la sexualité, ils apparaissent profondément sociaux : l'homosexualité qui, selon M. Vergez, est le signe même d'une société où existent de sérieux tabous, l'avortement qui devrait rester le dernier recours, tandis qu'on développerait amplement les méthodes contraceptives. La disparition de la répression, concluait le conférencier, donnera au mariage ses meilleures chances car en fait, tout le monde rêve du couple :

« Que les moralistes se réjouissent, en prônant la révolution sexuelle, j'espère qu'elle deviendra réalité, sans nul besoin d'attendre la morale. »

JAL

Le Landeron

Exposition de Roman Candio à la Galerie de l'Escarbot

C'est la première fois, à notre connaissance, que le peintre soleurois Roman Candio expose une suite de ses œuvres en Suisse romande et, à cet égard, la cinquantaine de peintures présentées actuellement à la Galerie de l'Escarbot, dans le vieux bourg du Landeron, offre un intérêt tout particulier au public qui a très rapidement été conquis par la qualité et la valeur des expositions organisées de plus en plus régulièrement dans cette jeune galerie d'art.

Né à Fulenbach, dans le canton de Soleure, Roman Candio fut instituteur à l'Ecole primaire, avant d'aller étudier à l'Ecole des beaux-arts de Lucerne, puis à l'Académie des beaux-arts de Dusseldorf, où il fut élève du professeur Meistermann. De ces premières œuvres, on ne sait que ce que les amis de Candio veulent bien en dire, ainsi que l'a fait M. Urs-Peter Muller en présentant l'artiste lors du vernissage.

Ce que Roman Candio expose au Landeron, ce sont de très belles images, colorées, qui invitent à partir en voyage. L'artiste est bien notre contemporain ; n'empêche que son œuvre n'a rien d'ésotérique et ceux qui savent, au moins à l'occasion, retrouver un esprit d'enfance, ne manqueront pas de se laisser entraîner dans un voyage de rêve, que ce soit devant une meute hurlant à la pleine lune, des boxeurs ou des footballeurs, ou plus simplement encore tel corps de femme merveilleusement et franchement érotique. Mais ce qu'on retient surtout, c'est le jeu des couleurs, la luminosité que l'artiste sait mettre dans chacune de ses œuvres, au point même qu'une tache gris-bleu ou bleu sombre n'apparaît jamais que comme l'ombre d'une clarté étincelante.

Bref, c'est à un voyage enchanteur que l'artiste invite le public, voyage à chaque étape duquel il entr'ouvre la porte de quelque recoin secret de son

âme si richement humaine et si totalement incarnée.

Signalons encore que Roman Candio s'est fait un nom en Suisse alémanique en réalisant, dès 1964 des vitraux pour le Cloître de Saint-Joseph à Soleure, puis pour les églises de Rudolfstetten, de Däniken, de Fulenbach et de Zuchwil — il prépare actuellement des vitraux pour l'église de Lohn — ainsi que des sculptures pour la maison d'école de Derendingen, des peintures murales pour les collèges de Hessikofen et de Granges, et encore pour la maison de séjour d'Autophon S. A. à Soleure. L'exposition de ses œuvres au Landeron restera ouverte jusqu'au lundi de Pâques, chaque après-midi, lundi excepté, ainsi que le jeudi en soirée.

(chm)

A la Galerie du Manoir de La Chaux-de-Fonds

LA PEINTURE, C'EST TOUT CE QUE L'ON VEUT

Maria Giovanna Araghi le prouve

(Photo Impar-Bernard)

Une histoire réellement étrange. Il faut l'aller voir.

Dans cette gentille galerie, intime, aimable, agréable, il y a de quoi, ces jours-ci ?

Des portes, des portes, des portes.

Ouvertes, entr'ouvertes, souvent fermées.

Une hantise.

Puis de la danse, des choses, des taureaux. Un portail immensément vert, ouvrant sur l'enfer ou le paradis. Des autels incendiés, signes du ciel. Un univers neuf, sombrement clair, on ne sait ni d'où ni où !

Qui est cette « peintresse » ?

Elle peint, remarquez, étonamment bien. Une fille tout à coup dans une sorte de harpe, ou de montre d'orgue. Elle écoute, entend, joue. Elle, son corps diaphane tout entier, écoute, jeu, vision. Merveille de soie et de rêve. Toute l'histoire de l'art s'y mêle, de l'égyptien au chrétien, au médiéval, à travers la fantasmagorie du songe. Dans le langage pictural le plus classique. Il y a du figuratif, du surréalisme, mais surtout, tout indépendamment, de la forme et de la couleur.

Peinture d'une originalité indiscutable, et qui donne à penser. Cela n'est pas si mal, par les temps qui courent ! Pour la première fois en Suisse, après plusieurs expositions en Italie.

J.-M. N.

Exposition Giacometti à Lugano

Cent cinquante-sept œuvres d'Alberto Giacometti sont exposées à la villa Ciani à Lugano à l'occasion d'une exposition-souvenir. Les œuvres présentées ont été mises à disposition par des musées, des collections suisses, italiennes et françaises, par la galerie Matisse, à New York, ainsi que par la fondation Giacometti à Zurich. (ats)

Les lynx font moins de dégâts que les chasseurs !

La réintroduction des lynx dans nos forêts, encouragée par la Ligue suisse pour la protection de la nature, a été l'objet des louanges du Conseil d'Etat d'Obwald qui a remarqué que les deux couples de lynx, lâchés dans les bois du canton en 1970 et 1971, n'ont tué que six chevreuils, soit moins de quatre pour mille des animaux tués par les chasseurs au cours de ces trois dernières années.

Le Conseil d'Etat d'Obwald, est convaincu que l'introduction d'un jeune couple de lynx au printemps 1970 et d'un autre en 1971 est concluante. On ne peut pas dire que ces animaux ont causé des dommages au gibier du canton. La réintroduction de ces carnassiers contribue à améliorer le biotope.

Les lynx obwaldiens sont originaires des Carpates. Ils ont vraisemblablement déjà eu deux petits depuis leur arrivée en Suisse, mais il est difficile des les observer.

PAS DE FRAUDE, s. v. p. !

Dans le canton des Grisons cependant, le Tribunal de district d'Obstasna a condamné à 400 francs d'amende M. Anton Troesch, président de la section du lac de Constance du Fonds mondial pour la nature (WWF), qui avait introduit, dans la nuit du 15 au 16 août, un couple de lynx dans le Parc national suisse.

M. Troesch était allé chercher ses lynx dans les Tatras, le plus haut massif des Carpates tchécoslovaques. M. Troesch a été reconnu coupable de délit contre la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, qui interdit l'introduction dans notre pays d'espèces d'animaux qui n'y existent pas. D'autre part, selon l'article 26 de la législation cantonale sur la chasse, l'introduction d'animaux sauvages nécessite une permission du gouvernement grison. M. Troesch a été condamné à la plus haute peine prévue par la législation fédérale dans ce domaine. (ats)

La Cécilienne, L'Union Chorale et Les Armes-Réunies à la Salle de musique

Nous le disons sans aucune arrière-pensée et sans une once de flatterie : ce concert de printemps, offert par La Cécilienne, L'Union Chorale et Les Armes-Réunies, fut d'un très haut niveau. A une époque où l'existence même de nombreuses sociétés se trouve compromise, il est réconfortant de voir, malgré la diminution de certains effectifs, à quelle qualité peuvent atteindre des « amateurs » exigeants envers eux-mêmes, qui croient à ce qu'ils font et qui ont plaisir à le transmettre.

La Musique militaire Les Armes-Réunies, grâce à des exécutions d'une propreté et d'un allant toujours renouvelés, ne nous étonne plus depuis longtemps. Elle nous a trop habitués au cours des années au travail impeccable. Dévoilant une fois de plus toutes ses possibilités, elle a été particulièrement impressionnante dans le célèbre poème symphonique de Sibelius : Finlandia. Le sombre motif initial, le caractère fervent de ces amples mélodies entrecoupées d'éclats tantôt exaltés tantôt solennels, tout cela fut enlevé avec une maîtrise et une justesse qui méritent un grand coup de chapeau. Il en fut de même pour « Gyges et son anneau » de Königshofer, qui bien que sans rapport avec un autre anneau, celui du Nibelung, n'en rappelait pas moins par instants, une musique d'essence wagnérienne. Là encore, les réelles difficultés de tous ordres furent brillamment surmontées. M. Alin Delmotte est un chef digne de ses prédécesseurs.

Intervenant au milieu de la soirée (est-ce bien là la formule idéale ?), les deux sociétés chorales firent excellente impression dans les trois chants a cappella. Un travail très approfondi donna vie et couleur à « La route de l'aube » et à «Souliko » alors que le délicieux « air à boire » anonyme publié en 1530 par l'imprimeur parisien Attaingnant bénéficiait d'une exécution aussi alerte que légère.

Chacun attendait évidemment la Cantate Jurassienne d'Emile de Ceuninck, écrite par un musicien qui connaît parfaitement les possibilités des chanteurs qu'il dirige. L'oeuvre est apparue samedi dans toute sa spontanéité et les habiles transitions instrumentales ménagées par le compositeur ne font que lui donner un attrait supplémentaire. Il est hors de doute qu'après avoir conquis les choristes, l'oeuvre a conquis tout aussi visiblement le public. Pour autant qu'il nous soit permis de porter un jugement après une seule audition, nous avons éprouvé le sentiment que le dernier chant s'intégrait trop peu à l'ensemble. La musique « colle » pourtant parfaitement à l'esprit du texte (le débit est toutefois trop rapide dans les couplets pour qu'on en puisse saisir davantage que des bribes) mais cette mélodie qu'on retiendra sans doute plus facilement que les autres — en quoi elle aura atteint son but — parce que plus simple, nous paraît apporter une conclusion qui nuit à l'équilibre général. Nous n'aurons garde, par contre, de relever la très belle réussite de Noires-Joux (Nous n'irons plus au bois, les daphnés sont coupés), celle de la Maison de mon pays, avec sa monotonie voulue (Elle est au bord du bois depuis toujours, semble-t-il), celle encore du Doubs (Les forêts et les roches semblaient gagner le ciel). Samedi soir, le répertoire de nos chorales s'est trouvé sensiblement enrichi. Souhaitons à nos chanteurs et à leur remarquable chef de remporter un succès aussi vif à la fête fédérale de Zurich, le mois prochain et n'omettons pas non plus de relever le parfait accompagnement de Bernard Pfister, pianiste et la bonne prestation des trois cornistes. J.-C. B.

A l'Aula des Forges, sous l'égide du TPR

ENFIN, UN SPECTACLE POÉTIQUE !

Un spectacle Prévert ! Oui, c'est bien à un spectacle qu'a assisté samedi soir à l'Aula des Forges un public assez nombreux. Et cela mérite d'être souligné, parce que la poésie a bien besoin de retrouver un impact et ceux qui se targuent de la leur servir ne devraient plus se contenter d'articuler avec emphase et suffisance. En fait, c'est très simple à dire : servie par des comédiens sensibles et intelligents, la poésie cesse d'être lettre morte aux yeux d'un public plutôt réticent en général à ses vertus, pour devenir une fête au plein sens du terme.

Trois comédiens (Roger Cunéo, Gérard Despierre et Yvette Théraulaz), un décorateur (Jean Monod) et un critique (Antoine Scheuchzer) se sont employés avec succès à illustrer Prévert.

Il s'agit d'une démarche rigoureuse visant à chercher le moyen le plus juste pour permettre au spectateur de participer intensément à chaque moment du spectacle et cette recherche se situe sur le plan sonore et visuel aussi bien que sur le plan du jeu dans le respect des textes de l'auteur. Marionnettes, ombres chinoises, projections lumineuses, pantomimes, jeu théâtral et chant, tout a été fort bien coordonné, les textes et les chansons s'enchaînent harmonieusement et s'enrichissent d'un pouvoir suggestif maximum.

Certes, maints textes de Prévert se prêtent particulièrement bien au dialogue, à la mise en scène, encore fallait-il savoir en tirer parti avec un brin de fantaisie ; c'est bien là l'aspect le plus séduisant de ce spectacle, à savoir qu'en renonçant à tout effort lyrique stéréotypé, les comédiens se sont astreints à une démarche toute de précision et de rigueur et ont trouvé les moyens d'expression les plus justes pour restituer l'esprit parfois « fleur bleue », libertaire ou surréaliste de l'œuvre de Prévert. Au point que tout semble fait pour vous, à la minute, devant vous. (jbv)

La Perle

A propos de l'éventuelle installation de l'ENSA à Corcelles : « Des forêts camoufleront l'ensemble des bâtiments, bien que ceux-ci soient conçus très harmonieusement et qu'ils ne dépareront pas le paysage. »

« Bien que » commande le subjonctif (bien qu'ils soient) mais ne peut être suivi du futur de l'indicatif. Dans un tel cas, il faut se tirer d'affaire en utilisant un verbe supplémentaire. Par exemple : Bien qu'ils ne risquent pas (ou ne doivent pas) déparer le paysage.

Le Plongeur

A l'assemblée générale du TCS: rapport sur l'état du club et «explications loyales» du conseiller d'Etat Carlos Grosjean

La route La Chaux-de-Fonds - Le Locle restera folklorique!

Me P. Aubert, président de la section, pendant la présentation de son imposant rapport (50 minutes !). Parmi les hôtes officiels, on reconnaissait : MM. C. Grosjean, conseiller d'Etat, et son premier secrétaire, M. R. Mizel ; M. J.-A. Haldimann, préfet ; MM. C. Robert et H. Eisenring, directeurs de police de La Chaux-de-Fonds et du Locle ; les autorités judiciaires, les commandants des corps de police, les représentants de l'ACS, de l'ADC, des TC.

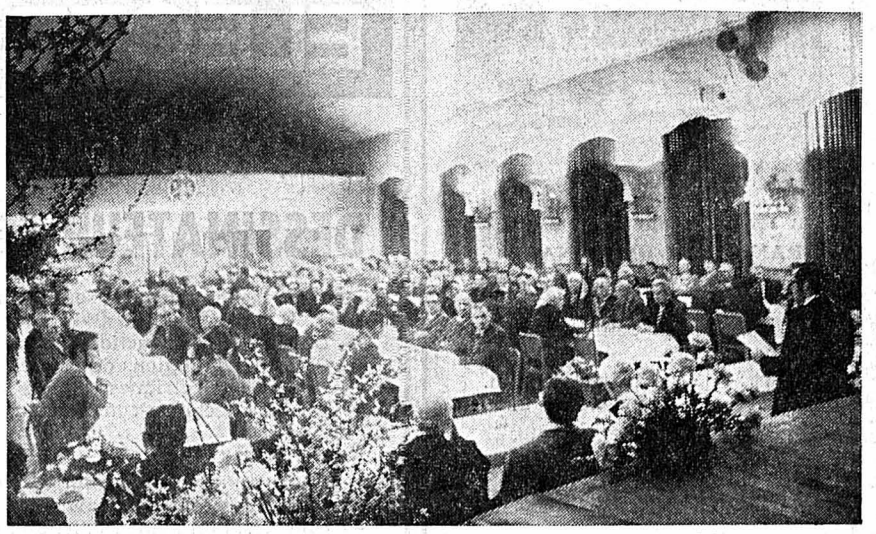

Vue générale de l'assemblée. (photos Impar - mhk)

Cela fait peut-être moins bien dans un paysage d'assemblée générale, entre choucroute et tranche napolitaine, que de belles envolées lénifiantes et de miroitantes promesses. Mais les vérités crues assénées hier soir par le conseiller d'Etat Carlos Grosjean à l'assemblée générale du Touring-Club suisse avaient la qualité d'une clarté sans reproche. Les membres du grand club avaient bien de la chance d'accueillir le chef du Département des travaux publics en personne, à moins que ce ne soit de tenir leur réunion annuelle au lendemain des élections. Car, un mois plus tôt, jour pour jour, comme le rappelle non sans malice Me P. Aubert, président du TCS régional, le représentant de ce département à l'assemblée générale de l'ACS, l'ingénieur Dupuis, ressortait la vieille promesse de la « route express à 4 voies La Chaux-de-Fonds - Le Locle ». Hier soir, à l'Ancien-Stand, M. Grosjean démentit sans détour : CETTE ROUTE NE SE FERA PAS DANS LA DÉCENNIE A VENIR.

Les plans et les crédits figuraient bien au dernier programme décennal voté en 1968 par le Grand Conseil. Mais en 1970 survenait l'éboulement de la Clusette. L'attention émue des autorités se portait alors sur la liaison avec le Val-de-Travers, à laquelle une priorité absolue était accordée.

— Aujourd'hui donc, nous sommes jusqu'aux oreilles dans ce gigantesque chantier, et nous y serons jusqu'en 1975, dit M. Grosjean.

Or, les finances de l'Etat ne sont pas extensibles. La route La Chaux-de-Fonds - Le Locle, à laquelle le Conseil d'Etat entendait donner la priorité, coûterait 25 millions de francs. Le Grand Conseil a décidé de la reléguer à l'arrière-plan, les fonds ne sont pas disponibles. Les automobilistes du haut devront donc admettre de continuer pendant une dizaine d'années à ne disposer entre les deux villes que d'une route dont les nids de poule, les dévers, les courbes traîtresses, la largeur ridicule, les fondations susceptibles, l'hydroplanage garanti et le revêtement éphémère font une véritable attraction folklorique...

AUGMENTATION DES TAXES

Comme les bonnes nouvelles ne viennent jamais seules, le conseiller d'Etat affirma également qu'une augmentation de la taxe cantonale de circulation était inéluctable.

— Malgré les 50 millions investis dans le réseau routier neuchâtelois en un an, dit-il, force est bien de reconnaître que l'effort est encore insuffisant, en fonction de l'évolution objective des transports et en fonction des conditions particulières du canton, dont la prospérité est étroitement liée aux voies de communications qu'il saura entretenir et développer. Or, un accroissement de cet effort ne peut passer que par un accroissement des recettes.

Et M. Grosjean d'expliquer, statistique à l'appui, ces problèmes de trafic ; de rappeler aussi que la taxe neuchâteloise sur les véhicules n'a pas changé depuis la guerre et qu'elle est la moins lourde de Suisse. Au passage, il évoqua également la difficulté d'une concrétisation réelle de la collaboration franco-suisse en matière de communications.

UN PARTENAIRE DE POIDS

En dépit de son réalisme peu souriant, l'exposé du magistrat sur la situation d'ensemble du problème « transports et communications » dans le canton fut salué d'applaudissements nourris.

Il en fut de même du très dense et volumineux rapport de gestion présenté par Me Pierre Aubert.

Celui-ci s'ouvrait par une note émue: un sobre hommage à la mémoire de Me Alfred Aubert récemment décédé et en l'honneur duquel l'assemblée observa une minute de silence.

Mais il abordait aussi la vie, cette vie particulièrement intense du grand club. Ayant l'an dernier dépassé les 750.000 membres et les 100 millions de « chiffre d'affaire », le TCS est de plus en plus le partenaire de poids, l'interlocuteur obligé, en tout ce qui touche aux problèmes de transports. Le rapport de Me Aubert, dans toute sa partie consacrée au bilan national, le montrait bien qui, à côté des renseignements multiples sur le développement constant du club et de ses services, mettait l'accent sur le double devoir du TCS : lutte contre l'« autophobie » mais dans un esprit de collaboration constructive entre autorités et usagers. Notamment en matière de sécurité, de lutte contre les nuisances et dans la recherche indispensable d'une politique globale des transports.

UNE SECTION-PILOTE

Quant à l'activité de la section Jura neuchâtelois et de son dynamique office, elle est des plus réjouissantes aussi. La section approche des 11.000 membres et abat un travail considérable à leur bénéfice. Le succès de ses divers cours, services et divertissements en prouve l'utilité. L'office, lui, dirigé avec l'efficacité que l'on sait par M. A. Frasse, continue à accroître son chiffre d'affaires, qui approche des 4 millions, et à satisfaire aux besoins les plus divers des membres et du public, de l'organisation de vacances à la fourniture de matériel. Des finances saines, ainsi que le démontra le rapport de caisse de M. Frasse et le budget 73, lui dessinent un avenir souriant. Aussi bien tous les rapports furent-ils adoptés sans discussion par l'assemblée, qui entendit encore avec attention les recommandations de prudence du président, concernant le port des ceintures de sécurité et le placement à l'arrière des voitures des enfants de moins de huit ans (deux mesures en passe de devenir obligatoires...).

Notons encore, pour la partie administrative de cette séance très fréquentée qui par ailleurs s'agrémenta d'un souper et d'une aubade de la « Persette », les élections statutaires. Chaque année en effet, un tiers des membres du comité est soumis à réélection. MM. Baer, Dessibourg, Matthey, Nussbaumer et Stoudmann furent reconduits dans leurs fonctions, par acclamations. De même, deux nouveaux membres, MM. J.-J. Roulet, du Locle, et M.-H. Krebs, de La Chaux-de-Fonds, furent élus. La section honora aussi ses vétérans : après que 176 membres comptant 25 ans d'affiliation ont reçu il y a quelque temps un insigne honorifique, M. H. Knutti, du Locle, qui quittait le comité après 28 ans de dévouement, reçut une channe souvenir.

La soirée se prolongea ensuite dans la plus typique amitié técéiste. Et la saison qui s'ouvre ne manquait pas d'offrir aux clubistes des promesses de prochaines rencontres : rallye de mai, course de Pentecôte, torrée, sans parler des vacances ! (MHK)

Assemblée des Sociétés locales

Un groupement plein de vitalité

Le Groupement des Sociétés locales de La Chaux-de-Fonds a tenu séance hier soir, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, sous la présidence de M. Roger Courvoisier. L'ordre du jour de treize points a été assez rapidement passé en revue. Sur 82 sociétés que compte le Groupement, 52 étaient représentées par un ou deux délégués.

Après l'appel et le contrôle des adresses des présidents et caissiers, M. Michel Romanet a lu le procès-verbal rédigé par M. Jean-Charles Aubert. Dans son rapport le président a remercié ses collègues du comité pour leur bon travail ainsi que les sociétés qui ont bien voulu associer le comité à leurs manifestations. Le président a relevé le succès de la fête fédérale de lutte organisée en collaboration avec de nombreuses sociétés locales. Le 50e anniversaire de la société cantonale du costume neuchâtelois, le 6e titre du hockey-club La Chaux-de-Fonds et remercie également les autorités pour leur excellente collaboration.

Sur 73 lotos prévus, 72 ont été organisés. C'est la somme de 780.000 francs qui a été encaissée pour l'ensemble des lotos organisés laissant en moyenne un bénéfice par société de 3700 francs. Le comité souhaite vivement que le groupement soit représenté à la Fête de la Montre, et remercie encore l'ADC pour sa collaboration. Ce rapport est vivement applaudi.

SAINE FINANCE

Le caissier M. Amédéo Granata présente son rapport et signale aux délégués que la situation financière est bonne, et qu'une légère augmentation de fortune est enregistrée à la fin de l'exercice 1972. Les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner décharge au caissier pour son bon travail. Au point six, tous les rapports présentés sont acceptés par acclamations, ce qui prouve bien la bonne gestion du groupement.

HONORARIAT ET COMITÉ

Pour dix ans de collaboration au comité, M. Ernest Matthey reçoit le titre de membre d'honneur.

Le président sortant, M. Roger Courvoisier, est réélu à l'unanimité. Un seul membre a présenté sa démission, il s'agit de M. Jean-Charles Aubert. Les membres suivants se répartiront les charges du comité : MM. Paul Griffon, Jean-Pierre Overnay, Fritz Morf, Marc Déruns, Albert Hess, Amédéo Granata, Charles Naine, Pierre Béguin, Ernest Matthey, Pierre Leduc, Claude Darbre, Roger Courvoisier, Hans Hostettler et Michel Romanet qui sont tous des anciens membres. Deux nouveaux font leur entrée au comité MM. Robert Tanner et André Moreau. Les vérificateurs de comptes seront les sociétés suivantes : Club de natation, SEP Olympic et Club des lutteurs.

FÊTE DE NOËL

Le comité propose d'organiser une fête de Noël en commun au Pavillon des sports. Cette idée est vite combattue parce que chaque société désire organiser sa propre fête dans l'intimité et en famille. Un Noël collectif n'est pas vu d'un bon œil par la majorité des sociétés. De toute façon pour que chacun puisse se prononcer après réflexion le comité a remis un questionnaire aux délégués. Dès que tout le monde aura répondu, ce problème sera repris.

La représentante du groupe Ceux de La Tschaux a proposé en lieu et place d'une fête de Noël en commun une soirée du groupement. Cette idée sera étudiée par le comité.

FÊTE DE LA MONTRE

Après un exposé du président, les délégués donnent mandat au comité d'élaborer des propositions pour que le groupement prépare un char pour la prochaine Fête de la Montre. Le groupement vote un crédit et donne son accord à cette heureuse proposition.

MATCHS AU LOTO

Une longue discussion s'engage au sujet de l'organisation des matchs aux lotos. Après lecture d'un rapport de police et de laborieux débats le groupement se prononce par 43 voix contre 12 pour que les cartes non payées soient retirées des tables. 36 délégués se prononcent contre 25 pour que soit supprimée la 3e carte gratuite. Ce sondage sans effet immédiat permettra au comité de présenter prochainement aux autorités locales diverses propositions concernant l'organisation des matchs.

La séance pour la répartition des lotos a été fixée au lundi 18 juin 1973.

DIVERS

Dans le dernier point de l'ordre du jour il est question de différentes remarques administratives. A 22 h. 50 le dynamique président qui a mené rondement les débats lève la séance qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et dans un esprit constructif. La vitalité de ce groupement prouve bien que partout pour animer la vie locale les sociétés sont indispensables.

J.-H. Sch.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

FRC, bureau cantonal consommateurs-informations : de 14 h. à 17 h. (Jura 4), tél. (039) 22 60 26.
Vivarium : fermé pour transformations.
Galerie du Manoir : 17 h. à 19 h., Exposition Giovanna Araghi.
Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée d'Histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Galerie du Club 44 : 17 h. à 20 h. 30, Peintures et dessins de Jean Monod.
Galerie La Marge : exposition Serre ; dessins d'humour (noir).
Cabaret 55 : Attractions internationales.
Bar 72 : Dancing-attractions.
Le Scotch : Bar-dancing.
Le Domino : Bar-dancing.
La Boule-d'Or : Bar-dancing.
Le programme des cinémas figure en page 26.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16).
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Robert, av. Léopold-Robert 66. Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours : tél. No 17.
Feu : tél. No 18.
Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.

programmes tv
Page 27 (3e cahier)

24 h. en ville

Piéton renversé

Hier matin à 8 h. 40, une voiture conduite par M. B. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Versoix, en direction sud. Arrivée à la hauteur de la rue du Puits, elle se trouva brusquement en présence d'un piéton, M. J. Ecabert, qui traversait la chaussée d'ouest en est. Le choc fut inévitable et le piéton, renversé, dut être hospitalisé. Il souffre de douleurs dorsales.

Brillants trotteurs

Pour la rentrée du turf helvétique, à Fehraltorf-ZH, les représentants chaux-de-fonniers se sont illustrés aux places d'honneur. Dans la course au trot attelé sur 2400 m., en catégorie I (Elite), trois Chaux-de-Fonniers se sont en effet adjugé les trois premières places, sur 14 partants : 1er « Gucos », drivé par W. Hotz, prop. ; 2e à une encolure « Tic Angérieux », drivé par J. Rosset, prop. ; 3e à une encolure « Thor C », drivé par J. Kern.

AVIS TARDIF

Bible et Archéologie

« Une puissance : la prière », tel est le sujet de la causerie qui sera donnée demain mercredi 11 avril, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys (salle du 1er étage). Invitation cordiale à chacun. Entrée libre. p 9492

Vingt-deux nouvelles aides en pharmacie

La première session d'examens 1973, dans les branches commerciales, a eu lieu durant la dernière semaine de mars et la première d'avril, dans les officines pour les connaissances pratiques, et à l'Ecole professionnelle commerciale de la Société suisse des employés de commerce pour les branches pédagogiques. Cet établissement est en effet chargé de l'enseignement obligatoire des aides en pharmacie pour tout le canton.

Arrivées au terme de 3 ans de pratique et d'études, 22 apprenties ont ainsi obtenu le certificat fédéral de capacité.

A l'occasion de la cérémonie de clôture du 5 avril, des allocutions furent prononcées par MM. Kurt Kreis, représentant de l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens ; Robert Moser, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et Florian Reist, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale.

Voici le palmarès, (les trois premières ayant été récompensées comme il se doit) :

Arlette Emmenegger, pharm. G. Montandon, Neuchâtel, moyenne 5,1 ; Doris Margairaz, pharm. K. Kreis, Neuchâtel, moyenne 5,0 ; Angelina Ferraro, pharm. Berger, Marin, moyenne 4,9 ; ex-aequo : Françoise Steudler, pharm. Centrale, La Chaux-de-Fonds et Danièle Robert, pharm. Coopérative, La Chaux-de-Fonds ; puis suivent dans l'ordre alphabétique :

Yvonne Bloesch, pharm. Lucy Schmolk, St-Aubin ; Gisèle Bonfils, pharm. Coopérative, Neuchâtel ; Marie-Claude Chiantaretto, pharm. Claudius Favez, Neuchâtel ; Geneviève Colin, pharm. Pierre Tozzini, Corcelles ; Sonia Conrad, pharm. E.-M. Schenker, St. Blaise ; Danielle Cosandier, pharm. P. Wildhaber, La Chaux-de-Fonds ; Dominique Duescher, pharm. J.-Armand, Neuchâtel ; Paul-André Jacot, pharm. Coopérative, La Chaux-de-Fonds ; Patricia Jeanneret, pharm. Delavy, Fleurier ; Marie-Josée Landry, pharm. Carlevaro, La Chaux-de-Fonds ; Pierre-Philippe Locher, pharm. Wildhaber, Neuchâtel ; Jacqueline Mock, pharm. G. Mariotti, Le Locle ; Anne-Lise Monnier, pharm. Georges Marti, Cernier ; Jacqueline Morel, pharm. E.-M. Schenker, St. Blaise ; Catherine Nussbaumer, pharm. P.-A. Nussbaumer, La Chaux-de-Fonds ; Catherine Obrist, pharm. Tripet, Neuchâtel. (cp)

Intervention des PS

Les premiers secours ont eu à intervenir, hier dans un appartement sis 3, rue du Nord, où un feu avait pris naissance dans le bac de rétention d'un calorifère à mazout. Le début de sinistre a été éteint au moyen d'un extincteur. Il n'y a pas eu de dégâts.

GUERLAIN
en exclusivité
ROSÉE DE GUERLAIN
Rafraîchit le visage comme une « ROSÉE » et fixe le maquillage d'un voile invisible.
Echantillons à disposition
Perroco
p 9447

Du 1er au 4 juin :

GRAND PRIX DE MONACO

Prix : Fr. 135.— ; sont compris : car, repas de midi du 2 juin, souper, chambre et petit-déjeuner du 3 juin.

Départ : Delémont-Gare 21 h.
Moutier-Gare 21 h. 15

9, 10, 11 juin 1973 :

Course de 3 jours à Pentecôte : AUGSBOURG - MUNICH - DACHAU - CHIEMSEE

Prix : 195.—, comprenant : car, hôtel, repas(sauf celui de midi du 1er jour).

Départ : Delémont-Gare 6 h. 45
Moutier-Gare 7 h.

Course de 4 jours, du 17 au 20 juillet 1973

AUGSBOURG - MUNICH - DACHAU - CHIEMSEE - INSBRUCK

Prix : **Fr. 285.—**, comprenant : car, hôtels, repas, sauf celui du premier jour à midi.

VACANCES 1973

LIDO DI JESOLO

8 juillet 73 au 23 juillet 73 :
16 jours dès Fr. 520.—
Prix jeunesse Fr. 490.—

21 juillet 73 au 23 juillet 73 :
15 jours dès Fr. 495.—
Prix jeunesse Fr. 465.—

Prix avec pension complète.

RICCIONE - CATTOLICA

du 14 au 18 juillet dès Fr. 495.—
du 28 juillet au 4 août Fr. 365.—
du 1er au 14 sept. (hors-saison) Fr. 370.—

Prix avec pension complète.

YOUGOSLAVIE (POREC)

Nouveau !

du 8 juillet 73 au 23 juillet 73 :
16 jours : Fr. 675.—

du 21 juillet au 4 août 73 :
15 jours : Fr. 650.—

Prix avec pension complète.

LES GRISONS

14, 15, 16 juillet et 29, 30, 31 juillet
Prix : tout compris Fr. 185.—.

Des départs sont prévus depuis La Chaux-de-Fonds ainsi que du vallon de Saint-Imier, moyennant un supplément de Fr. 15.— par voyage. — Programmes détaillés à disposition chez :

AUTOCARS BURRI

Av. de la Gare 23 - 2740 MOUTIER
Tél. (032) 93 25 25 - et

Autocars GYGER, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 45 51

Autocars CHRYSTINAT, Fontainemelon, tél. (038) 53 32 86)

Auto - Transports de l'ERGUEL, Saint-Imier, tél. (039) 41 22 44

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 ct.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, avec douche, à 5 minutes de la gare, libre dès le 1er avril. Tél. (039) 22 24 23.

INDÉPENDANTE, meublée, bain, libre tout de suite, Hôtel-de-Ville 25, 1er étage, tél. (039) 23 29 85.

MEUBLÉE, CHAUFFÉE, avec salle de bains à Monsieur. Libre tout de suite. Tél. (039) 26 00 07.

A vendre

PENDULE de parquet fr. 1000.—. Tél. (039) 22 38 74.

SALON comprenant 1 divan et 2 fauteuils. Fr. 350.—. Etat de neuf. Tél. (039) 41 18 06.

SALON, bon état et une table, le tout Fr. 300.—. Tél. (039) 23 91 91.

POUSSETTE DE CHAMBRE, blanche avec 4 garnitures de draps et 1 baignoire Fr. 180.—. Tél. (039) 22 49 12.

Demandes à acheter

POUPÉES ET JOUETS ANCIENS, avant 1930 sont cherchés par particulier. Même défraîchis. Tél. (038) 31 71 59, tous les jours, heures repas. (Je viens à domicile).

LE LOCLE

A vendre

SALLE A MANGER - SALON, pour cause de départ. Tél. (039) 31 62 83, Le Locle.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

DESSINATEUR TECHNIQUE

à qui les tâches suivantes seront confiées :

— Dessins de constructions de batteries et accessoires
— Plans d'installations de batteries
— Schémas électriques et dessins de redresseurs
— Schémas technico-commerciaux.

Nous offrons :

— Une activité intéressante et variée dans le cadre d'un petit groupe de travail
— Une situation stable, dans une entreprise en constant développement
— Des conditions d'engagement et sociales appréciables.

Les personnes intéressées par le poste que nous offrons sont priées de nous faire parvenir leurs offres de service, ou de prendre contact par téléphone avec

ELECTRONA

ÉLECTRONA S.A.
2017 BOUDRY
Tél. (038) 42 15 15
Interne 497

Manufacture de boîtes de montres or - métal - acier des Montagnes neuchâteloises

cherche pour tout de suite ou date à convenir :

BIJOUTIER-CRÉATEUR

de première force pour boîtes de montres, à même d'exécuter dessins, recherches et prototypes à la main.

Possibilité selon capacités de participer aux concours.

Place stable et bien rémunérée pour personne capable.

Ambiance de travail agréable, dans maison offrant tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ecrire sous chiffre OI 9130 au bureau de L'Impartial.

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE cherche

couple de gérants

pour station-service et kiosque, région frontière Les Verrières.

Entrée en fonction : à convenir entre 1er mai et 30 juin 1973.

Appartement à disposition.

Caution demandée : Fr. 10 000.—.

Reprise éventuelle stock marchandises du kiosque.

Faire offres détaillées avec photos, curriculum vitae et références sous chiffres OFA 4057 GT, à OFA Lausanne.

Sautez le pas de votre chance !

Grande organisation de vente
cherche encore quelques messieurs, comme

REPRÉSENTANTS

Conditions d'engagements : les meilleures avec fixe, commissions et frais.
Service militaire et vacances payés.
Formation approfondie et soutien constant dans la vente par l'entreprise.
Etrangers depuis 3 ans dans le pays sont acceptés.
Les candidats sont priés de retourner le coupon ci-dessous rempli à :
TERGILUX - SERVICE, 1631 LE BRY (FR)
ou téléphoner dès 19 h. au No (022) 41 07 17.

Nom : Prénom :
Profession : Date naissance :
Adresse :
Tél. : Libre dès le :

CINÉMA CASINO - LE LOCLE

Mercredi, samedi, dimanche à 14 h. 30, **matinées spéciales pour enfants.** Eastmancolor-Scope

Le spectacle le plus drôle... d'un comique étourdissant

LE PETIT BAIGNEUR

On plonge dans les gags, on nage dans la joie, on baigne dans les rires !

avec **Louis de Funès, Robert Dhery, Michel Calabru**

Prix des places : Parterre Fr. 3.— ; balcon Fr. 3.50
Tél. (039) 31 13 15

UNE SPÉCIALITÉ EN CHOCOLAT

DE LA CONFISERIE

La Pendule Neuchâteloise

ANGEHRN

LE LOCLE

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
des Montagnes neuchâteloises cherche

chef de fabrication

expérimenté dans la production, la qualité du produit, et la conduite du personnel.

Nous offrons, grâce à notre organisation et nos moyens de production, une promotion intéressante en relation avec les connaissances du candidat.

Prière de faire offre avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffre LS 9405 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

204 COUPÉ

65.000 km.,

bleu métal.

Tél. (039) 31 65 89
LE LOCLE

Pour tout de suite, à louer **au Locle,**

appartement

de 2 et 3 pièces, situés au centre avec parcelles de jardin. - Tél. (01) 33 26 77 de 9-12 h. et de 14-18 h. 30.

A LOUER AU LOCLE
pour tout de suite
ATELIER
tranquille, éventuellement comme
DÉPOT
environ 30 m2.
Ecrire sous chiffre OFA 2231 Zk, Orell Füssli-Werbe AG, 8022 Zurich.

GARAGE

A LOUER

sous le
CAFÉ LUX
LE LOCLE

Tél. (039) 31 26 26
dès 13 heures.

MENALUX

la cuisinière électrique ou à gaz, avec ou sans four autonettoyant.
Forte reprise de votre ancienne cuisinière ou escompté.

DONZÉ
Appareils ménagers
LE NOIRMONT
Tél. (039) 53 12 28

Je suis toujours acheteur de

BOIS

de service, industrie et feu au meilleur prix du jour.

Jean Tschäppät
Neuchâtel
Tél. (038) 25 89 89

Lisez l'Impartial

droguerie tattini
france 8 - le locle

PEINTRE

EST CHERCHÉ

tout de suite ou pour date à convenir.
Salaire selon capacités.
Frais de déplacements.

JOHN THUM, plâtrerie-peinture
LES BRENETS
Tél. (039) 32 12 30 heures des repas

A LOUER AU LOCLE
dès le 1er mai 1973,

appartement de 3 pièces

tout confort, immeuble avec service de conciergerie, situé rue des Cardamines 7. Loyer mensuel Fr. 315.—, charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S. A., Avenue Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.

SALLE DE LA CROIX-BLEUE
LE LOCLE **France 8**

SAMEDI 14 AVRIL 1973, à 20 h. 30

CONCERT

offert à ses membres passifs et amis par la

FANFARE DE LA CROIX-BLEUE

Direction : CHARLES DELAY

avec la collaboration de

SERGE BROILLET

VIRTUOSE ACCORDÉONISTE

Location ouverte à la boulangerie MASONI, Rue du Temple 1, Le Locle
PRIX DES PLACES : Fr. 2,50 (taxe comprise).

GALERIES DU MARCHÉ / LE LOCLE

cherche:

VENDEUSE

A PLEIN TEMPS

POUR SON RAYON **JOUETS**

Entrée immédiate ou à convenir

Avantages sociaux d'avant-garde — 13e mois de salaire — Semaine de 5 jours.

Se présenter au secvrétariat, 2e étage, ou téléphoner au (039) 31 46 55.

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

La nature fait parfois bien les choses

Sculpture naturelle pour le collège secondaire

Quand la nature met son talent à façonner une oeuvre avec la patience et l'originalité qui lui sont propres, le résultat du long travail d'érosion peut parfois apparaître comme prodigieusement beau et d'une veine d'harmonie émouvante.

Chacun a sans doute eu l'occasion de s'arrêter devant un de ces produits remarquables de ce que l'on pourrait appeler l'art naturel. Les forêts et les plateaux jurassiens en sont abondamment pourvus pour celui qui sait observer les vieilles souches, le jeux de l'eau dans les torrents ou le profil impressionnant de tel ou tel rocher en butte à l'attaque du vent et de la pluie.

Au Locle même, un magnifique exemple de sculpture naturelle de la roche a été très heureusement mis en valeur au sud du nouveau collège secondaire, juste en face de l'entrée principale des SI. Chacun a pu remarquer cette pierre du Jura rongée et tourmentée par l'érosion qui se dresse avec beaucoup de charme dans un coin de pelouse (le gazon n'a pas encore poussé !). Peu de gens connaissent toutefois son origine.

UN BLOC DE PLUS DE QUATRE TONNES

Il s'agit donc d'un bloc de roche de plus de quatre tonnes récupéré par la commune à proximité de la « Ferme du Rocher », lors des travaux de terrassement qui furent entrepris après l'incendie qui détruisit complètement la vieille bâtisse le 9 octobre dernier. Celle-ci tenait d'ailleurs vraisemblablement son nom de la présence de ce bloc qui s'était passablement enfoncé dans le sol avec le temps.

Ce ne fut certes pas une petite affaire que d'extraire cette énorme pierre dont la base atteignait quatre mètres sur 50 cm. d'épaisseur environ et la hauteur près de deux mètres. Elle fut pourtant transportée sans mal sur un char plat pour prendre la place opportune qu'elle occupe actuellement.

La commune étudie maintenant la pose à cet endroit d'un bassin alimenté d'une fontaine. Elle dispose en effet d'une grande vasque ovale de plus de quatre mètres, montée d'une chèvre en tuffe (vieille pierre poreuse récupérée il y a 150 ans dans la région du lac de Moron, avant que celui-ci existât par la construction du barrage du Châtelot). L'ensemble s'alierait fort bien avec la roche existante.

L'alimentation en eau ne poserait d'autre part pas de problème du fait de la proximité du réseau du collège.

Comme on le voit la sobriété des lignes de l'architecture contemporaine peut parfaitement s'harmoniser avec les courbes tourmentées de ce remarquable phénomène de la nature.

A.R.

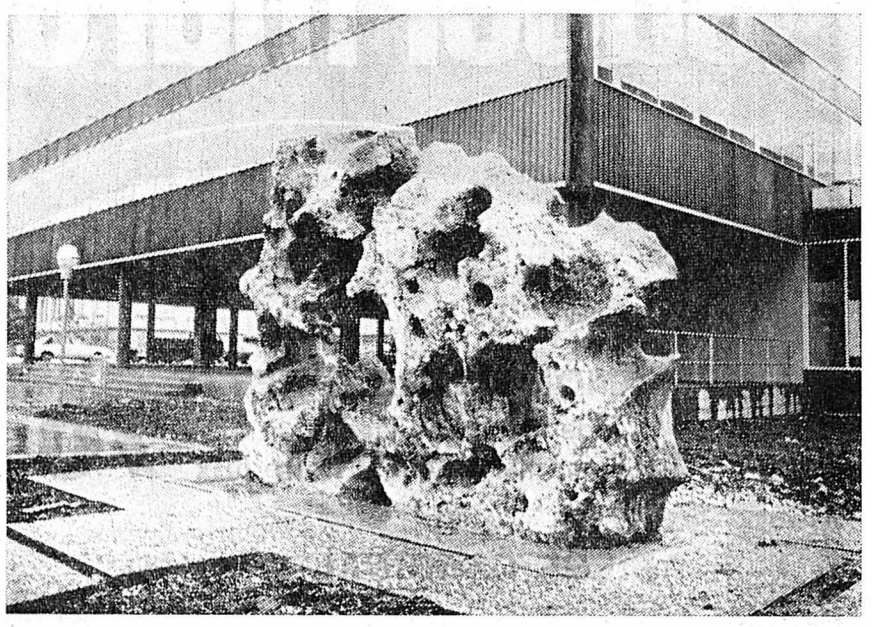

Etat civil

MERCREDI 4 AVRIL

Naissance

Fenaroli Gustavo Lorenzo, fils de Renzo, maçon et de Ester, née Rota.

Promesses de mariage

Tripet Jean-Pierre Roger Raymond, décorateur et Boillat Pierrette Fernande. — Mercier Adrien Léon, facteur PTT et Rey Christiane. — Roy Michel Claude François, monteur en électronique et Griess Suzanne Monika Heidrun.

Décès

Guinand Rose, née le 23 juin 1884, ménagère, célibataire.

On brosse le sable et la neige réapparaît, narquoise

On ne peut décidément pas se fier aux signes précurseurs du printemps. Illusion que ces rayons précoces qui nous avaient presque laissé croire au retour des beaux jours !

En ville, les travaux printaniers d'entretien annuel se trouvent quelque peu retardés par le retour intempestif de la neige. Il est à souhaiter que des chutes persistantes ne contraignent pas les services de la voierie à redisperser sable et sel, alors même que les petits tas de poussière, soigneusement alignés le long des trottoirs, attestaient déjà d'un brossage partiel des artères locloises.

Si, comme le montre notre photo, les précipitations récentes ont eu l'avantage de faciliter le dépoussiérage, rien de tel qu'une bonne pluie printanière qui finirait de laver définitivement les traces boueuses de l'hiver.

C'est aujourd'hui qu'auraient dû débuter les travaux de marquage des rues, mais là encore, les piétons et automobilistes devront faire preuve d'un peu de patience. La saison des glissades n'a pas encore dit son dernier mot.

(photo Impar-ar)

On en parle *au Locle*

De fort mauvaise humeur, mais avec peut-être des raisons que nous ignorons, un lecteur a adressé au soussigné quelques lignes peu courtoises. Pour lui dire en fait qu'il est un peu facile de parler du parfum du printemps qui vient, quand bien même on sait très bien que les automobilistes empoisonnent la ville en soulevant des nuages de poussière un peu partout. Pneus à clous, poussière, odeurs désagréables, commentaires expéditifs et catégoriquement vulgaires, tout y a passé en vingt mots à peine ! Et, à la suite d'un oubli probablement, pas de signature...

En somme, un petit contestataire de plus ! Le vilain, le méchant, l'irascible personnage ! Il suffit, nous n'allons pas reprendre de a à z le grave problème de la pollution en général et de ses ramifications dans les villes. C'est un mal de partout, chacun le sait, contre lequel on commence à s'insurger avec raison. Les automobilistes (ou plutôt leurs véhicules) font partie des accusés, mais ils ne sont pas les seuls, loin de là. A vouloir les rendre responsables des maux de l'univers, on risque de passer pour un aigri, un jaloux ou un plaisantin.

Nous ajouterons encore à l'intention de ce correspondant particulier et très spécial que le chroniqueur a droit, comme tout le monde, à sa ration journalière de poussière, en se rendant à pied à son travail (et retour !). Et que ce n'est jamais en ville qu'il recherche les senteurs délicates du renouveau ou les beautés reposantes de l'environnement. Et nous terminerons en lui conseillant de faire à l'avenir ses plaintes directement auprès des élus du peuple souverain, s'il en a le courage et si possible en utilisant d'autres termes. Sinon, on pourrait bien lui dire d'aller se faire cuire un œuf ! C'est bientôt Pâques !

Ae.

Le Club des loisirs après une brillante saison

Nous le disions tout dernièrement : c'est avec un peu de nostalgie que l'on a vu arriver la fin de la saison d'hiver-printemps du Club des loisirs de la ville, la plus importante société de la cité. Compter plus de 800 membres ; en réunir tous les 15 jours 4 à 500 dans les locaux du Casino, cela tient du record, mais aussi presque de tours de passe-passe. Et que de bonnes volontés. En commençant par son président, M. Henri Jaquet, toujours fidèle au poste, c'est-à-dire participant à chaque réunion. M. Robert Vuille, le caissier, retranché dans sa petite loge à l'entrée, prêt à donner tous renseignements. Les responsables du vestiaire. Et puis, à tous ceux qui servent le thé après les séances, ou bien ceux qui s'occupent de la bibliothèque. Et certainement que nous en oublions. Vraiment les grands-pères et les grands-mères de notre génération sont gâtés. Une question : En ont-ils conscience ? Savent-ils les nombreuses démarches qu'il faut faire pour qu'un conférencier accepte de venir au Locle ? Le travail que nécessitent les courses et la fête de Noël ? Comme disent les Anglais : That is the question !

Et si l'on parlait encore une fois brièvement des manifestations qui, hélas, font partie du passé, de ce passé qui a filé comme un rêve, puisque plus l'on devient vieux, plus le temps passe vite. Enfin, il paraît qu'il faut choisir : on dit qu'on a l'âge de ses artères, mais si on le veut : on a plutôt l'âge de ses pensées. Je connais des jeunes de 70 ans qui se sont vus rajeunir de dix ans tout simplement en prenant un cours de cuisine pour hommes. Alors qu'à la maison, Madame voulait tout faire là « on » ne les a pas pris pour des petits garçons. Ils s'y sont mis de tout leur cœur, sans crainte d'entendre « Auguste, fais attention, tu viens d'ébrécher une des belles tasses du service de tante Ida ». Oui, Mesdames, si les hommes s'y connaissent si peu en cuisine, c'est un peu votre faute. Vous auriez dû les voir lors du cours qui dura du 23 janvier au 27 mars. Ils vous damaient le pion. Ce qui ne vous empêchera pas de dire : « Tout ça est bien beau, mais quand les hommes font la cuisine, cela coûte plus cher que quand c'est nous ». Il faudra parler des matchs : loto, cartes, bridge, yass, des visites aux malades, fort appréciées, et puis des transports gratuits par les ALL, des déclarations d'impôt. Restons en là, car il faudrait encore parler des cours de gymnastique. Quoi d'autre encore ?

DANS UNE AMBIANCE MERVEILLEUSE

Un rapide coup d'œil sur les manifestations qui reprirent le jeudi 11 janvier : Mme Alfred Bourquin, cette intrépide voyageuse, emmena son public à Capri, sur les traces de l'empereur Tibère... et à Ischia. Clichés de toute beauté, mais aussi une conférencière de talent, à la diction parfaite, à la voix captivante.

Et le grand ami du club, M. Robert Porret, de Neuchâtel, entraîna, chacun, c'est le cas de le dire, car personne n'aurait pensé à ce voyage, sur l'île d'Oléron, cette parcelle de terre qui, dans l'Océan, est si proche de la France.

M. Tchan, de Genève, avait convié les membres du club, le 8 février, à une croisière avec Swissair. Il y eut une « panne », et ce fut M. Huguenin qui fit participer aux « pétarades » que tout western qui se respecte a à son programme. M. Tchan a promis que le voyage « dans les airs » n'était que partie remise.

Avec M. Florian Reist, professeur à La Chaux-de-Fonds, le 22 février, on s'en fut dans un pays qui nous est cher. puisqu'il est près de nous par la culture : la Bourgogne. Vues magnifiques, dues à un artiste de talent. Et c'est aussi un vrai plaisir d'entendre M. Reist faire vivre ce qu'il aime et qu'il veut faire aimer à d'autres.

Le 8 mars, le film « L'Arbre de Noël » avec Bourvil, ce grand acteur trop tôt disparu.

Enfin, ce furent les deux dernières séances. Avec Comoedia, les vieux eurent la joie de voir évoluer sur la scène « leurs » acteurs. Ces deux dernières manifestations sont encore dans toutes les mémoires.

Bref, on s'est dit au revoir. A la prochaine. C'est-à-dire : la grande course du mois de juin. (jc)

Clôture de la saison du Ski-Club

Concours interne à La Combe-Jeanneret

Samedi et dimanche 31 mars et 1er avril derniers, le Ski-Club Le Locle mettait un point final à la saison 1973 en organisant son traditionnel concours interne. Ce concours s'est déroulé dans les environs immédiats de La Combe-Jeanneret. Samedi après-midi, malgré l'épais brouillard, c'est 35 membres du club qui prenaient part au concours de fond et 29 au concours de saut, le dimanche étant réservé au slalom géant qui se disputait en 3 manches. Tout au long de ces deux journées une excellente ambiance a régné, et chaque participant se retrouvait dimanche à midi à Sommartel pour un excellent repas. Malheureusement, le jeune Pierre Godel devait se fracturer une jambe à l'issue du concours de slalom. Les amis du club se retrouveront à la fin du mois d'avril pour une course de deux jours à Argentières.

Les résultats

FOND

Cat. OJ (jeunesse) : 1. Bandelier T.; 2. Drayer Marcus ; 3. Amez-Droz Eric ; 4. Favre Olivier ; 5. Bosset Pierre.

Cat. juniors et seniors : 1. Drayer Hans ; 2. Mercier Denis ; 3. Mercier Roland ; 4. Meredith Philippe ; 5. Liengme Bernard.

SAUT

Cat. jeunesse : 1. Favre Olivier ; 2. Bandelier Thierry ; 3. Amez-Droz Eric ; 4. Prétôt Christian ; 5. Antonin Jean-Claude.

Cat. juniors et seniors : 1. Besançon Patrick ; 2. Dubois Jean-Bernard ; 3. Godel André ; 4. Liengme Bernard ; 5. Godel Charles.

SLALOM GÉANT

Cat. jeunesse : 1. Antonin Jean-Cl. ; 2. Bosset Pierre ; 3. Amez-Droz Eric ; 4. Bandelier Thierry ; 5. Favre Olivier.

Cat. juniors et seniors : 1. Dubois Jean-Bernard ; 2. Liengme Bernard ; 3. Antonin Max ; 4. Ammann Claude ; 5. Mercier Roland.

CLASSEMENT DU COMBINÉ TROIS ÉPREUVES

Cat. jeunesse : 1. Bandelier Thierry ; 2. Favre Olivier ; 3. Amez-Droz Eric ; 4. Antonin Jean-Claude ; 5. Bosset P. ; 6. Prétôt Christian ; 7. Drayer Jean-Marc ; 8. Favre Jean-Daniel ; 9. Rosselet Stéphane ; 10. Rosselet Sandro.

Cat. juniors et seniors : 1. Liengme Bernard ; 2. Dubois Jean-Bernard ; 3. Mercier Roland ; 4. Drayer Hans ; 5. Vuillemez Jean-Pierre ; 6. Antonin M. ; 7. Besançon Patrick ; 8. Ammann Claude ; 9. Mercier Denis ; 10. Droz Serge-André.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Deux sociétés locloises se produisent

Par une heureuse tradition, l'Echo de l'Union et son groupe littéraire du Cercle de l'Union du Locle reviennent chaque printemps. C'est ainsi que samedi fut présenté un riche programme, préparé avec beaucoup de soin. Sous l'experte direction de M. B. Droux furent interprétés « Marche vers la vie», « Nocturne » harmonisée par J. Rochat, puis « Au matin », « Chanson pour une fontaine » et une valse hawaïenne. Ce dernier morceau eut l'honneur du bis et, par les applaudissements des auditeurs, un chant composé en 1872 «La chanson des guides», fut interprété en dernier lieu. Tous ces chœurs furent magnifiques et fort bien exécutés. En seconde partie, le rideau se leva sur « Faites-moi confiance », comédie en trois actes de Michel Durand, dans laquelle les acteurs, sous la direction de P.-A. Ducommun, compèrent leurs rôles avec beaucoup de talent.

Cette soirée très réussie fut suivie d'un bal conduit par l'orchestre Duo 70.

(my)

MEMENTO

Pharmacie d'office : Moderne, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

COMMUNIQUÉS

Au Cinéma Casino : « Le Petit Baigneur ».

Mercredi, samedi et dimanche, à 14 h. 30, en matinées spéciales pour les enfants, le cinéma Casino présente « Le Petit Baigneur ». C'est une fantaisie aquatique et comique animée par Louis de Funès et Robert Dhery, le nouveau couple du rire. Avec « Le Petit Baigneur », on plonge dans les gags, on baigne dans les rires, on nage dans la joie. En couleurs.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil

Naissances

Mars 7 : (à La Chaux-de-Fonds) Villani Valentina fille de Villani Antonio Cesare et de Nicolina, née De Siena. — 15. (à La Chaux-de-Fonds) Zmoos Cédric, fils de Zmoos Jean-Michel et de Pierrette Edmée, née Robert-Charrue. — 16. (à La Chaux-de-Fonds) Richard Antoine, fils de Richard Michel André et de Franciane, née Jeanneret-Gris.

Mariages

Mars 23 : Maire Eric André, domicilié à Brot-Plamboz, et Oppliger Monique, domiciliée à La Chaux-de-Fonds.

Décès

Mars 13 : Benoit Georges Ulysse, né le 14 janvier 1877, veuf de Lucie Anna, née Maire. — 16. (à La Sagne) Lenhardt, née Gattolliat Rose Elvire, née le 4 janvier 1890, veuve de Lenhardt Charles-Henri.

AVIS TARDIF

Le Centre-Coop du Locle

cherche une personne pour le

service de conciergerie

S'annoncer au magasin

SI VOUS SOUFFREZ DE CONSTIPATION

Si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le Thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif vous apporte une aide précieuse. Se prépare comme le thé ordinaire.

Chez votre pharmacien ou votre droguiste, en boîtes de 100 g, de 25 sachets filtres ou de 30 dragées.

Thé Franklin

super marché

LIMONADE ROMANETTE
orange amère. Le litre
Prix normal **1.10** notre prix **70 ct**

BIÈRE CARDINAL
Le six pack
Prix normal **4.95** notre prix **3.95**

NESCORÉ
Le verre de 250 gr.
Prix normal **9.85** notre prix **7.50**

SALADE POMMÉE
«hollandaise». La pièce **60 ct**

A LA BOUCHERIE Bell

Notre action continue

LARD EN PRIX CHOC
Le kilo, par plaque **5.20**

Pour les Rameaux:
CABRI ET AGNEAU DE LAIT

au **printemps**
La Chaux-de-Fonds

Téléphone-Service (039) 23 25 01 **Livraison à domicile dès Fr. 30.-**

Achetez directement à l'usine les

rayonnages MONTA

solides, esthétiques et réglables
Eléments standards, préfabriqués,
toutes dimensions, montage facile.

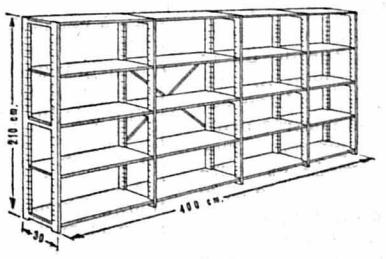

Un exemple: 400 x 210 x 30 cm
Cette exécution en bois
Fr. 275.50
avec montants métalliques:
Fr. 314.50
Départ usine Balterswil TG

Références, documentation et prix-courant par le représentant:

J. H. SCHAERER
Case postale 295, 1211 Genève 2
Tél. (022) 44 99 44

A REMETTRE à La Chaux-de-Fonds

bon petit café-restaurant

Chiffre d'affaires intéressant et prouvé.

Ecrire sous chiffre LB 9379 au bureau de L'Impartial.

Amitié — Mariage

Une carte postale suffit

L'UNITÉ République 1
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A VENDRE

divan-lit 80×170, avec literie Fr. 50.—; armoire en frêne 35×110×125, 3 tiroirs Fr. 70.—; buffet noyer 42×160×124 avec secrétaire Fr. 80.—. Tél. 039/23 39 26 le soir.

A louer dès le 1er mai ou date à convenir

BEL APPARTEMENT

DE 3 PIÈCES

tout confort, situé dans immeuble avec service de conciergerie, avenue Léopold-Robert 114. Loyer mensuel Fr. 455.—, charges comprises.

S'adresser à Gérancia S. A., Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

CARTES DE NAISSANCE
COLLECTION NOUVELLE
à l'Imprimerie Courvoisier SA

Renault 15. Renault 17. Plus que beaux. Racés. Mettez-les à l'épreuve!

Performances sportives. Tenue de route sportive. Et pourtant: Intérieur accueillant pour toute votre famille et coffre de 300 l. En 4 versions: Renault 15 TL: 1,3 l, 68 ch, 150 km/h. Renault 15 TS: 1,6 l, 102 ch, 170 km/h. Renault 17 TL: 1,6 l, 102 ch, 170 km/h. Renault 17 TS: 1,6 l, 120 ch, injection électronique, 5 vitesses, 185 km/h. A quand, cet essai sans engagement?

RENAULT Raison et plaisir

RL 15/17, 3-73 f

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
54, rue Fritz-Courvoisier - Tél. 039/23 52 22

2400 Le Locle: Cuenot Gérard, tél. 039/31 12 30
2316 Les Ponts-de-Martel: Montandon & Cie, tél. 039/37 11 23
2610 Saint-Imier: Grosclaude Fernand, tél. 039/41 21 25

Sachez mieux soigner les vôtres à domicile grâce à des soins rationnels et modernes. Pour cela, inscrivez-vous à l'un des deux prochains cours de

soins au foyer

qu'organise la
CROIX-ROUGE SUISSE
avec le concours de
DEUX INFIRMIÈRES DIPLOMÉES-MONITRICES.

Ils auront lieu:

L'un dès le **26 avril jusqu'au 17 mai**, de 20 h. à 22 h. les jeudis et mardis, l'autre dès le **2 mai jusqu'au 5 juin**, de 14 h. 30 à 16 h. 30, les mardis et jeudis également.

Ils se donneront au Centre paroissial des Forges, Forges 14.

Les inscriptions sont à envoyer au secrétariat de la Croix-Rouge, Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89, entre 9 h. et 11 h. et 14 h. et 16 h.

MINI-PERMANENTE 20.—
AU SALON HUBERT
GASTON MEROZ Balance 14
Tél. (039) **221975**

OFFRES D'EMPLOIS

Souhaitez-vous faire carrière dans le secteur vente d'une importante entreprise horlogère?

Nous engageons, pour compléter notre team commercial, un

CHEF DE VENTE

à qui nous confierons la responsabilité d'un groupe de marchés exigeant la connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

Nous préférerions engager un commerçant connaissant le produit horloger, mais nous n'en faisons pas une condition d'engagement.

Nous assurons toute discrétion aux candidats qui adresseront leurs offres de service à:

PUBLICITAS S. A.
Chiffre 940025 - 14
2000 NEUCHATEL

GIRARD-PERREGAUX
MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

un agent de méthode

possédant si possible expérience horlogère et qui devra travailler en étroite collaboration avec notre chef de fabrication.

S'adresser à:
GIRARD-PERREGAUX S. A.
Place Girardet 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 68 22

FABRIQUE D'HORLOGERIE

offre places stables à

ouvrières

pour mise au courant de différentes parties.

DEMI-JOURNÉE ACCEPTÉE

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au (039) 22 48 81.

MIGROS

CHERCHE

pour ses succursales de **SAINT-IMIER et TAVANNES**

VENDEUSES-CAISSIÈRES

POSSIBILITÉ DE FORMATION PAR NOS SOINS

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

OFFRES D'EMPLOIS

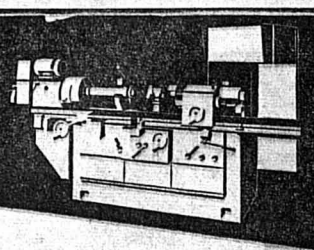

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

CHERCHE

MÉCANICIENS

pour son département outillage et prototypes

ALÉSEUR

pour machines SIP MP 3 K

RECTIFIEUR

pour rectifieuse intérieure

FRAISEUR
POINTEUR

pour perceuse-pointeuse ACIERA

ÉLECTRICIEN-CÂBLEUR

en machines-outils

PEINTRE

qualifié, pour entretien immeubles, appartements et travaux divers

AIDE-CONCIERGE

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative.

Faire offres écrites ou téléphoner au (039) 21 11 65 ou se présenter le matin à nos bureaux rue Jardinière 158 — 2300 La Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS — SUISSE

Ogival S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

horloger complet

décotteur

personnel féminin

pour différents travaux d'assemblages et contrôles.

Les personnes habiles et consciencieuses seraient mises au courant.

Se présenter ou faire offres à Ogival S. A., Ormes 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 24 31.

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre **SERVICE INFORMATIQUE**, comprenant une quinzaine de personnes,

une perforatrice-vérificatrice

Travail varié avec la responsabilité de certains travaux de contrôle. Ordinateur IBM 360-30.

Prenez contact ou écrivez à la direction du Personnel de la Fabrique d'Horlogerie
Chs Tissot & Fils SA
2400 Le Locle
Tél. 039 31 36 34

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

FABRIQUE DES MONTRES **VULCAIN**
Fondée en 1858

offre places stables à **PERSONNEL** suisse ou étranger avec permis C

Ambiance agréable. Horaire selon entente :

emboîteurs (euses)
personnel féminin

(éventuellement à la demi-journée)

pour essais de longueur des tiges et coupage des tiges sur machines ultra-modernes.

Se présenter ou téléphoner à **FABRIQUE DES MONTRES VULCAIN & STUDIO S. A.**, 135, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 31, interne 13.

---

coop

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour nos différentes boucheries, nous cherchons :

BOUCHERS

Entrée tout de suite ou à convenir

NOUS OFFRONS :

— Places stables
— Horaire régulier
— Bons salaires
— Prestations sociales d'une grande société
— **13e SALAIRE EN 3 ANS**

Faire offres à :

COOP LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Commerce 96
Tél. (039) 23 26 12

Tréfileries Réunies S.A.
Bienne

Pour notre département BIDURIT, dans lequel nous fabriquons des outils de précision et des boîtes de montres en métal dur, nous cherchons des

collaborateurs

L'activité consiste à l'usinage des parties d'outils en métal dur sur petits tours d'outilleur et sur machines spéciales.

Nous sommes volontiers prêts à vous initier à fond à ce champ d'activité.

Nous vous offrons des conditions d'engagements avantageuses selon le statut des employés avec salaire mensuel. Notre horaire de travail libre vous permettra de choisir votre temps de travail individuel.

Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés. Nous sommes également à votre disposition le samedi de 8 à 12 heures.

TRÉFILERIES RÉUNIES S. A.
2501 Bienne, rue du Marché-Neuf 33
Téléphone (032) 2 74 11

RÉUSSIR!

HOMMES ET FEMMES

VOUS qui désirez changer d'activité et réussir dans la vente
VOUS qui êtes énergiques et ambitieux
VOUS avez la possibilité de faire partie d'une organisation de vente en pleine expansion

Nous offrons :
— mise au courant complète.

Gains exceptionnellement élevés

— possibilités de promotion.

Veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous : (038) 24 70 65 de 8 h. 30 à 12 h. 30.

URGENT

Par suite de démission honorable du titulaire, solide entreprise du Jura neuchâtelois, largement diversifiée dans les secteurs de la micro-précision et des branches annexes de l'horlogerie, cherche pour son siège, un

responsable des services administratif et du personnel

(comptabilité, budget, achats, services généraux)

Nous demandons une personnalité active possédant une formation et une expérience importantes, au courant des méthodes modernes de gestion et d'organisation.

Avenir et promotion assurés selon capacités.

Faire offres, avec curriculum vitae détaillé, sous chiffres P 28 - 950046 à Publicitas S. A., 2301 La Chaux-de-Fonds.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

Minerva S.A.

engage immédiatement ou pour date à convenir

REMONTEUR (EUSE) DE FINISSAGES sur 19""

Personne intéressée serait mise au courant.

Adressez vos offres de services à :

MINERVA S. A., VILLERET
Tél. (039) 41 36 62

ADMINISTRATION DE LA CHAUX-DE-FONDS

offre un poste d'

employée de réception

connaissant la dactylographie et si possible la sténographie.

Il lui sera confié différents travaux de bureau ainsi que le service du téléphone.

Semaine de 5 jours.

Prière de faire offre sous chiffre P 28-130241 à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MISE AU CONCOURS

Un poste d'

employée de bureau

(Commis)
au Service de l'enseignement secondaire à Neuchâtel, est mis au concours.

Travail intéressant et indépendant, comportant des responsabilités, dans le cadre de la formation pédagogique des maîtres de l'enseignement secondaire.

Obligations : légales

Traitement : classes 12 à 9

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 20 avril 1973.**

USINE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE PRÉCISION
engage :

HORLOGER OU MONTEUR D'APPAREILS

RÉGLEUR DE MACHINES

préférence sera donnée pour ce poste à mécanicien ou aide-mécanicien, ayant quelques années de pratique, pas de limite d'âge, stage de mise au courant rétribué.

PLACES STABLES.

Appartement 3 pièces avec confort à disposition.

Faire offres sous chiffre 28-900088 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

MACULATURE
à vendre
au bureau de l'Impartial

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

l'unique

Il suffit d'y tremper les lèvres pour s'en convaincre

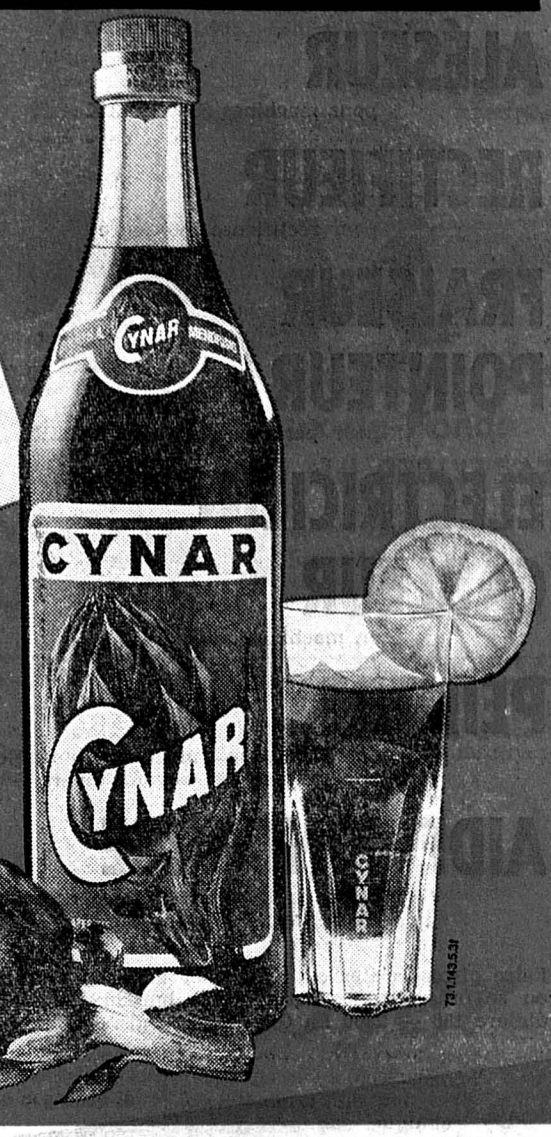

CYNAR

le bitter-apéritif à base d'artichauts

ÉLECTRICITÉ D'EMOSSON SA
MARTIGNY VS

ÉMISSION D'UN EMPRUNT
5¾% 1973–88 DE FR. 40 000 000

De cet emprunt fr. 38 000 000 sont offerts en souscription publique.

Emosson est un aménagement hydro-électrique à accumulation pour la production d'énergie de pointe régularisée, adaptée aux besoins de la consommation et complément de l'énergie en ruban des centrales nucléaires.

Le produit de cet emprunt est destiné au financement partiel de la construction de l'aménagement hydro-électrique à accumulation d'Emosson.

Modalités de l'emprunt:

Taux d'intérêt:	5¾% l'an; coupons annuels au 30 avril
Durée:	au maximum 15 ans; avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation après 10 ans
Cotation:	aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne
Prix d'émission:	99,65% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100,25%
Délai de souscription:	**10 au 16 avril 1973, à midi**

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus officiel ainsi que le bulletin de souscription.

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Cantonale du Valais

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie
Banque Cantonale de Soleure
Banca Unione di Credito

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDEE EN 1806

Délais pour la remise des annonces à PÂQUES

Edition du jeudi	19 avril:	mardi 17 avril à 17 h.
Edition du samedi	21 avril:	mercredi 18 avril à 17 h.
Edition du mardi	24 avril:	mercredi 18 avril à 17 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:

AVIS MORTUAIRE URGENT

et les adresser à notre rédaction

RÉVISION
GREMION S.A.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/26 99 66
Sans obligation d'achat de mazout

LINGE DE MAISON
TROUSSEAUX
RENÉ QUELOZ, représentant
Tél. (039) 23 87 82

Mise de bétail et chédail

RACE MONTBÉLIARDE à RUEYRES-BERCHER

M. Albert Wagnières-Pellaton fera miser le samedi 19 mai dès 13 heures ses 11 vaches et 15 génisses premier choix.

Avis détaillés paraîtront ultérieurement.

PAYS NEUCHATELOIS

Election au Conseil d'Etat
Pas de deuxième tour

M. Rémy Schläppy.

M. René Meylan.

Le premier tour de scrutin de l'élection au Conseil d'Etat a donc vu la victoire des trois représentants des partis bourgeois, MM. Jacques Béguin (ppn), Carlos Grosjean (rad) et François Jeanneret (lib) qui ont obtenu la majorité absolue, soit au moins la moitié des suffrages exprimés plus un. Quatre candidats se trouvaient alors en ballotage, dont les deux conseillers d'Etat sortants socialistes tandis que loin derrière venaient M. Frédéric Blaser (pop) et M. Willy Boss (sans étiquette). Ces deux derniers ont fait savoir hier officiellement qu'ils ne maintiendraient pas leur candidature pour un deuxième tour de toute manière sans espoir pour eux, MM. Blaser et Boss s'étant surtout présentés pour que le Conseil d'Etat ne soit pas réélu tacitement dans sa composition actuelle. A la suite de ces retraits, MM. René Meylan (14.167 voix) et Rémy Schläppy (14.160) peuvent donc être proclamés réélus.

* * *

En ce qui concerne les élections au Grand Conseil, dont nous avons donné hier tous les résultats nominatifs par commune, elles ont été caractérisées, sur le plan technique, par une parfaite organisation. Le dépouillement s'est partout déroulé dans les meilleures conditions y compris dans les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds où l'on avait introduit l'ordinateur. A la chancellerie d'Etat, tout fut mis en oeuvre pour que l'on soit informé dans les délais les plus brefs, avec succès. Toutes les personnes mobilisées par le chancelier J.-P. Porchat ont assumé leur tâche avec célérité et efficacité, avec l'aide aussi du député John Clerc qui excelle dans le calcul rapide et la statistique. Une seule ombre au tableau : la commission de vérification pour le district de Neuchâtel, qui a été, et de très loin, la dernière à rendre ses comptes, après trois heures du matin. Son rapport était d'ailleurs entaché d'erreurs dont la moindre n'était pas de placer M. Roger Prébandier (rad) parmi les suppléants alors qu'il devait être proclamé élu au sixième rang de sa liste, comme le prouvaient les calculs que, de guerre lasse, la chancellerie avait elle-même effectués. Ce qui explique pourquoi M. Prébandier ne figurait pas parmi les nouveaux députés figurant dans les listes publiées dans notre édition d'hier. Dont acte. (L)

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Tribunal de police
UN SOCLE MIS AU PILORI

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier, sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

L. L. et C. S., responsables d'une société créée l'année dernière pour la fabrication de béton frais, sont poursuivis pour infraction à la loi sur les constructions. En 1972, L. L. a fait l'achat d'une machine à faire du béton. Il s'est approché des membres du Conseil communal de Buttes pour leur faire part de son intention de monter cette machine de dimensions importantes sur son terrain et sollicita une autorisation provisoire pour commencer l'exploitation, car la somme investie pour l'achat du matériel était importante. Il semble que les membres de l'autorité communale n'étaient pas opposés à l'implantation d'une nouvelle industrie au village et une autorisation verbale provisoire aurait été donnée à L. L., mais avec une réserve : « A vos risques et périls ». L. L., qui considérait avoir le feu vert, fit construire le socle en ciment pour le puissant silo, tout en se réservant de faire un plan des installations et de le déposer pour l'obtention d'une autorisation cantonale.

L'affaire semble avoir traîné et les responsables de l'entreprise se sont vu dresser contravention, l'exploitation du chantier ayant débuté l'année dernière déjà.

On entend des témoins, notamment deux conseillers communaux, qui ont donné leur consentement au départ de l'ouverture de ce chantier mais avec la réserve indiquée plus haut. Le mandataire des prévenus et le tribunal estiment que des preuves complémentaires doivent être administrées et l'audience est renvoyée à une date ultérieure pour l'audition de nouveaux témoins.

APRÈS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Une nuit de cet hiver, alors qu'il faisait un temps de neige et de vent, L. E. roulait à bord de sa voiture sur la route Travers - Noiraigue, à une allure très modérée, la neige recouvrant la chaussée, et l'on ne voyait que le passage des roues des véhicules. Tout à coup, L. E. se trouva en présence d'une voiture en panne, tous feux éteints. Malgré un freinage, il ne put l'éviter et la tamponna par l'arrière. Cette machine, conduite par F. F., était en mauvais état et subit des dégâts importants. Le conducteur ne sortit de sa voiture qu'au moment du choc. Il n'avait pas pris la précaution de placer son signal de panne et de se mettre à côté de sa voiture pour attirer l'attention des automobilistes et éviter un accident.

Les deux prévenus ont reçu un mandat de répression, avec une amende de 20 francs chacun. L. E. conteste sa responsabilité. Il roulait à faible allure, en deuxième vitesse en raison de l'état de la route. Il ne vit la voiture arrêtée au milieu de la chaussée qu'au dernier moment. Le tribunal estime que L. E. n'a pas commis de faute, tandis que F. F. est condamné à 20 francs d'amende et 28 francs de frais pour n'avoir pas signalé la panne de sa voiture au moyen du triangle de panne réglementaire.

INFRACTION A LA LCR

Dans le village de Couvet, en février dernier, G. B. a circulé au volant de sa voiture dans une rue où il se mit à zigzaguer, si bien qu'un piéton qui venait en sens inverse eut peur d'être renversé et dut se réfugier sur un talus de neige. Le même automobiliste, peu après, négligea de s'arrêter à un signal « Stop », si bien qu'au moment où il s'engageait sur la route principale, le conducteur d'une voiture arrivant sur cette artère dut donner un violent coup de volant à gauche pour éviter une collision. G. B. prétend que s'il a zigzagué c'est qu'il a vu des enfants sur la route et a voulu les éviter. Quant au signal « Stop », il ne l'aurait pas vu en raison de la neige. Les renseignements sur la manière de circuler de G. B. ne lui sont pas favorables. Il écope d'une amende de 120 francs, et 73 francs de frais, un délai d'épreuve d'un an lui est imparti pour la radiation de la peine au casier judiciaire. (ab)

TRAVERS

Soirée scolaire

La classe du Mont a offert, à un large public de parents et d'amis, une soirée scolaire très réussie pour marquer la fin du trimestre. L'instituteur, M. Gogniat, a pris cette heureuse initiative qui a plu aux enfants. Ceux-ci ont joué, chanté, récité, encadrés de quelques productions d'aînés. Le tout a été fort applaudi, parce que tout était soigné, très au point et bien joliment joué. La classe et le maître du Mont sont à féliciter. (rt)

Aubades du chœur d'hommes

Hôpital et home de Couvet ont eu la visite du chœur d'hommes L'Espérance, de Travers, qui a chanté quelques pièces aimées de son répertoire et quelques pages de son récent et brillant concert. Les Espériens étaient dirigés par le professeur C.-A. Huguenin. (rt)

A la noble corporation des Abbayes de Couvet

Sous la présidence du capitaine Jean-Luc Bourquin, les membres de la noble corporation des Abbayes de Couvet, fondées en 1614 se sont réunis à l'Hôtel du Pont. Une minute de silence fut observée à la mémoire de MM. Jean Aeby (Couvet) et Maurice Raboud (Noiraigue). Le procès-verbal et les comptes présentés par M. Claude Cuany ont été acceptés à l'unanimité, de même que le rapport des vérificateurs MM. Hermann Codoni et Hermann Otz. MM. Eric et Laurent Wanner ont été proclamés membres de la corporation. Une seule démission a été enregistrée.

La tradition veut que le capitaine change chaque année, aussi l'assemblée a-t-elle nommé M. Charles Amann comme nouveau capitaine. Le poste de lieutenant sera tenu par M. Robert Joliat.

Les juges seront : MM. Albert Haldimann (secrétaire des procès-verbaux) ; Roger Petitpierre (caissier) ; Jean-Pierre Zurcher, Jacques Thierrin, Eddy Wanner, Paul Martin et Hermann Codoni. Commission de tir : MM. Charles Amann et Eddy Wanner. Les statuts devront être modifiés et l'assemblée a décidé de nommer une commission qui sera formée de MM. Joseph Bieler et Francis Fivaz plus le comité de la corporation.

Le 16 juin au stand de Couvet se déroulera le tir annuel des Abbayes. Des félicitations et des remerciements furent adressés à M. Oscar Cuany qui a exercé durant 30 ans la fonction de boursier.

Après que M. Charles Amann eut remercié son prédécesseur M. Jean-Luc Bourquin pour son dévouement durant l'année écoulée, M. René Petitpierre a souhaité que les traditions ne se perdent pas. (bz)

LES VERRIÈRES

Succès pour un référendum

Le référendum lancé il y a quelques jours par deux membres du Conseil général, MM. Guye et Loew, vient d'aboutir. Il porte 127 signatures qui, après un premier contrôle effectué par l'administration communale, semblent valables. C'est donc le corps électoral verrisan qui prendra une décision en dernier ressort, peut-être les 19 et 20 mai lors d'une votation fédérale.

Rappelons que c'est par dix voix (radicales et paysannes surtout) contre six (union et socialistes) que le Conseil général avait suivi il y a quelques temps les propositions de la commission du feu transmises par le Conseil communal. L'augmentation du tarif des amendes semble avoir joué un rôle plus grand que les problèmes de discipline et le montant de la taxe d'exemption dans la décision des signataires.

Il est possible, dans les jours qui viennent, que certaines contre-propositions soient formulées. Ainsi l'électorat pourrait-il savoir ce qui se passerait en cas de rejet des modifications votées récemment. (mlb)

Carnet de deuil

TRAVERS. — Les obsèques du jeune Jean-Marie Wolhauser, tué dans sa voiture par un rocher, dans les gorges du Seyon, vendredi, et qui laisse une jeune veuve et deux petits enfants, ont lieu aujourd'hui à Travers. C'est en effet dans ce village que ce jeune homme a grandi et qu'habitent ses parents, son père y étant conseiller général socialiste. L'émotion a été grande au village, à l'annonce samedi de ce drame, et la sympathie unanime entoure cette famille éprouvée. (rt)

• LE VAL-DE-RUZ • LE VAL-DE-RUZ •

Cernier: championnat de quilles

Le championnat de quilles sur asphalte, organisé récemment par la société des joueurs de quilles « La Couronne », de Cernier, a remporté un grand succès. Une centaine de joueurs se sont affrontés sur les excellentes pistes du restaurant du 1er-Mars. Le record des pistes a une nouvelle fois été battu. Laurent Némitz, de Dombresson, a totalisé 1830 quilles en 200 coups.

RÉSULTATS

CAT. I. — 1. Némitz Laurent, Dombresson, 1830 ; 2. Schliechtieg André, Bévilard, 1791 ; 3. Rindlisbacher Oscar, Bienne, 1752 ; 4. Di Sabatino Mario, Cernier, 1743 ; 5. Fawer Alfred, Avenches, 1742.

CAT. II. — 1. Chambettaz Pierre, Marly-le-Grand, 1798 ; 2. Turale Giovanni, La Chaux-de-Fonds, 1780 ; 3. Rota Roméo, La Chaux-de-Fonds, 1764; 4. Gabi Hans, Neuchâtel, 1763 ; 5. Schroeter Henri, Corminbœuf, 1743.

CAT. III. — 1. Fachin Mauro, Nidau, 1746 ; 2. Leggeri Louis, La Chaux-de-Fonds, 1721 ; 3. Demierre Raymond, Onex, 1717 ; 4. Curty Emile, Fribourg, 1713 ; 5. Favre Daniel, Le Col-des-Roches, 1711.

CAT IV. — 1. Grob Jean-Claude, Neuchâtel, 1685 ; 2. Sudan Casimir, Neuchâtel, 1667 ; 3. Golay Charles, Le Locle, 1642 ; 4. Perrin Georges, Le Col-des-Roches, 1632 ; 5. Humbert-Droz Louis, Le Locle, 1623.

CAT. S I. — 1. Chervet André, Le Locle, 1713 ; 2. Humbert-Droz Edgar, Le Locle, 1640.

CAT. S II. — 1. Stehle Georges, La Chaux-de-Fonds, 850 ; 2. Guinand André, La Chaux-de-Fonds, 850 ; 3. Dubied Paul, Praz-Vully, 834 ; 4. Sigrist Arthur, Neuchâtel, 809 ; 5. Walter Oscar, Neuchâtel, 807.

CAT. DAMES. — 1. Buhler Alice, La Chaux-de-Fonds, 821 ; 2. Monnier Huguette, La Chaux-de-Fonds, 780 ; 3. Stehle Thérèse, La Chaux-de-Fonds, 745 ; 4. Sudan Pauline, Neuchâtel, 702.

NON-MEMBRES. — 1. Raetzo Linus, Fribourg, 1024 ; 2. Favre Raymond, Le Col-des-Roches, 973 ; 3. Di Pampeo N., Fontainemelon, 928; 4. Devenoges Marcel, Cortaillod, 928 ; 5. Porret Raoul, La Chaux-de-Fonds, 926.

FONTAINES

Soirée du Chœur d'hommes

En invitant le public à assister à sa soirée annuelle et en l'assurant qu'il s'agissait d'un programme de valeur, le Choeur d'hommes disait vrai. De plus, il renouvelait son geste des années précédentes en accordant l'entrée gratuite aux personnes du «troisième âge» domiciliées dans la commune.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner si la salle de gymnastique était comble. Au fur et à mesure que le spectacle se déroulait, l'enthousiasme montait avec les applaudissements, et on réclamait des « bis » avec insistance.

Dans la première partie, les choeurs d'hommes de Fontaines et des Geneveys-sur-Coffrane, réunis sous la direction alternée de MM. J. M. et Y. Deschenaux, père et fils, réjouirent les amateurs de chant par l'exécution magistrale de six choeurs.

Mais le plaisir ne faisait que commencer : la troupe « Chantalor », le choeur mixte «Caecilia » et un groupe musical, soit quarante-cinq exécutants de Saint-Blaise, occupèrent la scène sous le titre « Valses de Vienne », suite de chants, ballets, danses, qui firent revivre, pour beaucoup, l'enchantement et les rêves de l'époque des Strauss, et soulevèrent l'enthousiasme du public.

Quant à la suite, seuls les danseurs qui prirent la relève jusqu'au petit matin au rythme de l'orchestre Errijeans pourront dire quel fut son succès. (e)

Aux Geneveys-sur-Coffrane
Un concert très réussi

Samedi soir, à l'annexe de l'Hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane, s'est déroulé le grand concert annuel de la fanfare municipale L'Harmonie. Sous la direction de M. Paul Thomi, de La Chaux-de-Fonds, les membres s'installèrent sur le podium, parmi lesquels de nombreux jeunes musiciens, tous formés par le directeur. L'effectif était samedi de 32 exécutants. De suite une marche fut interprétée. Le président salua les invités, les autorités cantonales et communales et les auditeurs, qui étaient peu nombreux à s'être déplacés.

Le grand morceau du concert était l'ouverture « Majesté des montagnes » de P. Yoder. Cette partition comprenant des difficultés certaines a été parfaitement exécutée. Une polka, « Marianka » de P. Huber de même que « Paris-Belfort », une marche, furent bien enlevées par des musiciens très en verve.

L'instructeur tambour de La Chaux-de-Fonds, M. J. B. Schmid, présenta ses quatre élèves qui, par leurs quatre morceaux, ont démontré que cet ensemble est en très net progrès. Le mérite en revient à son chef. Trois filles se sont ensuite présentées, jouant du saxophone. Une se trouvant à l'hôpital, c'est le directeur, M. Paul Thomi qui prit sa place. Les jeunes de la fanfare, sous la direction du chef, ont interprété avec brio deux vieilles marches, « Le Locle » et « La Brévine ».

En troisième partie, toute la fanfare se présentait sur scène pour interpréter trois morceaux de M. Paul Thomi. La dernière marche de ce concert, la 56e Brigade avec tambours, a fait battre bien des cœurs. L'Harmonie a donné un magnifique concert fort brillamment interprété. Raymond Claude, avec ses musiciens, fit danser les participants au bal qui suivit. (rv)

LA VUE-DES-ALPES

DEUX COLLISIONS
Deux blessées

Hier, à 16 h. 40, M. F. Voegeli, domicilié à La Chaux-de-Fonds, montait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Dans le virage de l'Aurore, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se mit en travers de la chaussée, et coupa la route à la voiture conduite par M. R. F., de La Chaux-de-Fonds, qui venait en sens inverse. Il s'ensuivit une violente collision. Blessée, l'épouse de M. F. Voegeli a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par l'ambulance du Val-de-Ruz. Dégâts importants aux deux véhicules.

Environ une heure plus tard, Mme Simone Némitz, domiciliée à Fontainemelon, montait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Au Bas-des-Loges, elle perdit la maîtrise de son véhicule, qui sortit de la route et heurta violemment un arbre bordant la chaussée. Souffrant d'une commotion et de diverses blessures, Mme Simone Némitz a été transportée à l'Hôpital de Landeyeux. Dégâts importants à la voiture. (mo)

Rapport de la Banque cantonale neuchâteloise

La Banque cantonale neuchâteloise vient de publier son rapport d'activité pour l'année 1972. Il en ressort notamment que l'exercice se solde par un bénéfice net de 2.953.428 fr. 27, soit une progression d'environ 271.000 francs par rapport à 1971.

NOIRAIGUE

Nouvel administrateur

M. Jean-Jacques Revaz

En remplacement de M. Auguste Maeder, le Conseil communal a nommé comme nous l'avons déjà dit M. Jean-Jacques Revaz, en qualité d'administrateur communal. M. Revaz qui prendra ses nouvelles fonctions le lundi 16 avril, est âgé de 29 ans, il est marié et père d'un enfant. Jusqu'à ce jour il était secrétaire à plein temps du parti socialiste neuchâtelois. Souhaitons une longue et fructueuse carrière au nouvel administrateur communal du Pied de La Clusette. (sh)

Conférence captivante

En préparation aux fêtes pascales, le pasteur Durupthy a offert deux conférences à ses paroissiens. La première, qui eut lieu vendredi, traitait d'une énigme historique «Le British Israël ».

Au moyen d'arguments historiques, philosophiques et psychologiques, le conférencier démontra d'une façon convaincante les attaches étroites entre les tribus dispersées d'Israël et la nation anglaise.

L'auditoire suivit avec un intérêt passionné la brillante démonstration et se réjouit de la prochaine conférence : « Après la mort... Où allons-nous ? » (jy)

NEUCHÂTEL

Début d'incendie
Un apprenti blessé

Vers 16 h. 15, hier, un début de sinistre s'est déclaré dans le réservoir d'un camion se trouvant sur le lift du garage de Bellevaux et autour duquel un ouvrier procédait à des travaux de soudure. Le feu a été éteint à l'aide d'extincteurs à poudre par les employés du garage. M. Roger Gauchat, apprenti, a été légèrement brûlé.

MEMENTO

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Kreis, Croix du Marché.
Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Le retour de Sabata.
Arcades : 20 h. 30, Pas vu pas pris.
Bio : 18 h. 40, 20 h. 45, Sex shop ;
Palace : 20 h. 30, Traitement de choc.
Rex : 20 h. 45, Jeunes filles aux lèvres de feu.
Studio : 20 h. 30, Fritz le chat.

vive le printemps !

Pullover dame 13.-
en tricot acryl à côtes, manches courtes

Grenouillère 5.-
en acryl

Pullover enfant 5.-
en coton interlock, col roulé

Blouson pour garçon 18.90
en polyester et coton, doublé nylon, marine ou beige, dès

Jeans pour garçon 15.-
en velours à fines côtes, dès

Collants en nylon mousse 5.-
souples et extensibles — les 3 paires

Mouchoirs pour messieurs 7.95
en coton blanc, bords couleur. La boîte de 6 pièces

Foulard en acétate 4.-
imprimé de pois, fond couleur, 68 x 68 cm

Foulard en nylon vaporeux 95 ct
bord roulotté main, toutes teintes

Fourre de coussin 25.-
en brocard

Montre de plongée «Eloga» 45.-
fabrication suisse, garantie une année

Attaché-case 29.-
imitation cuir grainé, une poche intérieure

Sac de montagne 30.-
en forte toile brune, avec claie intérieure, fond skai, bretelles feutrées

Cage pour canaris 29.90
en métal plastifié blanc

Plongeur électrique 11.-
pour chauffer l'eau, complet

Lampe de panne 8.-
pour voiture, avec feu clignotant, se pose ou se suspend

Laque Chandor 5.95
pour les cheveux
la grande bombe ~~9.90~~

Vase à fleurs 4.50
en cristal moulé, hauteur 15 cm

Tissu de décoration pour rideaux 7.95
en acryl uni, cognac ou rouge
largeur 120 cm — le mètre

Voilage Muratex 6.95
marquisette térylène, avec ourlet, imitation broderie, largeur 250 cm, le m

Linges éponge au kilo 20.-
le kilo

20 % de rabais sur les cartouches de cigarettes de toutes marques

au **printemps**
La Chaux-de-Fonds

Les mesures antisurchauffe frappent les garagistes jurassiens

La section jurassienne de l'Union professionnelle cantonale de l'automobile a tenu son assemblée générale à Delémont sous la présidence de M Marc Vuilleumier, en présence du président central de l'UPSA, de M. Louis Froidevaux, président du TCS et de M. Georges Scherrer, maire.

Dans son rapport présidentiel, M. Vuilleumier s'est réjoui du développement que connaissent les garages jurassiens, dont l'occupation des ateliers est satisfaisante. Cette année s'avère toutefois moins favorable que les précédentes en raison des mesures restrictives prises par le Conseil fédéral. Bien que le Jura ne connaisse pas la surchauffe, les mesures préconisées par les autorités supérieures ont semé une crainte certaine parmi la population, peur dont les répercussions s'exercent sur la vente des voitures. Un net ralentissement est constaté ce printemps dans ce domaine.

Après avoir accepté les comptes et le budget, les 55 membres de l'association ont décidé de continuer à favoriser la formation professionnelle des apprentis, et ce par le versement d'un montant de cent francs.

Le comité a ensuite été élu à l'unanimité pour une période de trois ans. MM. Marc Vuilleumier, président, Delémont ; Jean Bucher, Moutier ; Joseph Erard, Saignelégier ; Fernand Grosjean, Saint-Imier ; Albert Willemin, Delémont ont été confirmés à leurs postes, tandis que M. Edmond Fell, de Delémont succédera à M. Georges Périat. C'est lui qui reprendra la présidence de l'association l'an prochain.

M. Roland Willemin, de Delémont, chef-expert pour les examens de fin d'apprentissage, a relevé les résultats obtenus ce printemps par les apprentis mécaniciens sur automobiles, puis M. Fernand Grosclaude, a fait rapport sur les cours organisés pour les apprentis de garages. Dorénavant, le Technicum de Saint-Imier formera les apprentis des districts de Courtelary, des Franches-Montagnes et de Moutier alors que l'Ecole professionnelle de Porrentruy se chargera de ceux d'Ajoie et de Delémont.

Le comité s'est préoccupé du salaire des apprentis. Les nouveaux tarifs, qui ont valeur de recommandation, sont les suivants : 150 francs par mois pendant la première année, 220 francs durant la seconde, 300 francs durant la troisième et 400 pendant la quatrième.

Enfin, avant le salut de la municipalité apporté par M. Georges Scherrer, maire de Delémont, et le témoignage de gratitude du président jurassien du TCS, M. Louis Froidevaux, de Saignelégier, M. Riquier, président central suisse, a félicité l'Association jurassienne de son travail. Il a toutefois déploré, dans son allocution, que le domaine de l'automobile soit l'un des plus touchés par les mesures contre la surchauffe. En plus de la diminution des ventes qui a été enregistrée, les grandes villes connaissent maintenant des restrictions également dans l'occupation du personnel des ateliers. (fx)

Chasse à l'homme à Delémont

L'évadé était fou furieux

Un évadé jurassien d'une maison bâloise a semé la panique durant quatre heures dans le quartier de la Gare, dans la nuit de dimanche à lundi.

Aux environs de l'heure de fermeture, peu avant 23 heures 30, un homme de 20 ans, N. L., domicilié en Ajoie, pénétrait dans le bar de l'hôtel Terminus. Le jour même, en fin d'après-midi, il s'était évadé du pénitencier de Liestal. Sans mot dire, il se dirigeait vers le comptoir, s'emparait de quelques bouteilles qu'il cassait et, armé d'un couteau à cran d'arrêt et d'un tesson, défiait quiconque. Il se fit même menaçant, semant la panique parmi le personnel et les derniers clients. Lorsqu'on voulut le calmer, et surtout lorsqu'on l'invita à quitter les lieux, il redoubla de fureur. Il enfonça notamment deux fenêtres. Le policier appelé sur les lieux ne put que battre en retraite. Le forcené monta ensuite au premier étage de l'hôtel où il sema un émoi bien compréhensible dans les chambres d'hôtes. Il se rendit ensuite sur la terrasse où il fracassa du mobilier, jetant notamment une table sur une voiture qui passait dans la rue, enfonçant sa toiture.

Entre-temps, un renfort de police avait été demandé. Après avoir bravé les agents, le forcené prit la fuite, pourchassé par une demi-douzaine de gendarmes et un chien. Ce n'est toutefois que vers 3 heures 30 que les policiers parvinrent à arrêter l'évadé, véritable fou furieux. Il a été conduit à la clinique psychiatrique de Bellelay. (fx)

Beau cadeau pour l'école des Bois

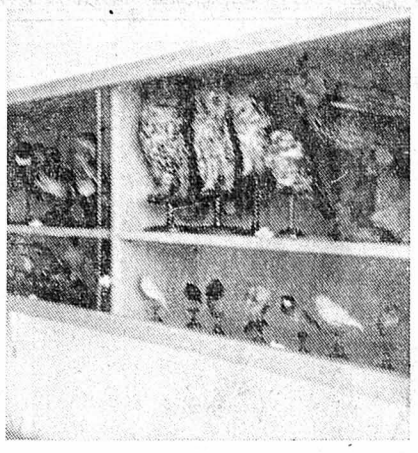

Une partie de la centaine d'oiseaux empaillés, offerts par les frères Bouille.

L'année passée, les fils de A. Bouille, des Bois, avaient offert à l'école du village une magnifique collection d'oiseaux empaillés. La plus grande partie de ces volatiles avaient été chassés et capturés dans la région. Des rapaces diurnes, des chouettes, des hiboux et de nombreuses espèces de passereaux y sont représentés ; trois huppes figurent même dans la belle série d'oiseaux. Afin d'être mise en valeur, la collection a été installée dans des vitrines spécialement conçues, dans les corridors du collège. Ces oiseaux développeront-ils un intérêt de naturaliste chez quelques élèves ? (texte et photo mj)

Que feront-ils ?

Cette année, quatre jeunes gens de la commune achèvent leur scolarité obligatoire, à l'Ecole primaire.

Catherine Wermeille travaillera à l'Office des chèques postaux, et Edmond Clémence, dans les postes ; Paul Boillat (Les Prailats) fréquentera le Technicum du Locle alors que Christian Hofstetter sera employé à la Fabrique Lang, aux Rosez. (mj)

DELÉMONT

Examens théoriques de chasse

Les examens théoriques que doivent subir les candidats chasseurs se sont déroulés dernièrement sous la présidence de M. Hubert Boillat. Les épreuves portaient sur la législation, les armes et munitions, l'exercice de la chasse, la connaissance du gibier et sa protection. Sur 42 candidats inscrits, 35 se sont présentés devant les experts et 13 ont échoué.

L'examen pratique portant sur le tir à grenaille et à balle, le maniement de l'arme et l'estimation à distances aura lieu au début de mai à Sonvilier. Ce n'est qu'après avoir réussi ce deuxième examen et participé à diverses mesures de protection du gibier que les nouveaux chasseurs pourront enfin obtenir leur patente. On le voit, devenir chasseur aujourd'hui, n'est pas qu'une simple formalité. (fx)

GRANDVAL

Assemblée de paroisse

Sous la présidence de M. Marc Studer d'Eschert a eu lieu l'assemblée de la paroisse réformée de Grandval. Le procès-verbal de la dernière assemblée lu par M. Edmont Gobat a été accepté, ainsi que les comptes présentés par M. Marc Studer et qui bouclent avec un reliquat actif. Une intéressante information sur l'année scolaire longue au sujet du catéchisme a été exposée par le pasteur Diacon. Dans les divers un rapport sur les transformations et l'installation du chauffage à la cure a été présenté par le président de paroisse.

MOUTIER

Concert de la chorale ouvrière « L'Amitié »

L'aula de l'école Chantemerle était comble samedi soir à l'occasion du concert de la Chorale ouvrière, dirigée pour la dernière fois par M. André Marchand. Chansons, variétés figuraient au programme totalement conçu et réalisé par les membres de la chorale. Sonorisation, jeux de lumière, tout fut parfait et chacun a pu se rendre compte que l'aula de cette nouvelle école se présentait admirablement à toutes manifestations et concerts. M. Marchand directeur démissionnaire a reçu un magnifique cadeau pour son dévouement et sa longue activité au sein de la chorale. (kr)

MONTFAUCON

Ouverture de la station du haras fédéral

Comme chaque printemps, la station du haras fédéral d'Avenches s'est ouverte à nouveau. Les étalons « Dior 1958 », « Judo 1961 » et « Jean-Daniel 1968 » ont été choisis, comme l'an dernier, pour la nouvelle période de monte.

Pour la 16e fois, la station est placée sous la responsabilité de M. Roger Pochon, palefrenier.

En 1972, cent trente-huit juments ont été saillies à la station de Montfaucon, ce qui démontre une certaine stabilité avec les années précédentes, bien que dans l'ensemble du pays, l'effectif des juments est en légère baisse. (by)

Avant le centenaire de l'Ecole secondaire de Tramelan

La commission de l'école secondaire, qui est présidée par M. Roland Choffat, s'est réunie environ une douzaine de fois durant la dernière année scolaire. De plus les membres effectuent encore des visites de classes individuellement. L'inspecteur scolaire s'est déclaré très satisfait de l'enseignement des maîtres. Il est également relevé dans le rapport de la commission que de nombreux maîtres ont suivi des cours relatifs aux nouvelles méthodes d'enseignement. Il ne fait aucun doute que cette modification d'enseignement pose également des problèmes aux parents et à cet effet il a été organisé une séance avec les parents des élèves de 5e année, afin de les orienter sur les méthodes de travail à l'école secondaire. D'autre part, le directeur, M. Serge Chopard, a donné à nouveau son cours de mathématique moderne pour que les participants puissent se familiariser avec cette nouvelle méthode. Ce cours était organisé dans le cadre de l'Université populaire.

L'effectif à l'école secondaire se compose actuellement de 187 élèves (89 garçons et 98 filles) qui sont répartis dans 10 classes. La classe la plus nombreuse comprend 22 élèves tandis que la plus faible se compose de 13 élèves seulement. Pour l'enseignement, le collège des maîtres comprend 11 professeurs et se trouve placé sous la direction de M. Serge Chopard.

C'est parmi un grand éventail de professions que les 33 élèves qui quittent l'école ont choisi le leur : 5 élèves entreront au gymnase tandis que 3 s'en iront à l'école normale et 1 se vouera à l'école enfantine. Les autres se répartissent dans les professions suivantes : technicum : 5 ; employés de commerce ou banque : 8 ; école Bénédict : 2 ; mécaniciens : 4 ; stage à l'étranger : 2 ; et 1 dans les professions suivantes : forestier-bûcheron ; agriculteur ; aide-infirmière.

Enfin l'école secondaire marquera cette année d'une façon particulière son 100e anniversaire. Cette importante manifestation se déroulera le 30 juin et nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement en ce qui concerne le programme. (vu)

Décès du doyen

Lundi matin, le doyen de la localité, M. Paul-Robert Mathez est décédé après une courte maladie, dans sa 97e année. Jouissant d'une bonne santé à l'âge de la retraite, il put encore pratiquer durant quelques années le métier d'horloger. M. Mathez était domicilié rue Virgile-Rossel 42 et était né le 20 septembre 1876. (vu)

Effort commun en faveur du tiers monde

Près d'une centaine de personnes participaient samedi soir au souper-ceinture organisé par les paroisses catholique et réformée. Si ce nombre est quelque peu inférieur à celui de l'année dernière, il faut en rechercher les causes dans le fait que plusieurs manifestations étaient organisées à cette date. Malgré cela, un magnifique résultat financier a été atteint, puisque près de 500 francs pourront être partagés par les paroisses, montant destiné à l'Action de carême et de Pain pour le prochain. A l'occasion de ce souper, les participants ont souhaité que cette rencontre devienne une tradition. M. F. Fleury, curé, anima la partie récréative de la soirée, en présentant un magnifique exposé de son voyage d'étude en URSS. (vu)

MURIAUX

Un quart de siècle aux PTT

M. Charles Frésard vient de fêter ses vingt-cinq ans de service comme buraliste postal et facteur de Muriaux. M. Moser, directeur de l'arrondissement de Neuchâtel, est venu le féliciter et lui exprimer la profonde gratitude des PTT pour sa fidélité et la qualité de son travail. En témoignage de reconnaissance, il lui a remis une magnifique pendule neuchâteloise. (y)

Carnet de deuil

MOUTIER. — On a rendu les derniers honneurs à M. Eugène Muller, décédé dans sa 70e année. Ancien joueur du FC Moutier et fidèle supporter du club, M. Muller ne comptait que des amis à Moutier et son départ sera très regretté. (kr)

Aménagement d'une rue de Bévilard

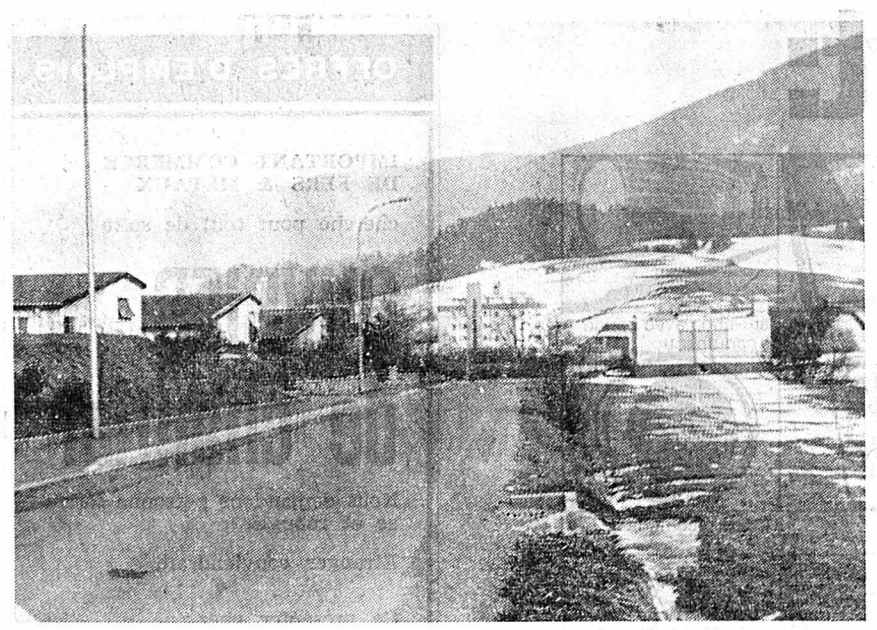

En décembre 1971, les citoyens de Bévilard votaient un crédit de 330.000 francs pour l'aménagement de la route de Champoz. En bordure de cette route, depuis quelques années, un quartier de maisons familiales s'est rapidement développé. D'ailleurs, une surface importante reste à disposition pour un développement futur de la cité. C'est aussi dans cette zone que la commune, avec les communes voisines, prévoit la construction d'une piscine.

Le crédit voté par les citoyens n'a pas été utilisé dans sa totalité. Ainsi, les factures payées représentent un montant de 265.000 francs. 212.000 frs ont été versés à l'entreprise de travaux routiers ; 22.000 francs pour l'éclairage ; 21.000 francs pour le bureau d'ingénieurs ; 12.000 francs pour des achats de terrains. En 1971, la commune ayant réalisé un boni, 55.000 francs ont pu être affectés à l'amortissement de la dette. La subvention de l'Etat s'élevant à 10.000 francs et la participation à la société Sable Moron SA, avec qui la commune avait signé une convention mais qui a cessé entre temps son activité pour non rentabilité, s'élevant à 20.000 francs, il reste donc 180.000 francs à amortir. Bévilard, localité industrielle prospère, fait face à ses obligations financières avec plus de décontraction que d'autres localités. Il suffirait pour s'en convaincre de relever que la quotité d'impôt est restée basse. (texte et photo cg)

Succès et départ à Malleray

Il serait difficile de citer tous les anciens élèves des écoles primaires et secondaires de Malleray-Bévilard qui viennent de terminer leurs études ou des apprentissages. Les succès sont nombreux. L'école secondaire, quant à elle, a dû enregistrer malheureusement le départ de maîtres. M. Jean-René Quenet, maître littéraire, part à Moutier. Il aura développé une activité féconde dans la vallée, s'occupant notamment des loisirs des enfants. Il est président de la section de l'Université populaire. Il a enseigné à Malleray durant 5 ans. Mme Marthaler a également demandé à être remplacée. Enseignant auxiliaire, elle était chargée de l'italien et sera remplacée par un maître italien établi à Bévilard. Les autorités et la direction, prenant congé de ces maîtres, ont également remercié MM. Marcel Guélat et Herbert Pauck de Courrendlin et Tavannes, maîtres provisoires. Le premier sera professeur de mathématiques à l'Ecole normale de Bienne, le second poursuit ses études.

La bienvenue est souhaitée à M. Simonin, nouveau maître de sport, habitant Moutier et à M. Donzé de Tramelan, licencié en sciences économiques. (cg)

Poste au concours

Une mutation ayant eu lieu au sein du personnel de la commune, un départ étant aussi enregistré, l'autorité locale a mis au concours le poste de garde-police et concierge. (cg)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

La nouvelle affectation du Moulin de la reine Berthe

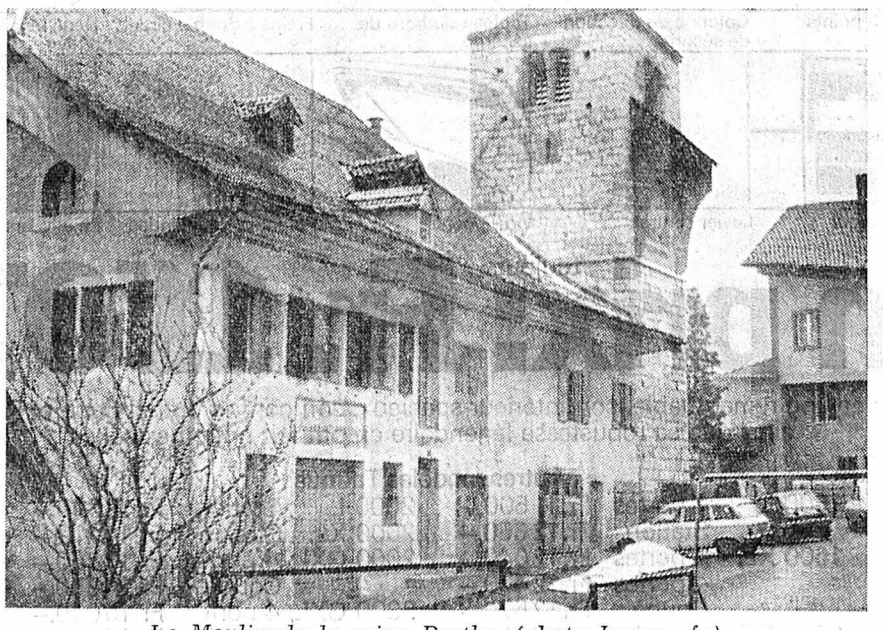

Le Moulin de la reine Berthe. (photo Impar - fx)

Dans une précédente édition, nous avons relaté l'achat du Moulin de la reine Berthe par le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. On peut préciser que cette acquisition s'est faite sans débours, les créanciers étant d'accord de maintenir les prêts hypothécaires. Il s'agit donc de paiement par reprise de dettes.

Maintenant, dans un premier temps, des travaux devront être effectués et des aménagements être assurés pour les besoins de l'acquéreur ; il s'agit d'abord du ou des bureaux pour les services adminstratifs, de deux salles de cours et d'un hall d'accueil notamment. Il en coûtera environ 50.000 francs qui seront couverts comme suit : don de Pro Juventute de 30.000 francs ; 20.000 francs à trouver par une campagne dans le vallon, qui rencontrera certainement un écho favorable. (ni)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

• Douleurs?
• Grippe?
• Maux de tête?
ASPRO soulage vite
Nouveau: maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents

apprécié... éprouvé... sûr...

Voilà les qualités de Semperit. Chaque pneu avec ses avantages particuliers. Un pneu qui vous assure un parfait confort et un long usage. Demandez-le à votre fournisseur habituel.

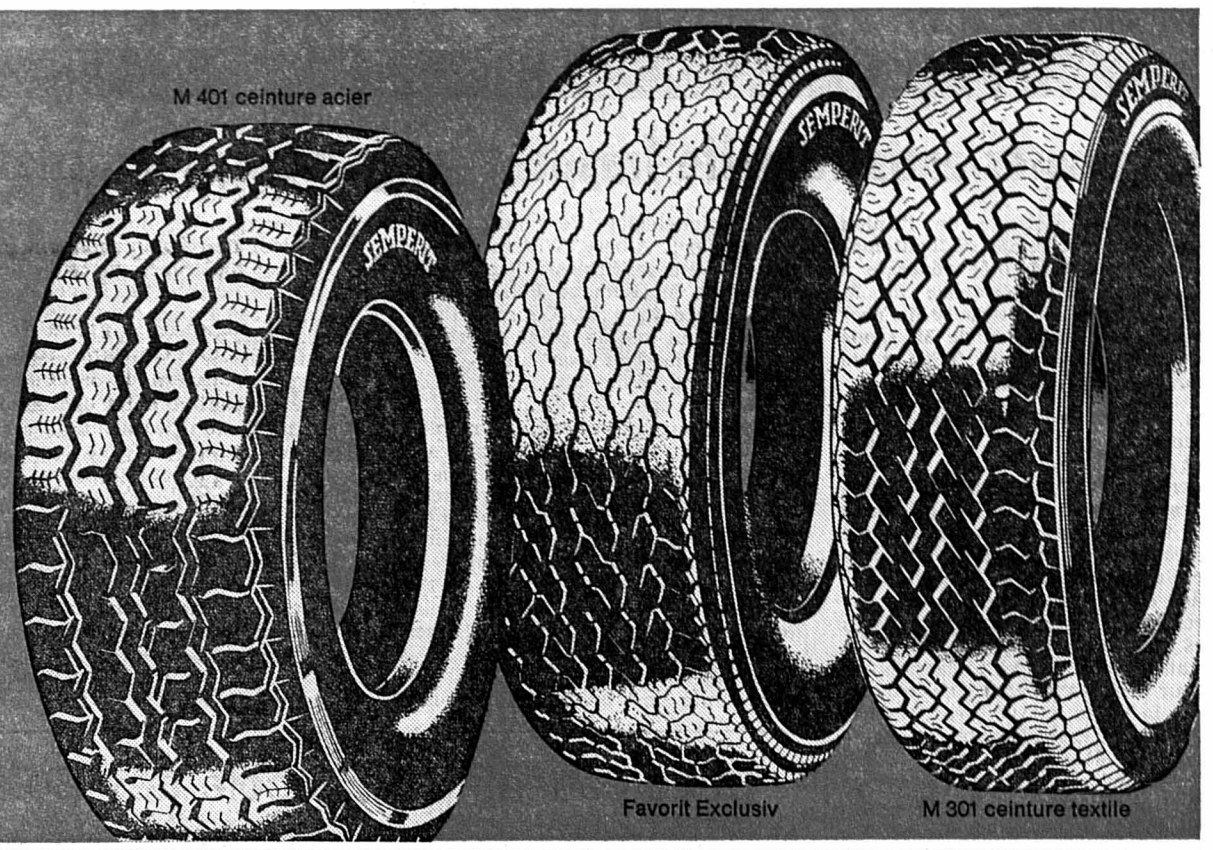

SEMPERIT

SEMPERIT SA, Langgrütstrasse 112, tél. 01/54 52 00, 8047 Zurich
Filiale Genève, 3, rue des Ronzades, tél. 022/42 42 44
Dépôts à Bâle, Berne, Lugano, Lucerne, St-Gall et Lausanne

Ford Taunus 1600 L

Son équipement:

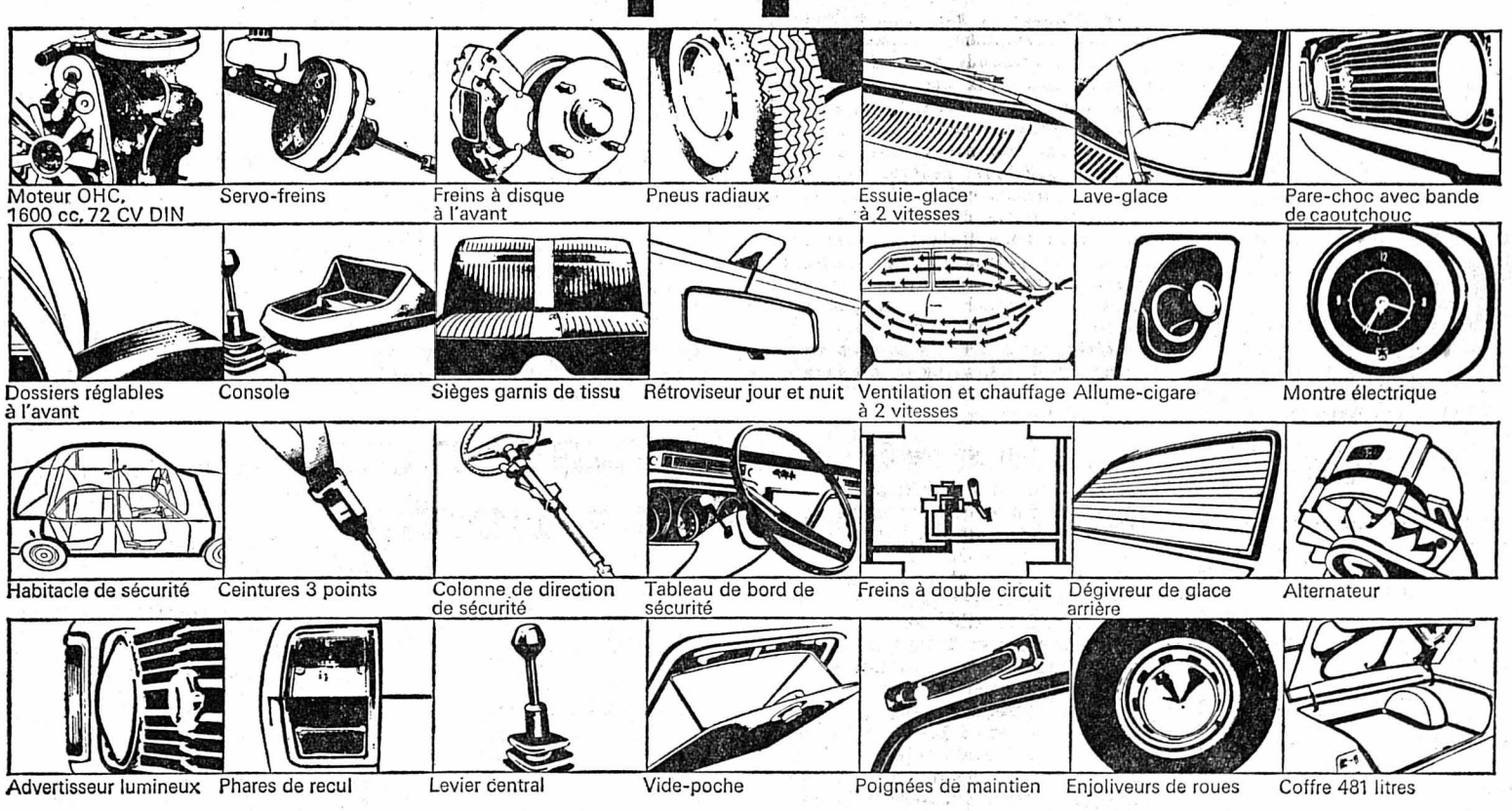

toujours
Son prix: Fr. 11'070.-

Son styling remarquable, son intérieur spacieux, son confort authentique et luxueux ainsi que sa robustesse légendaire en ont fait notre bestseller.

Autres modèles Taunus

1600 L,	4 portes	Fr.11 500.–	2000 L,	Station	Fr.13 340.–
	Station	Fr.12 650.–	2000 XL,	Station	Fr.14 310.–
1600 XL,	2 portes	Fr.12 040.–	2000 GXL,	4 portes	Fr.14 250.–
	4 portes	Fr.12 470.–		Coupé	Fr.14 350.–
	Coupé	Fr.12 570.–	2300 GXL,	4 portes	Fr.15 040.–
1600 GT,	Coupé	Fr.13 230.–		Coupé	Fr.15 140.–
1600 GXL,	4 portes	Fr.13 860.–	(Tous les modèles peuvent être livrés avec boîte automatique.)		
	Coupé	Fr.13 960.–			

Ford

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92/rue de la Serre 102 – **Le Locle :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31 – **Neuchâtel :** Garage des Trois Rois S. A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.

F. Fister
MEUBLES
LA CHAUX-DE-FONDS
SERRE 22

vous offre

10% de rabais
sur tous ses articles
30 mois de crédit

A LOUER
pour le 1er juillet 1973

appartement

de 3 1/2 pièces, tout confort, avec cave et grenier, ascenseur, service de conciergerie, au 9e étage de l'immeuble de la Caisse nationale, L.-Robert 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 76 54.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT COMMERCE DE FERS & MÉTAUX

cherche pour tout de suite

OUVRIER de chantier

Nous demandons personne sérieuse et robuste.

Etranger conviendrait.

Se présenter chez :

A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. KAUFMANN succ.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Marché 8 - 10
Tél. (039) 23 10 56

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Le poste ci-dessous est actuellement au concours :

géolier

à la prison du Bois-Mermet, 1018 Lausanne.

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la Feuille des avis officiels du Canton de Vaud du mardi 3 avril 1973.

ON DEMANDE

pour le service du BEL-ETAGE de l'HOTEL MOREAU

jeune fille

jeune débutante

mercredi et jeudi de 10 à 17 h.

Pilule et ordonnance médicale

La presse a relaté dernièrement des cas d'atteintes à la santé, voire de troubles mortels qui auraient été dus, en Suède, à l'usage de pilules anticonceptionnelles. Des poursuites auraient été engagées devant des tribunaux contre des sociétés fabriquant ces contraceptifs, utilisés par des femmes qui « n'avaient pas subi d'examen de contrôle préalable et n'avaient pas reçu d'information suffisante ».

Le Service romand d'information médicale rappelle que les pilules contraceptives, en Suisse, ne peuvent être obtenues que sur ordonnance médicale. Seul un médecin est à même de prescrire une pilule dont la formule s'adaptera avec nuance à l'âge, à l'organisme et à l'« ambiance » hormonale de la femme. La tendance actuelle va aux préparations les moins dosées, surtout en œstrogènes.

Il existe des contre-indications à la prescription de la pilule, notamment des antécédents de thrombo-embolies, ainsi que d'autres accidents et troubles circulatoires. Mais là encore le médecin décide, tout comme il fixe, lors de la première visite et selon les cas, le rythme des contrôles ultérieurs, en général chaque année, voire deux fois par an. (ats)

Pétition au Conseil fédéral du «Groupe ouvert pour le renouvellement du système pénitentiaire»

A la suite de la grève de la faim de M. Louis Gaillard, des détenus des pénitenciers de Bochuz (VD) et de Regensdorf (ZH) ont envoyé des pétitions au Conseil fédéral demandant l'adaptation des conditions de détention aux exigences du Code pénal suisse (d'après l'article 37 CPS, les peines de réclusion doivent être exécutées de manière à exercer sur le condamné une action éducative et à préparer son retour à la vie libre). Les pétitionnaires invitent le Conseil fédéral à ouvrir une enquête dans les établissements pénitentiaires de Suisse sur l'inapplication de l'art. 37 CPS.

En Suisse, il y a environ une douzaine d'organisations et de groupes qui s'occupent des problèmes de l'exécution des peines de réclusion. Beaucoup d'entre eux se consacrent d'une manière très intense à l'aide aux détenus et aux libérés. Ils savent cependant que tout effort peut rester vain si les résultats obtenus sont toujours anéantis par les mauvais effets d'un sytème pénitentiaire dépassé. Il faut donc viser à l'abolition des conditions qui produisent ces effets déplorables comme par exemple, le haut pourcentage des récidivistes. Il y a quelques mois, ces organisations se sont réunies pour former un « groupe ouvert pour le renouvellement du système pénitentiaire », dans le but de coordonner leurs activités mutuelles et de plaider leur cause sur le plan politique. Ils se sont résolus à soutenir les pétitions de Bochuz et de Regensdorf pour dénoncer de nouveau au gouvernement et au public les inconvénients dans les prisons de notre pays.

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore prononcé sur ces pétitions du mois de novembre passé. Par conséquent, le « groupe ouvert pour le renouvellement du système pénitentiaire » se joint au texte de la pétition de Regensdorf du 28 novembre 1972. On souhaitait que le gouvernement helvétique se souvienne de son devoir de surveillance en tournant son attention tout particulièrement sur la situation de la détention en Suisse. Les demandes d'une minorité peu disposée à s'articuler méritent certes d'être prises au sérieux d'autant plus qu'elles coïncident avec l'intérêt public. (ats)

La Conférence universitaire suisse et le «numerus clausus»

La Conférence universitaire suisse (CUS) a fait le point, dans son rapport de gestion qui a été commenté hier à Berne, au cours d'une conférence de presse, des problèmes fondamentaux qui l'ont occupée au cours de l'année 1972. Parmi ceux-ci figurent la révision des bases légales, la réforme des études, la question des limitations à l'accès, l'examen des requêtes d'investissement et l'instrument de travail.

NUMERUS CLAUSUS

Ainsi que l'ont expliqué le président de la CUS, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat neuchâtelois, et M. Claude Perrier, professeur à l'Université de Genève et président de la Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la médecine de la CUS, il faut constater que la CUS n'a pas le pouvoir d'empêcher l'introduction du « numerus clausus » dans les différentes Universités du pays. Les « principes généraux en vue d'éviter l'introduction de mesures restreignant l'admission », principes adoptés par la conférence le 2 décembre 1971 et entrés en vigueur le 1er janvier 1972, n'ont modifié en rien cette situation. Les mesures prises en médecine — en particulier la procédure d'inscription préalable qui permet de connaître avant le début de l'année d'étude le nombre probable d'étudiants débutants et de faire face à un excès d'inscriptions par rapport au nombre de places disponibles — visent à garantir à tout Suisse ou à tout étranger établi en Suisse la possibilité de commencer ou d'achever les études de son choix au moins dans une Université suisse. Mis sur pied en 1972, ce système n'a pas eu la même portée partout. Dans la plupart des cas, le délai d'immatriculation a été avancé au 1er juin. Mais cela n'a pas été possible à Zurich où les bases légales faisaient défaut. On a réussi à éviter, une fois de plus, en 1972, l'introduction de mesures restrictives à l'échelon national. Mais pour la première fois la situation a été critique.

UN SIMPLE PALLIATIF

La Suisse romande a disposé d'un nombre de places suffisant à accueillir tous les intéressés dont la liste avait été établie d'après le système des priorités adopté en son temps par la conférence universitaire romande. En Suisse alémanique, le rôle inégal conféré à l'inscription préalable a eu pour effet qu''après le délai fixé pour l'inscription préalable, un grand nombre d'étudiants retardataires ont voulu — et ont pu — s'immatriculer à Zurich. Cependant, beaucoup d'étudiants sont restés longtemps dans l'expectative ne sachant s'ils étaient admis et, s'ils l'étaient, où ils pourraient commencer leurs études de médecine.

Si tous les étudiants suisses annoncés dans les délais ont pu entreprendre des études de médecine, il n'en a pas été de même des étudiants étrangers dont les demandes d'admission affluent par milliers dans les différentes Facultés de médecine: seule une infime minorité d'entre eux ont vu agréer leur demande (19).

L'inscription préalable ne constitue, à longue échéance, qu'un simple palliatif. Il s'agira d'augmenter la capacité d'accueil et de libérer à cet effet les moyens financiers nécessaires. Par les études qu'elle entreprend, la CUS tente de fournir les éléments de décision sur la capacité d'accueil et les besoins en médecins. Ce problème est d'ailleurs général et concernera également les autres Facultés.

AUTRES PROBLÈMES DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE

La conférence universitaire suisse, dont l'assemblée pléniaire comprend 33 membres et observateurs permanents et le bureau 9 membres, a confié à 6 commissions le soin de procéder aux études nécessaires à la politique universitaire. En 1972, les dépenses se sont montées à 673.550 fr. (alors que le budget prévoyait un total de 890.000 francs). La somme disponible pour 1973 est de 1.165.000 francs.

Le question de la révision des bases légales a été discutée à plusieurs reprises. Le « non » de la votation populaire des 3 et 4 mars derniers ne permet pas une révision complète de la loi sur l'aide aux Universités telle que les autorités le souhaitaient. Il faudra continuer à se fonder sur les dispositions légales existantes (subventionnement, conditions de subventionnement). La révision de cette loi dont la première période de subventionnement expire au 31 décembre 1974 n'a été qu'ébauchée au cours de l'année d'exercice.

Au sein de la Commission de réforme des études, l'unanimité n'a pas été faite, car chaque membre se fait une conception particulière du problème. Il faut dire que ce groupe de travail réunit des hommes politiques, des eiseignants et des étudiants. Les points de vue ont été confrontés. Grâce à ces affrontements, la prise de conscience du problème s'accentue. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Un avion s'écrase au Pizol

Un avion monomoteur privé, parti dimanche en début d'après-midi de l'aérodrome d'Altenrhein, à destination vraisemblablement de Samedan (Haute-Engadine), avec quatre personens à bord, s'est écrasé au Pizol. Le pilote est parvenu, hier matin, à gagner la cabane du CAS du Pizol pour donner l'alerte. Une personne a trouvé la mort dans cet accident.

ARRESTATION DE DEUX SICILIENS A LUGANO

Deux ressortissants de Gela (Sicile), ont été arrêtés à Lugano, au moment où ils se livraient au commerce de monnaies anciennes, dérobées au Musée d'archéologie de Gela, en janvier 1971. Les deux individus avaient déjà réussi, au cours de l'année 1971, à écouler des monnaies anciennes, à Lugano, pour une valeur estimée à 50.000 francs.

PRÈS DE BALSTHAL : TROIS VICTIMES DE LA ROUTE

Un grave accident de la circulation qui s'est produit samedi en fin d'après-midi sur la semi-autoroute entre Balsthal et Oensingen et qui avait coûté la vie à deux motocyclistes, a fait une troisième victime. Il s'agit de M. Burkhard, 25 ans, mécanicien de Muttenz (BL). Il était le passager d'une motocyclette heurtée par une autre moto, qui avait dérapé à la suite d'un dépassement.

Consultations d'Helsinki pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Progrès satisfaisants dans certains domaines

De passage à Berne ces jours, M. Samuel Campiche, ambassadeur de Suisse en Finlande et chef de la délégation suisse aux consultations d'Helsinki pour la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), est venu rendre compte au chef du Département politique fédéral, M. Pierre Graber, conseiller fédéral, des résultats acquis au cours de la troisième phase du rendez-vous finlandais. M. Graber a réuni les journalistes accrédités pour qu'ils puissent entendre personnellement M. Campiche et lui poser leurs questions. Dialogue fort vivant et plein d'intérêt qui a pris les allures sinon la forme d'un « hearing », apportant la preuve d'un véritable esprit d'ouverture à l'égard des journalistes.

PHASE TROIS

Les consultations d'Helsinki ne sont pas autre chose que la prénégociation au niveau des ambassadeurs qui doit permettre de déboucher sur la conférence de sécurité et de coopération européennes proposée par l'URSS et les pays de l'Est. Elles se sont scindées jusqu'à présent en trois phases distinctes : 22 novembre - 15 décembre, 15 janvier - 9 février, 26 février - 6 avril, et les ambassadeurs sont parvenus la semaine dernière à la fin de la troisième phase qui devait déterminer peu ou prou le contenu des quatre grands chapitres qui formeront l'essentiel de l'ordre du jour de la future conférence au niveau des ministres des Affaires étrangères.

M. Campiche a souligné qu'au cours de cette phase No 3, certains progrès ont été obtenus dans l'immense effort pour harmoniser les vues encore souvent divergentes sur le contenu des quatre groupes de problèmes que devra examiner la conférence à venir : problèmes de sécurité, ceux de l'économie, le chapitre des relations humaines et celui qui a trait aux suites qu'aura la conférence. C'est au chapitre sécurité que les progrès ont été marquants. En effet, le catalogue des principes, leur application ainsi que les mesures militaires (en correlation avec les négociations de Vienne sur la réduction des armements) ont été examinés. Les échanges de renseignements sur ce dernier point marquent le parallélisme qu'il faudra introduire entre les deux procédures d'Helsinki et de Vienne.

Dans le chapitre économique, une prolifération de propositions émanant notamment des pays de l'Est visent à promouvoir une meilleure coopération et des échanges commerciaux plus suivis entre l'Est et l'Ouest. La clause de la nation la plus favorisée y joue un rôle en vue. Quant au chapitre des relations humaines, on ne note encore aucun rapprochement des points de vue, ni aucun progrès sensible dans cette direction. Quant aux suites de la conférence, deux conceptions s'y affrontent, notamment entre délégués occidentaux et orientaux : les pays de l'Est et l'URSS en tête voudraient déboucher d'emblée sur un nouvel organisme de consultation (secrétariat, etc.) pour la coopération et la sécurité européennes. Quant aux occidentaux, ils voudraient d'abord obtenir des résultats concrets dans les négociations, avant de donner leur accord pour la création d'un nouvel organe qui, par la force des choses, viendrait s'ajouter aux organismes déjà existants (Conseil de l'Europe, CEE, OCDE, etc.). La Suède, à la suite de la visite de M. Kossyguine, s'est rangée du côté russe et plaide maintenant en faveur de l'instauration sans retard d'un secrétariat aux tâches permanentes.

BON TRAVAIL DES NEUTRES, DONT LA SUISSE

Un comité de rédaction pour le chapitre « sécurité » est au travail pour en achever la rédaction. La coordination de ce comité a été confiée aux représentants de l'Autriche, de la Suède et de la Suisse. Ce que M. Campiche n'a pas dit, c'est qu'il s'agit d'un double coup de chapeau : aux efforts des neutres, et aux petits pays qui ont su imprimer d'emblée des impulsions bénéfiques et dynamiques à ces phases de consultation d'Helsinki.

Qu'en est-il du projet établi et proposé par la Suisse pour inclure un système de règlement pacifique des différends par voie d'arbitrage ? Ce projet se place dans le chapitre « sécurité », et dans le sous-chapitre « application des principes de sécurité ». On se trouve encore en plein effort de négociation pour obtenir le maximum d'adhésion à l'inclusion de ce principe d'arbitrage dans le programme de la conférence. Evidemment, il y a dans ce projet suisse une sorte de dynamisme auquel il est difficile de s'opposer : ni à l'Est ni à l'Ouest on ne peut le combattre ouvertement sous peine de soulever des tollés internationaux. Mais il y a toujours l'échappatoire des artifices procéduriers ! Il est certain que les grandes puissances, par exemple, ne voient pas toutes d'un œil favorable les obligations contraignantes d'une procédure d'arbitrage internationale. Il faudra donc continuer le travail patient de persuasion et de discussion, avec l'espoir que le projet suisse devienne celui de la conférence...

Par ailleurs, l'entente règne au sein des délégations des pays neutres : il y a un certain degré de coopération (sinon de concertation) et les neutres s'appuient souvent mutuellement. Cela n'exclut nullement des positions divergentes sur des points précis. C'est ainsi que la Suède appuie la thèse russe de l'urgence pour la création de l'organe permanent. La Suisse et l'Autriche sont beaucoup plus réticents et attendent de voir des progrès réels et pratiques dans un climat de détente Est-Ouest, avant de fixer leur attitude quant au nouveau secrétariat permanent.

QUELLE EST L'ATTITUDE SOVIÉTIQUE ?

Les enseignements des vingt semaines de consultations, de dialogue, d'explications de part et d'autre semblent démontrer trois évidences : les Russes sont décidés à obtenir que la conférence débute au mois de juin de cette année — c'est-à-dire dans deux mois. D'autre part, ils respectent les positions claires prises par d'autres pays (dont les neutres). Enfin, il ne semble pas y avoir de divergences entre l'URSS et les Etats-Unis au sujet du calendrier d'Helsinki.

Mais il y a l'inconnue et les incertitudes des consultations pénibles de Vienne où les choses traînent, et on s'y éternise dans un stade préparatoire sans déboucher sur une entente, ne fut-ce que partielle. Or, il faudra bien harmoniser quelque peu les deux calendriers, vu que les problèmes de sécurité et ceux de la réduction des forces militaires sont complémentaires, ce qui crée un lien étroit entre Helsinki et Vienne.

Il semble donc difficile aujourd'hui déjà de prévoir comment cette indispensable harmonisation pourra être obtenue à temps. A Helsinki au cours de la quatrième phase — elle débute le 25 avril — beaucoup de points obscurs devront encore être élucidés. Un comité spécial y traitera les questions dites techniques liées à la conférence et un autre groupe de travail établira les règles de procédure et l'organisation de la conférence. Débouchera-t-on à temps sur un « consensus » suffisamment général pour tenir l'horaire prévu par les deux super-grands ?

Les semaines à venir répondront à cette interrogation.

Hugues FAESI

En quelques lignes...

ZOUG. — La Fondation suisse de cardiologie, qui lance une campagne du 9 au 21 avril ayant pour thème « les maladies du cœur de l'enfant », vient de publier un communiqué destiné à mieux faire connaître les problèmes de dépistage, de traitement et de recherches de ces affections chez l'enfant.

LAUSANNE. — Dans sa séance du 5 avril dernier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu deux nouvelles écoles d'infirmières et d'infirmiers-assistants, dont celle de l'Hôpital cantonal de Lausanne.

KLOTEN. — Au cours de l'année 1972, les douaniers de l'aéroport de Zurich-Kloten ont consulté une moyenne de 15.000 passeports par jour, chiffre qui s'est élevé à 26.000 le jour d'affluence record, lors des contrôles de bagages à main, les douaniers ont saisi 200 armes à feu, plus de 3000 couteaux à cran d'arrêt, des poignards, des coups de poing américains, des matraques en métal et des flacons de gaz lacrymogène sous pression.

ZOLLIKOFEN. — Les autorités spatiales américaines de la NASA ont attribué la semaine dernière à Washington la « médaille pour des prestations scientifiques extraordinaires » au professeur J. Geiss, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Berne. Le professeur Geiss a reçu cette médaille en tant que chef du groupe de recherche qui a mis au point un appareil permettant d'étudier les vents solaires et qui a été utilisé lors des vols d'Apollo 11, 12, 14, 15 et 16.

BERNE. — La Chancellerie fédérale constate que l'initiative populaire fédérale contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger (modification de l'art. 89 de la Constitution fédérale) a abouti. Sur 59.457 signatures déposées, 58.502 sont valables.

ZURICH. — En 1972, la police cantonale zurichoise a dû procéder à 1575 recherches de véhicules volés, dont 92 pour cent purent être retrouvés. Un an auparavant, en 1971, on n'avait enregistré que 1336 vols d'automobiles. Comme par le passé, les vols de motocycles ont été de loin supérieurs en nombre : 5421 en 1972, contre 4923 en 1971. 69 pour cent de ceux-ci ont été récupérés.

GENEVE. — 200 savants sont réunis à Genève, depuis hier, dans le cadre de la « 4e conférence internationale de la matière condensée des éléments de transition ».

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: *Willy Gessler*
Rédacteur en chef responsable: *Gil Baillod*
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Cas de variole à Londres

Mesures suisses

Le Service fédéral de l'hygiène publique communique, en se fondant sur les dernières informations reçues hier du ministère de la santé à Londres, que trois personnes, dont une est décédée, ont été atteintes de la variole dans la capitale britannique jusqu'au 30 mars.

Comme on ne peut prévoir pour l'instant comment évoluera la situation, il est recommandé aux voyageurs qui se rendent en Angleterre de se faire vacciner contre la variole et de faire inscrire la vaccination dans un certificat international de vaccination. Suivant les circonstances, la Suisse se réserve d'exiger un certificat de vaccination des voyageurs venant d'Angleterre et d'en introduire en tout temps le contrôle. (ats)

Le traitement approprié des déchets

Une journée d'information consacrée aux problèmes de la récupération des déchets sur le plan communal et régional, en vue de leur recyclage dans les circuits de production, a été organisée récemment à Morges par la Ligue pour la propreté en Suisse. Plusieurs spécialistes de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux et de « L'International reference center » de l'OMS, ainsi que des représentants de divers services et organisations de ramassage des ordures y ont pris part.

Depuis plus de 18 mois, les services de voirie de Morges et de 19 communes avoisinantes pratiquent le ramassage séparé des déchets de papier et de verre des ménages, du commerce et de l'industrie. Le but de cette journée d'information était de faire entrevoir, à l'appui d'exemples concrets, les possibilités et moyens de perfectionner ce système et de l'étendre à d'autres régions.

Le système de ramassage séparé de certaines catégories importantes de déchets — appliqué sur le plan communal et régional — est en effet un des principaux éléments de la nouvelle conception de la gestion des déchets, car il permet de récupérer des matières premières en vue de leur réutilisation.

Comme il n'est pas possible d'éliminer définitivement ou de détruire les déchets, mais qu'on ne peut que les transformer en résidus solides, liquides ou gazeux, il convient de promouvoir la récupération des déchets réutilisables, ainsi que la récupération des matières premières contenues dans les déchets afin de réintégrer ceux-ci dans les cycles naturels ou dans les cycles industriels, car cela contribue à alléger sensiblement la charge imposée à l'environnement, déclare un communiqué de la Ligue pour la propreté en Suisse. (ats)

■ Maillefer SA, fabrique de machines de câblerie et de machines-outils à Ecublens (VD), a fait en 1972 un chiffre d'affaires d'environ 38 millions de francs (31 millions en 1971 et 27 millions en 1970) et a exporté 92 pour cent de sa production. Cette entreprise occupe une position d'avance technique dans l'industrie des machines, plus particulièrement dans les installations complètes pour la fabrication des câbles et le travail des matières plastiques.

Les patrons boulangers-pâtissiers romands misent sur la qualité

Trente-deux nouveaux membres sans commerce, trente-neuf départs parmi les membres détenant un commerce, pour un total de 1516 membres (—7), tel était l'aspect, au début de cette année, de l'Association des patrons boulangers-pâtissiers de la Suisse romande Cette organisation professionnelle relève également, dans le rapport de gestion qu'elle vient de présenter lors de son assemblée générale annuelle, les deux faits qui lui paraissent actuellement caractériser la branche : situation financière généralement saine et renouvellement satisfaisant des effectifs.

Selon l'Asssociation, cela devrait permettre aux patrons boulangers-pâtissiers, qui peuvent procéder à l'acquisition de moyens de production modernes et s'attacher les services d'un personnel de qualité, d'affronter la concurrence des grands centres commerciaux de la meilleure manière possible : en offrant au consommateur des produits frais, nouveaux, variés et bien préparés, et un contact humain que l'on serait en peine de trouver ailleurs.

Les différentes confréries des Chevaliers du bon pain ont, elles aussi, poursuivi leurs activités dans de bonnes conditions : à fin 1972, on comptait er Suisse romande 87 chevaliers d'honneur et 397 chevaliers du bon pain.

L'assemblée générale annuelle de l'Association, qui s'est tenue à Genève, a également donné l'occasion à M. Jacques Montandon, d'exprimer sa conception du rôle que le pain joue dans notre société actuelle : d'aliment de base fournisseur de calories, le pain devient de plus en plus un complément gastronomique accompagnateur de mets divers. (cria)

Moins de travailleurs étrangers dans l'industrie

En automne 1972, l'industrie suisse occupait — d'après la statistique officielle — 305.391 travailleurs étrangers (détenteurs de permis d'établissement ou de séjour, saisonniers, frontaliers), soit 7636 travailleurs de moins qu'une année auparavant (— 2,5 pour cent). La part des étrangers exerçant leur activité dans l'industrie s'est établie à environ 34 pour cent, soit un tiers seulement, de l'effectif global de la main-d'œuvre étrangère occupée dans l'ensemble de l'économie suisse, ce qui équivaut à un nouveau recul (38 pour cent en 1970 et 36 pour cent en 1971). Les deux tiers des travailleurs étrangers sont donc actuellement occupés dans des branches économiques autres que l'industrie.

L'or dans le système monétaire

L'or était jusqu'à la première guerre mondiale le moyen international de paiement. Les monnaies nationales s'exprimaient en différentes quantités d'or. L'or circulait sous la forme de monnaies, les billets de banque pouvaient sans limite être échangés contre de l'or. Comme le relève le « bulletin économique de l'Association suisse des banquiers », les taux de change des monnaies étaient fixés selon la teneur en or des différentes monnaies. L'arbitrage or des services des devises des banques avait pour effet que les cours de change ne variaient qu'en fonction des frais d'envoi de l'or. Les afflux et les reflux d'or déclenchaient dans la circulation monétaire interne des forces contraires qui tendaient à rétablir l'équilibre économique extérieur. Les déséquilibres chroniques des balances des paiements et les problèmes de taux de change étaient inconnus.

Les accords internationaux de Bretton Woods, en 1944, tirèrent les conséquences des mauvaises expériences faites dans les années 30 (les tentatives de revenir à l'ancienne monnaie-or avaient échoué). Outre l'or, des devises (en particulier le dollar) purent être utilisées comme moyens de réserve et de paiement internationaux. Le taux des cours de change fut fixé par un acte de souveraineté étatique. La convertibilité en or ne subsista que pour le dollar, par un engagement du Trésor américain, pris en 1944 à l'égard du Fonds monétaire international, de changer l'or en dollars au prix de $ 35 l'once d'or fin. Un pays dont la balance des paiements est positive, c'est-à-dire qui accroît ses réserves de dollars pouvait changer ses dollars excédentaires en or auprès du Trésor américain. La convertibilité du dollar en or était donc un des piliers importants du système monétaire de Bretton Woods.

LES PREMIERS DOUTES EN 1960

L'observation des règles du jeu mis en place à Bretton Woods s'avéra simple jusqu'au début des années 60: les Etats-Unis disposaient d'un stock élevé d'or (les réserves d'or des Etats-Unis se montaient à fin 1949 à 24,6 milliards de dollars contre environ 10 milliards de dollars aujourd'hui) et la balance des revenus américaine présentait un excédent. L'essor économique de l'Europe et l'expansion du commerce mondial réalisés depuis 1958, avec le rétablissement de la convertibilité des monnaies entre elles, conduisirent à un renversement de situation. La balance américaine des paiements devint fortement déficitaire. Les premiers doutes sur la stabilité du dollar provoquèrent en automne 1960 une augmentation du prix de l'or au-dessus de la parité officielle de $ 35 par once d'or fin. On était alors d'avis qu'un écart entre le prix officiel de l'or et le cours du marché serait préjudiciable à la stabilité du système monétaire mondial. C'est pourquoi les plus importantes banques centrales convinrent en 1961 de s'unir dans un pool de l'or. Par des achats et des ventes d'or, le pool maintint stable le prix de l'or sur le marché jusqu'en mars 1968.

La crise de la livre de 1967-68 fut à nouveau accompagnée de fortes spéculations sur le prix de l'or. Les quantités d'or que les banques d'émission devaient libérer afin de stabiliser le prix de l'or devinrent trop élevées. C'est pourquoi elles convinrent de se retirer du marché de l'or et s'engagèrent à ne plus acheter ou vendre de l'or sur le marché libre. Il existe donc depuis mars 1968 un double marché de l'or. Sur le marché libre le prix se forme selon l'offre et la demande. Celui-ci est soumis à des fluctuations considérables que reflète par exemple la crise monétaire internationale actuelle. Comme auparavant, les transactions en or des banques centrales s'effectuaient au prix officiel de l'or.

VERS UNE DÉMONÉTISATION ?

Le 16 août 1971 le président des Etats-Unis suspendit la convertibilité à un cours fixe du dollar en or. L'or fut ainsi privé de son rôle dans le système monétaire. Le stock d'or des Américains a pris le caractère d'une réserve internationale; leurs autorités monétaires refusèrent de livrer de l'or. Les banques centrales européennes agirent de même avec leur stock d'or. Dans la communauté économique européenne, la proposition de rembourser également en or les crédits relatifs aux balances des paiements rencontra une résistance considérable. L'immobilisation de l'or est principalement causée par le fait que le prix officiel de l'or ne représente même plus la moitié de son prix sur le marché. Le problème non-résolu du prix de l'or amena ainsi de nouveaux désordres dans les relations monétaires internationales.

Le règlement du problème de l'or est un des points les plus importants à l'ordre du jour dans la discussion d'une nouvelle conception du système monétaire mondial. Les diverses propositions vont d'une « démonétisation de l'or » (l'or disparaîtrait complètement du système monétaire) à la réintronisation de l'or dans ses fonctions antérieures (abandon du double marché de l'or, retour à la convertibilité des monnaies en or). Il est toutefois certain que l'or est encore profondément ancré dans l'esprit du public; la confiance qui lui est accordée est grande. On ne pourra vraisemblablement pas mettre sur pied un nouvel ordre monétaire en coupant toute attache avec l'or.

(cps)

TOM JONES

A ce moment Partridge vint en courant annoncer à son maître que la grande dame montait l'escalier On ne peut se peindre l'embarras de Jones. Honora était bien la dernière personne à qui il eût voulu faire confidence de sa liaison avec lady Bellaston. Dans l'excès de son trouble, il prit le plus mauvais parti. Au lieu de laisser voir Honora à lady Bellaston, ce qui aurait eu peu d'inconvénients, il aima mieux laisser voir lady Bellaston à Honora. Il se détermina donc à cacher la soubrette et n'eut que le temps de la faire passer derrière le lit et de tirer le rideau.

Jones était si troublé qu'il en oublia son rôle de malade, et reçut lady Bellaston de l'air le plus riant qu'il put prendre. A peine entrée dans la chambre, elle s'assit sur le lit : « Vous le voyez, mon cher Jones, dit-elle, rien ne peut me retenir longtemps loin de vous. Peut-être devrais-je me plaindre que vous ne m'ayez donné dans la journée, aucun signe de vie ; car il me semble que votre indisposition aurait pu vous permettre de sortir. Je suppose même, à vous voir habillé avec tant d'élégance, que vous n'avez pas gardé la chambre tout le long du jour ».

« Eh ! milady, répondit Jones, qui de nous deux, je vous prie, est en droit de se plaindre ? Qui a manqué au rendez-vous d'hier soir, et laissé un malheureux languir, soupirer et se consumer en vain désirs ». « Ah ! mon cher Jones, ne me parlez pas de ce fâcheux contretemps... Mais vous ne m'avez jamais paru mieux portant de votre vie. Sur ma parole, Jones, vous pourriez en ce moment fournir à un peintre le modèle d'Adonis ». Le compliment de lady Bellaston fut accompagné d'un regard plein de tendresse, qui semblait exiger pour réponse un baiser.

Télégrammes

● Le bénéfice net de la Banque Migros a augmenté en 1972 de 37 pour cent et s'est chiffré à 7,32 millions de francs. Le Conseil d'administration propose de porter le dividende de 9 à 9,5 pour cent. Les fonds d'épargne se sont élevés à 179 millions (+ 41 pour cent) et les dépôts à 370 millions (+ 21 pour cent).

Rappelons que le bilan de 1972 a dépassé le cap du milliard pour se situer à 1055 millions (+ 21 pour cent). En décembre, le capital-actions avait passé de 50 à 65 millions. (ats)

● La Banque Commerciale, à Zurich, qui appartient à 73 pour cent au groupe Nestlé, a augmenté son bilan en 1972 de 19 pour cent pour le porter à 779 millions de francs. Le bilan consolidé, qui comprend également le bilan de la banque affiliée de Nassau, a passé à 1249 millions de francs (+ 26 pour cent). Le bénéfice net a été de 7 millions (+ 40 pour cent). Un dividende inchangé de 12 pour cent sera versé sur le capital-actions de 35 millions.

● La Banca Popolare di Novara, un des plus grands établissements de crédit italiens, dont le siège est à Novare et qui possède un réseau de plus de 300 succursales s'étendant à 23 provinces, a ouvert une représentation à Zurich. En la créant, dans le cadre de l'élargissement de son organisation étrangère, la banque entend faciliter le déroulement des transactions de ceux de ses clients qui sont intéressés à des opérations commerciales et financières avec la Suisse.

BULLETIN DE BOURSE

1872

Cours communiqués par : **SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

A = Cours du 6 avril

NEUCHATEL	A	B
Cr. Fonc. Neu.	775	775 d
La Neuchâtel.	355 d	355 d
Cortaillod	3400	3375 d
Dubied	1400 d	1400 d

LAUSANNE		
Bque Cant. Vd.	1305	1310
Cdit Fonc. Vd.	1000	1005
Cossonay	2225	2250
Chaux & Cim.	635 d	660 d
Innovation	465	470
La Suisse	3325 d	3350 o

GENÈVE		
Grand Passage	660	660
Naville	1355	1355
Physique port.	275 d	280
Fin. Parisbas	175	175
Montedison	3.50	3.60
Olivetti priv.	8.75	945
Zyma	2500	2425

ZURICH *(Actions suisses)*		
Swissair port.	665	
Swissair nom.	625	

ZURICH	A	B
U.B.S.	4310	fermé
Crédit Suisse	3775	
B.P.S.	2250	
Bally	1070	
Electrowatt	3350	
Holderbk port.	510	
Holderbk nom.	460 d	
Interfood «A»	1175	
Interfood «B»	6350	
Juvena hold.	2585	
Motor Colomb.	1545	
Italo-Suisse	271	
Réassurances	2555	
Winterth. port.	1900	
Winterth. nom.	1200	
Zurich accid.	8125	
Aar et Tessin	825 d	
Brown Bov. «A»	970	
Saurer	1850	
Fischer port.	995	
Fischer nom.	185 d	
Jelmoli	1600	
Hero	5090	
Landis & Gyr	1400	
Lonza	1820ex	
Globus port.	4450	
Nestlé port.	4125	
Nestlé nom.	2400	
Alusuisse port.	2020	
Alusuisse nom.	910	

B = Cours du 9 avril

ZURICH	A	B
Sulzer nom.	3125	fermé
Sulzer b. part	398	
Schindler port.	2325	
Schindler nom.	420 d	

ZURICH *(Actions étrangères)*		
Akzo	94½	fermé
Ang.-Am. S.-Af.	30	
Machine Bull	49¾	
Cia Argent. El.	52½	
De Beers	31½	
Imp. Chemical	23¾	
Pechiney	105	
Philips	65¾	
Royal Dutch	139	
Unilever	174½	
A.E.G.	177	
Bad. Anilin	187	
Farb. Bayer	156½	
Farb. Hoechst	179½	
Mannesmann	247	
Siemens	358	
Thyssen-Hütte	95	
V.W.	198	
Ang. Am. Gold I.	115	

BALE *(Actions suisses)*	A	B
Roche jce	178000	174500
Roche 1/10	17675	17450
S.B.S.	3850	3860
Ciba-Geigy p.	2190	2185
Ciba-Geigy n.	1250	1260
Ciba-Geigy b. p.	1840	1855
Girard-Perreg.	—	775 d
Portland	3655 d	3450 d
Sandoz port.	6275	6225
Sandoz nom.	3500	3500
Sandoz b. p.	5200	5175
Von Roll	1420 d	1430 d
(Actions étrangères)		
Alcan	89	88¼
A.T.T.	165	165
Burroughs	720	728
Canad. Pac.	59½d	60
Chrysler	107½	110
Contr. Data	144½	145½
Dow Chemical	325½	328
Du Pont	537	544
Eastman Kodak	442	449
Ford	200 d	202
Gen. Electric	201½	202
Gen. Motors	234	234½
Goodyear	83½	84
I.B.M.	1378	1380
Intern. Nickel	108½	107
Intern. Paper	117 d	119½
Int. Tel. & Tel.	140	140½
Kennecott	88	88½
Litton	33¾	34¼
Marcor	69	70½
Mobil Oil	224	225
Nat. Cash Reg.	94	97
Nat. Distillers	47 d	47½
Per n Central	8	7¾
Stand. Oil N.J.	304½	309
Union Carbide	137	137
U.S. Steel	104½	106

Billets de banque étrangers

Dollars USA	3.10	3.35
Livres sterling	7.80	8.30
Marks allem.	112.50	117.50
Francs français	70.—	74.—
Francs belges	8.10	8.50
Lires italiennes	— 52	—.56
Florins holland.	109.—	114.—
Schillings autr.	15.40	16.20
Pesetas	5.35	5.85

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

NEW YORK

Ind. Dow Jones	A	B
Industries	931,06	947,47
Transports	195,30	199,28
Services publics	106,50	107,14
Vol. (milliers)	13.870	13.790

Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	9330.-	9560.-
Vreneli	86.—	92.—
Napoléon	67.—	73.—
Souverain	91.—	99.—
Double Eagle	450.—	500.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

	Cours hors bourse Dem. en Fr. s.	Offre en Fr. s.
AMCA	53.50	54.50
BOND-INVEST	90.25	92.50
CANAC	146.—	148.—
DENAC	101.—	103.—
ESPAC	299.50	302.50
EURIT	162.—	164.—
FONSA	118.—	120.—
FRANCIT	118.50	120.50
GERMAC	129.—	131.—
GLOBINVEST	92.—	93.—
HELVETINVEST	103.90	104.40
ITAC	195.—	199.—
PACIFIC-INVEST	108.—	110.—
ROMETAC-INVEST	455.—	462.50
SAFIT	276.—	280.—
SIMA	166.—	169.—

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	—	—
IFCA	—	—

FONDS DE PLACEMENT	Dem.	Offre		Dem.	Offre
JAPAN PORTOFOLIO	482.—	492.—	SWISSVALOR	266.—	269.—
CANASEC	839.—	853.—	UNIV. BOND SEL.	98.—	101.25
ENERGIE VALOR	101.50	103.50	UNIV. FUND	115.50	117.99
SWISSIM. 1961	1155.—	1170.—	USSEC	895.—	910.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre		Dem.	Offre
Automation	116,5	117,0	Pharma	246,0	247,0
Eurac.	419,0	420,0	Siat	1375,0	—,0
Intermobil	103,0	103,5	Siat 63	1045,0	1060,0
			Poly-Bond	94,0	96,0

INDICE BOURSIER

	6 avril	9 avril
Industrie	407,5	—
Finance et ass.	345,0	—
Indice général	384,4	—

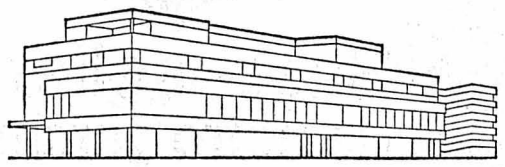

Vous venez trop tôt Madame...

PARKING

Bien sûr, vous êtes impatiente de découvrir le nouveau grand magasin Coop-City au cœur de La Chaux-de-Fonds. Mais laissez-moi le temps de descendre de mon échelle.

...Ce n'est pas aujourd'hui c'est après-demain l'ouverture

Au supermarché tout est prêt, sauf les fruits, les légumes et les viandes qui arriveront frais, tôt après-demain.

Aux arts ménagers, à l'ameublement, aux rayons mode et confection, tout est en place pour que d'un regard vous puissiez apprécier l'immense choix. Au restaurant est mise la dernière main à un décor qui doit être digne des bonnes choses que vous y mangerez. Vous verrez que ce sera vraiment un plaisir de faire toutes vos courses à Coop-City.

Rendez-vous donc à La Chaux-de-Fonds le 12 avril, dès 9 heures, jour d'ouverture de Coop-City.

Les grands magasins coop city
Coop La Chaux-de-Fonds

G-tex®

8

Best-sellers de notre gamme

G-tex®

Notre propre marque vous garantit qualité et coupe très étudiée

a) Soutien-gorge non renforcé, bonnets dentelle, dos élastique, bretelles stretch, blanc, poudre, 65 à 80 **7.—**
Gaine-slip, tulle Lycra renforcé, blanc, poudre, 65 à 80 **16.—**
b) Balconnet, bonnets renforcés Fibrefil, dos élastique, bretelles stretch, blanc, naturel, 70 à 80 **8.—**
Gaine-culotte, tulle jacquard, blanc, noisette, 65 à 80 **20.—**
c) Balconnet, bonnets fine dentelle et valenciennes, dos élastique, bretelles stretch, blanc, poudre, 70 à 80 **15.—**
Gaine-culotte, tulle jacquard, blanc, noisette, 65 à 80 **24.—**
d) Soutien-gorge, bonnets dentelle, bord valenciennes, dos élastique, bretelles réglables, blanc, poudre, 65 à 85 **11.—**
Gaine-culotte, tulle Lycra, ruban de taille, fermeture éclair, blanc, poudre, 75 à 85 **30.—**

Gonset

YVERDON NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS DELEMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHEY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN

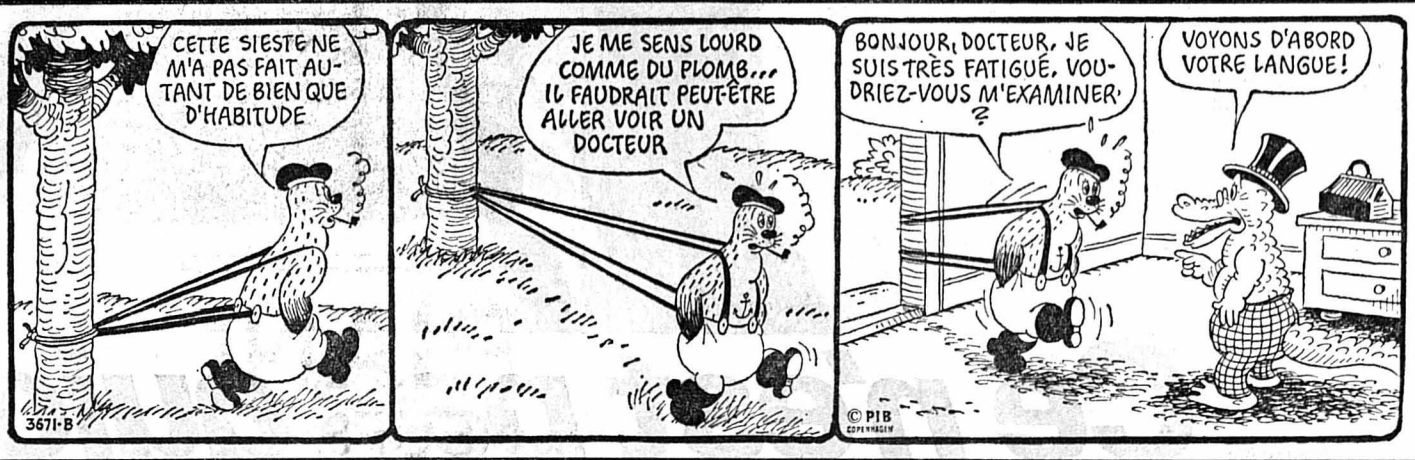

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 14

Mary Muller

Les fruits verts des tropiques

ÉDITIONS DE TRÉVISE, PARIS
(Droits réservés Opera Mundi)

Nous étions en retard, Pieter nous attendait. Il avait beaucoup grandi, je le trouvai changé dans son uniforme de collégien. Il courut au-devant de nous, embrassa sa mère avec fougue, il m'embrassa à mon tour et s'écria : « Salut, Anna ! »

Ce soir-là, après dîner, Trina me dit :

— Johannes et moi sommes d'avis que tu pourrais nous rendre un grand service en te chargeant de la comptabilité et de la correspondance. C'est moi qui, pour le moment, tape les lettres à la machine, avec un seul doigt.

— Excellente idée, dit Johan et, avec un sourire plein d'ironie, il ajouta : — Si tu acceptes, maman n'aura plus autant d'occasions de me faire des scènes.

Pieter éclata de rire, mais Trina fronça les sourcils.

— Anne, je voulais encore te dire que notre plus proche voisin, le colonel Jamieson, est revenu de son voyage en Extrême-Orient et...

Johan ne la laissa pas finir sa phrase :

— Il s'agit d'un vieux flirt de maman.

Pieter eut un accès de fou rire qui agaça prodigieusement sa mère :

— On pourrait confondre ton rire avec les braiements d'un âne, mon garçon.

— Maman, tu me dis des choses aimables ! — Pieter était très vexé. Mais Trina reprit le fil de son idée.

— Ainsi que j'étais en train de te le dire, Anna, le colonel est de retour. Il se croit écrivain et il écrit effectivement des livres de voyage extrêmement ennuyeux. Ce pauvre colonel a un mal fou à trouver quelqu'un qui puisse taper ses manuscrits. Je lui ai parlé de toi, il serait heureux de te confier du travail. Est-ce que cela te conviendrait, Anna ? Bien entendu, je m'arrangerai de façon à ce qu'il te paie bien.

— Trina, je trouve votre idée merveilleuse.

— Parfait. Nous en reparlerons avec lui la semaine prochaine, il viendra dîner ici jeudi. Nous ferons un bridge ensuite. Johannes, tu seras là — j'espère ?

Il leva le nez :

— J'y serai, mais je tiens à me coucher de bonne heure.

— Bien sûr, et quand tu sors avec ces demoiselles, la nuit, tu leur dis aussi que tu dois te mettre au lit de bonne heure ?

Johan eut un sourire innocent pour répondre:

— Oh, m'man, à quoi veux-tu faire allusion?

Pieter riait sous cape tout en me lançant des regards pleins de sous-entendus. Il semblait s'amuser follement.

Trina sonna Lettie et lui dit de desservir.

— J'ai également invité Bettie et Gert, ainsi que les nouveaux propriétaires de la ferme Van Ryn. Lui est plutôt insignifiant, il a une tête de souris, mais sa femme est, ma foi, une très jolie personne. J'espère que, pour une fois, Gert saura se tenir convenablement.

Trina s'adressa à moi pour me demander si je savais jouer au bridge, à quoi je répondis avec effarement : « Mais c'est que je joue comme un pied !

— Pas plus mal, je parie, que tous les autres partenaires. Allons, tu feras de ton mieux, j'en suis certaine. »

Je réussis à esquisser un vague sourire bien que l'idée de jouer au bridge me contrariât fort. Trina s'en aperçut, elle leva son verre en me regardant et m'adressa son plus charmant sourire.

CHAPITRE CINQ

Depuis près de trente ans, « Ou » (oncle en afrikaans) Christiaan et « Ou » Attie soignaient le jardin de Trina. « Ou » Attie avait la peau aussi noire que de la suie, les traits négroïdes et une expression immuablement morose. Je ne l'avais jamais vu sourire, il ne vous parlait jamais que si vous lui aviez adressé la parole en premier. Quant à « Ou » Christiaan, ses origines hottentotes se révélaient par son nez extra-plat et la couleur jaune brunâtre de sa peau, ridée comme une vieille pomme. Ils portaient l'un et l'autre des couvre-chefs bizarres, des chapeaux qui avaient jadis appartenu à Trina. Elle les morigénait et les harcelait sans pitié et se plaignait sans arrêt de leur paresse et encore plus de leur incroyable stupidité.

« Ou » Christiaan était d'humeur enjouée et curieux comme un singe. Il s'étonnait de me voir arroser les bégonias et les fougères en pots et restait planté devant moi à me regarder faire, après s'être assuré que Trina était loin.

— Pourquoi la petite patronne elle a pas planté des fuchsias dans ces pots ? Ici, à l'ombre, ça pousse bien, tu sais.

J'allai chercher des pots vides dans le hangar, car je voulais dépoter quelques-unes de mes plantes. Pieter s'offrit à me donner un coup de main. Nous partîmes ensemble dans la forêt avec une brouette pour en rapporter de la bonne terre.

Une fois revenus, nous plantâmes les jeunes plants de fuchsias dans plusieurs pots et Pieter alla chercher sa mère pour lui faire admirer notre travail. Dans le hall, la sonnerie du téléphone retentit, ce fut Lettie qui décrocha l'appareil. Elle ne tarda pas à venir dans la cour, tira par la manche et me dit à mi-voix :

(A suivre)

ÉCOLE MODERNE

COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES

NEUCHATEL 12, place Numa-Droz Tél. (038) 24 15 15

COURS DE VACANCES

ALLEMAGNE

Echange possible d'étudiants. Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés : excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

Autres cours : Secondaires 2me – 3me – 4me années.
Langues — Raccordement — Secrétariat — Administration

COURS DU SOIR

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les fines Finlandaises

FINN CRISP de HUG:
tranches de seigle ultra-minces
de 21 calories.
Délicieuses avec du beurre, du fromage
et tout produit à tartiner!

FINN CRISP – nouveauté fine de Finlande. 36 tranches de seigle, ultra-minces et croustillantes. Avec les vertus naturelles du seigle. Une «taille» fine et pratique. Délicieuses à croquer, surtout avec du beurre. Qui accentue la pleine saveur du seigle.

FINN CRISP – la croustillante variation de vos petits déjeuners. Qui remplace le pain frais, pour mieux accompagner vos repas, les fromages et toute collation intermédiaire.

Goûtez aujourd'hui ces fines Finlandaises – au prix avantageux de lancement!
Et prenez-en deux paquets pour disposer d'une réserve de pain toujours frais pour vos imprévus. Car dans leur emballage pratique deux-portions, les tranches de seigle FINN CRISP restent savoureuses et croustillantes.

FINN CRISP est produit pour nous en Finlande.

HUG AG, Zwieback+Biscuits
6102 Malters

SPECIAL

Magnétophone à cassettes Royal Cord

La puissance d'achat du Groupe EXPERT nous permet de vous offrir le Royal Cord à ce prix étonnamment avantageux. L'enregistrement est automatique et l'alimentation sur réseau intégrée.

Microphone compris seulement

Fr. 128.--

expert

brügger

La Chaux-de-Fonds

L-Robert 23 – 25
Tél. 23 12 12

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

AVIS

Le Service des Travaux publics de la Municipalité de Saint-Imier informe le public que la décharge publique « PONT MOULINET » ouverte en 1964 et utilisée jusqu'ici pour y brûler les « cassons » sera fermée dès le 14 avril 1973.

Dès cette date il sera formellement interdit d'y déposer des déchets de quelque nature que ce soit, liquides ou solides.

Les contrevenants à cette disposition seront passibles de sanctions.

CONSEIL MUNICIPAL.

PIANOS
NEUFS

Piano à queue d'occasion — Accordages - Réparations
ROGER LINDER, accordeur
LA CHAUX-DE-FONDS, Paix 45, tél. (039) 23 70 29

Méroz "pierres" s.a.

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE
Avenue Léopold-Robert 105
2301 La Chaux-de-Fonds

engage

employée

pour son bureau des salaires

employée

comme opératrice sur un petit ordinateur de bureau. (Aucune formation spéciale nécessaire.)

Personnes consciencieuses aimant les chiffres seraient mises au courant.

Entrée : Tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec références et prétentions de salaires.

RIVIERA
près d'ALASSIO
Climat idéal, à vendre appartements avec vue mer, dans les oliviers. Situation tranquille, 2 pièces **fr. 45.800.—**, 3 pièces, **fr. 64.000.—**. Visites organisées le week-end sur place. Facilité de paiement par banque suisse.
INTER SERVICE
15 Cité, Genève.
Tél. (022) 21 56 44

Lunettes von gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

lemrich + cie

cadrans soignés

ENGAGERAIT
pour tout de suite ou date à convenir
EMPLOYÉE AIMABLE,
et présentant bien, pour occuper le poste devenu vacant de

téléphoniste-réceptionniste

Cette fonction requiert de l'initiative et de la discrétion. Connaissance de la dactylographie souhaitée, mais pas indispensable.

Prière de se présenter après préavis téléphonique : RUE DU DOUBS 163, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 23 19 78.

Prêts express

de Fr. 500.– à Fr. 20 000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

Un manuscrit clair évite bien des erreurs

le bricolage un art et un plaisir

Un art, grâce à la possibilité de créer, de transformer votre intérieur; un plaisir, par la satisfaction du travail bien fait.

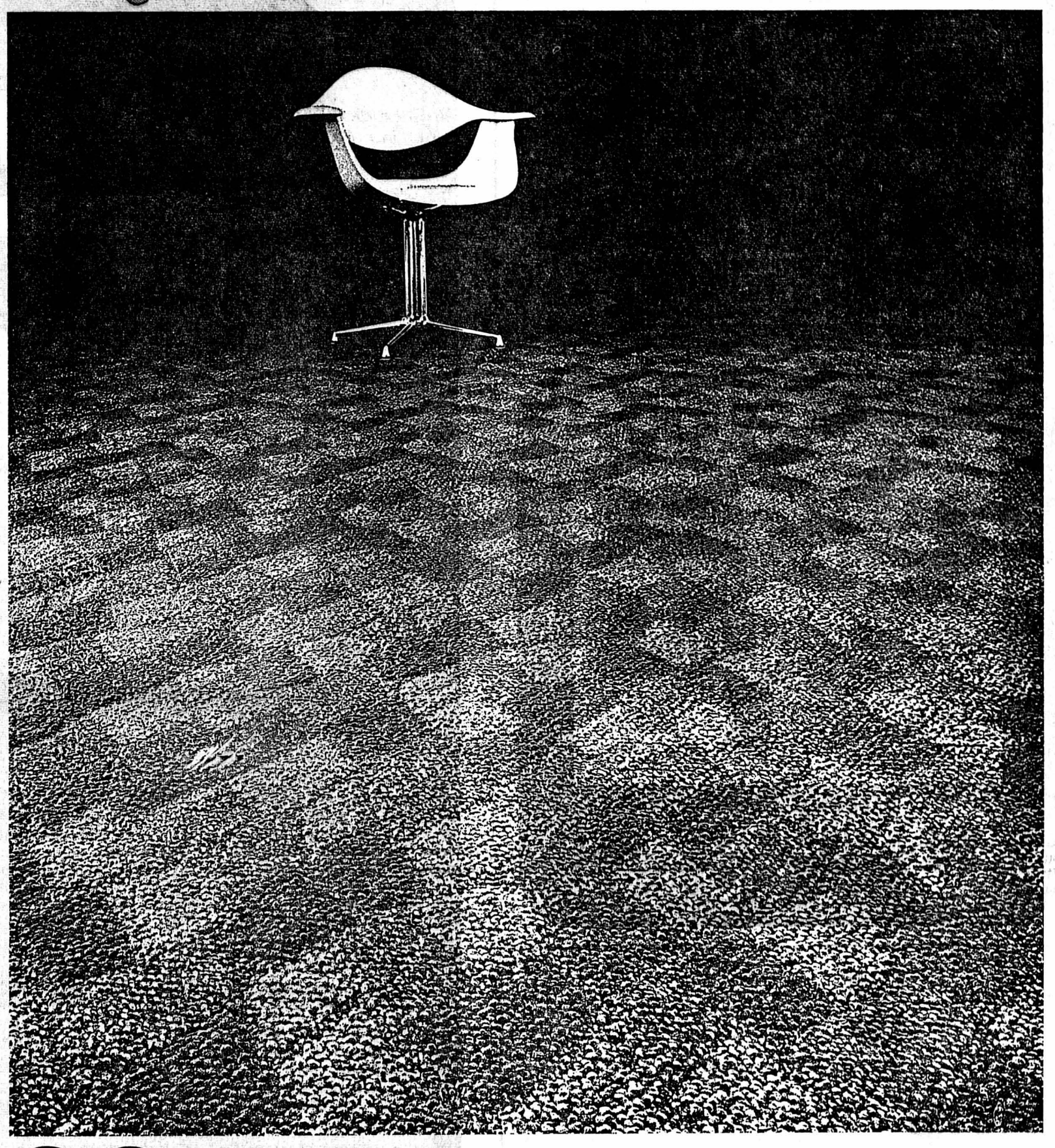

Poser soi-même des tapis n'est pas difficile!

MIO FLOOR Tapis de fond

saphir Nylon

Tapis bouclé **entièrement synthétique** à motifs ton sur ton. Fibres moelleuses **100% Nylon,** résistantes et d'entretien facile. Semelle en mousse de PVC inaltérable.

En 7 teintes modernes et jeunes.

24.– seulement

Livré en largeur originale de 420 cm, le m²

au lieu de 30.–

Livré sur mesures, le m² **28.– seulement au lieu de 34.–**

Grand choix de tapis de fond MIO FLOOR en diverses qualités, le m² à partir de 20.– déjà

à la MIGROS évidemment

En vente au magasin Do it yourself, av. Léopold-Robert 79, au Marché Migros et au magasin Migros de Tramelan

Goesta Petterson au Tour de Romandie cycliste

ce qui porte à six le nombre des équipes engagées

C'est de l'engagement d'une forte équipe que nous allons commencer par parler aujourd'hui puisque le directeur sportif Eraldo Giganti a transmis l'engagement définitif de l'équipe Scic qu'il dirige depuis que celle-ci a été constituée. Giganti et Scic sont des habitués du Tour de Romandie, mais la participation de cette équipe italienne prend cette année une importance particulière, car Scic a sérieusement renforcé ses rangs en engageant Goesta Pettersson et son frère Thomas. La présence du coureur suédois qui remporta le Tour de Romandie en 1970 alors qu'il venait de faire ses débuts chez les professionnels, et qui triompha en 1971 dans le Tour d'Italie, rehausse encore la participation à l'épreuve qu'organisera, du 8 au 13 mai, l'Union cycliste suisse avec la collaboration d'un journal genevois.

Goesta Petterson. (asl)

Les équipiers du Suédois

Goesta Pettersson : vainqueur du Tour de Romandie 1970 et du Tour d'Italie 1971. En 1972, 9e du Tour des Deux-Mers, 9e de Milan - San Remo, 2e du Tour des Pouilles, 6e du Tour de Romandie, 6e du Tour d'Italie, premier au classement général du Trophée Cougnet, 4e du Tour de Vénétie, 3e du Trophée Baracchi avec son frère Thomas, 11e du Tour de Lombardie ; cette saison, 3e du classement général du Tour des Deux-Mers.

Thomas Pettersson : en 1971, 22e du Tour de Sardaigne, 3e du Tour des Deux-Mers, 3e du Tour des Pouilles, 3e contre la montre du Prix Castrocarro, 5e des Trois Vallées de Varèse, 4e de la Coupe Agostoni, 3e du Tour du Latium et 3e du Trophée Baracchi. Cette saison, 12e du Tour des Deux-Mers.

Michele Dancelli : en 1971, 35e du Tour d'Italie, 3e du Tour de Suisse, 3e du championnat d'Italie, premier Prix de Fabriano, 3e des Trois Vallées de Varèse, 6e de la Coupe Agostoni, 6e du championnat du monde, 2e du Trophée Matteoti, 7e du Tour du Piémont, 10e du Tour de Lombardie. Cette saison, vainqueur à Beausoleil, 25e du Tour de Sardaigne, 4e de Nice-Gênes. En 1971, 2e à Aix-en-Provence, 7e du Tour de Sardaigne, 15e du Tour des Deux-Mers, 6e de Milan - San Remo.

Giancarlo Polidori : en 1971, 13e du Tour de Sardaigne, 2e de Sassari-Cagliari, premier du Circuit des Garancières, 6e du Tour de Romagne, 4e de la Coupe Bernocchi, 12e du Tour de Romandie (une victoire d'étape), deux victoires d'étape dans le Tour de Suisse, vainqueur du Prix de Ceserano. Cette saison, 9e de Nice-Gênes, 27e du Tour des Deux-Mers.

Enrico Paolini : en 1971, 19e du Tour des Deux-Mers, 3e du Tour de Calabre, 12e du Tour de Belgique, 18e de Paris-Roubaix, 24e du Tour de Romandie, vainqueur d'une étape du Giro, 16e du Tour de Suisse, vainqueur du Tour de l'Ombrie, 8e du Grand Prix de Mendrisio et vainqueur du Tour de la Vénétie.

Lino Farisato : en 1971, 10e du Tour de Calabre, 15e du Tour de Romagne, 8e du Prix de Ceserano, 8e du Prix de Vigevano et 4e du Tour de l'Ombrie. Cette saison, 19e du classement final du Tour des Deux-Mers.

JEAN-LUC MOLINERIS DANS L'ÉQUIPE FLANDRIA

Flandria est une autre équipe fidèle au rendez-vous du Tour de Romandie. Son directeur sportif, l'ex-champion du monde Brik Schotte a signé le contrat d'engagement, mais il n'a pas encore donné la formation définitive de l'équipe. Pour l'instant deux coureurs seulement sont désignés :

Wilfrid David : il joua un rôle de tout premier plan dans le Tour de Suisse 1972, dont il remporta d'ailleurs la 8e étape et fut finalement 10e du classement général.

Jean-Luc Molineris qui n'est autre que le fils de l'ancien Tour de France Pierrot Molineris. En 1971, Jean-Luc Molineris remporta le Prix Bessègues, fut 3e du Critérium national de la route, 2e du Circuit de l'Armel, etc... Cette année, il a été 5e du Prix de Monaco et 2e d'une dimi-étape de Paris-Nice dont il fut 22e au classement général.

Schotte désignera prochainement les quatre autres coureurs de l'équipe.

DÉJA SIX ÉQUIPES ENGAGÉES

Avec les engagements des deux équipes ci-dessus, on arrive à la moitié de l'effectif total de 12 équipes qui sera au départ du Tour de Romandie. Rappelons que les engagements des quatre équipes suivantes ont déjà été portés à la connaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'épreuve romande :

Gan Mercier : Guimard, Mariano et Martin Martinez, Périn, Grelin, Croyet. **Jolly Ceramica :** Tumellero, Battaglin, Bazzan, Brentegani, Gamabarotto et X. **Sonolor :** Van Impe, Vanneste, Savary, Tollet, Besnard. **Filotex :** Fuchs, A. Moser, Fr. Moser, Caverzasi, Colombo, M. Bergamo.

Création du « Club » des Amis du Tour de Romandie

Chacun peut, dès aujourd'hui, devenir « Ami du Tour de Romandie ». Ce titre lui permettra de recevoir le fanion du Tour de Romandie 1973 et une carte lui permettant de bénéficier de l'entrée gratuite à l'arrivée d'étape de son choix. Le fanion du Tour de Romandie a été réalisé par une maison spécialisée. Il est d'un modèle courant et peut être placé aussi bien contre une vitre de voiture qu'à tout autre endroit.

Le Tour de l'Aude

Le Français Bernard Thévenet a remporté au sprint la première étape du Tour de l'Aude disputée entre Carcassonne et Quillan sur 183 km. Onze hommes ont pu se classer plus ou moins dans le même temps que lui alors que les autres, et notamment Guimard, Hézard, Ovion, Aimar, Guitard, Julien, Bellone, Blain et Raymond, ont déjà concédé plus de trois minutes au premier leader. Classement :

1re étape, Carcassonne - Quillan, 183 km. : 1. Bernard Thévenet (Fr) 4 h. 52'48" ; 2. Gérard Moneyron (Fr) même temps ; 3. Jacques Esclassan (Fr) 4 h. 52'52" ; 4. Régis Delepine (Fr) même temps ; 5. Erwin Tischler (All-O) ; 6. Richard Podesta (Fr) ; 7. Claude Magni (Fr) ; 8. Pierre Martelozzo (Fr) ; 9. Karl-Heinz Kuster (All-O) ; 10. Francis Campaner (Fr) même temps.

Football

Herrera limogé

Helenio Herrera n'entraînera plus cette saison l'AS Roma. Il a été limogé lundi par le comité directeur du club romain, réuni sous la présidence de M. Gaetano Anzalone.

Cette décision ne surprend guère. Les résultats décevants de la formation romaine au cours des dernières journées de championnat laissaient prévoir de profonds remaniements.

Pour les derniers matchs de championnat, l'équipe sera entraînée par Antonio Trebiciani (35 ans) qui s'occupait des juniors de l'AS Roma depuis 1968. Trebiciani aura la lourde tâche d'essayer de maintenir l'AS Roma en première division.

Plus de places assises

pour la finale de la Coupe de Suisse

L'Association suisse de football communique : « Pour la finale de la Coupe suisse du 23 avril à Berne, entre Bâle et Zurich, seules des places debout peuvent être commandées au compte de chèques postal 30-111. Il n'y a actuellement plus aucune place assise à disposition ».

Début du Tour cycliste de Belgique

Godefroot gagne la première étape

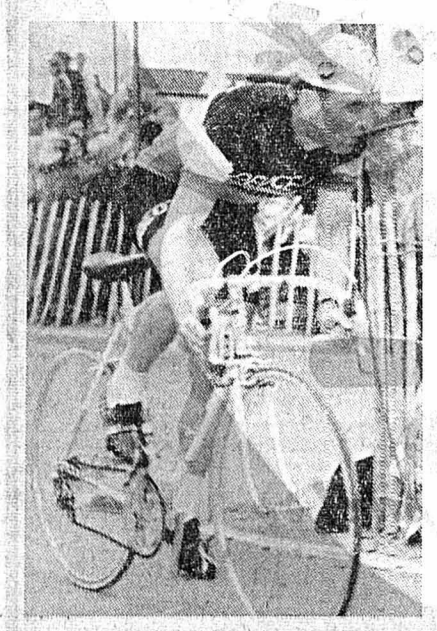

Walter Godefroot. (asl)

Le première étape du 57e Tour de Belgique, disputée entre Ostende et Sottegen sur 192 km. 500, s'est terminée par une victoire au sprint de Walter Godefroot, qui a pris le meilleur sur son compatriote Albert Van Vlierberghe. Eddy Merckx a conservé toutes ses chances en gagnant le sprint d'un peloton de 13 coureurs qui a terminé à 27" du vainqueur du jour.

CLASSEMENT

1. Walter Godefroot (Be) les 192 km. 500 en 4 h. 54'50" ; 2. Albert Van Vlierberghe (Be) même temps ; 3. Eddy Merckx (Be) à 27" ; 4. Walter Planckaert (Be) ; 5. Frans Verbeeck (Be) ; 6. Noël Van Clooster (Be) ; 7. Tino Tabak (Ho) ; 8. Roger Rosiers (Be) ; 9. Marc Demeyer (Be); 10. René Pijnen (Ho) tous même temps que Merckx.

Aucune surprise aux championnats du monde de hockey, à Moscou

La chance a permis aux Finlandais de battre les Allemands de l'Ouest 2 à 1

L'Allemagne de l'Ouest a bien failli causer une surprise au cours de la dixième journée du tournoi mondial du groupe A, à Moscou. Après avoir mené à la marque pendant de longues minutes contre la Finlande, les Allemands ne se sont inclinés que par 2-1. Si la chance n'avait pas été du côté des Finnois, un partage de l'enjeu aurait sans doute été enregistré.

Près de la sensation

Les 4000 spectateurs qui s'étaient déplacés pour assister au match Finlande - Allemagne de l'Ouest ont bien cru qu'ils allaient assister à une sensation. Jouant crânement leur chance face à un adversaire qui les avait nettement sous-estimés, les Allemands de l'Ouest ont bien failli obtenir un point qui leur aurait permis de se mettre pratiquement à l'abri de la relégation. Après avoir ouvert le score à la 25e minute, ils ne concédèrent l'égalisation que durant la dernière période. Les Finlandais arrachèrent finalement la décision à quatre minutes de la fin. Et encore fallut-il que la défense germanique a été leur principal atout dans ce match contre des Finlandais qui éprouvèrent de grosses difficultés à reprendre le match en mains lorsque, a manqué une porte et il a dû laisser la victoire à Stufer, qui a ainsi touché 2500 dollars supplémentaires.

CLASSEMENT FINAL

1. Jean-Claude Killy (Fr) 318 pts (68.625 dollars de gains) ; 2. Harald Stufer (Aut) 287 (45.575) ; 3. Spider Sabich (EU) 268 (36.550) ; 4. Hugo Nindl (Aut) 248 (31.100) ; 5. Otto Tschudi (Nor) 202 (21.750) .

La Suède bat la Pologne 7-0

A Moscou, la Suède ne s'avoue pas battue dans la course au titre mondial. Quoique battue nettement par l'URSS, elle s'accroche désespérément en prévision d'un faux-pas éventuel des leaders soviétiques. Et les Polonais, qu'ils ont battu par 7-0 (1-0, 2-0, 4-0), n'ont pas constitué un obstacle insurmontable pour les Suédois qui espèrent toujours conquérir leur quatrième titre.

Devant 4000 spectateurs, dont un millier d'écoliers (ce qui représente la plus faible affluence depuis le début du tournoi), les Suédois n'ont pourtant pas tellement convaincu. Pendant deux tiers-temps, ils sont même apparus totalement déconcentrés, semblant prendre cette rencontre un peu à la légère. Cette attitude, qui ne correspond guère à leurs aspirations, n'a toutefois pas fait le jeu des Polonais malgré la bonne volonté évidente de ces derniers.

BUTS : 8' Sjoeberg 1-0 ; 26' Arne Carlsson 2-0 ; 29' Soederstroem 3-0 ; 46' Nilsson 4-0 ; 47' Lundstroem 5-0 ; 47' Hammarstroem 6-0 ; 49' Nilsson 7-0.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	6	6	0	0	61-11	12
2. Suède	6	5	0	1	32-12	10
3. Tchécoslov.	6	4	0	2	28-11	8
4. Finlande	6	3	0	3	21-19	6
5. Allemagne	7	1	0	6	15-59	2
6. Pologne	7	0	0	1	9-54	0

Le tournoi se poursuivra aujourd'hui avec les matchs Tchécoslovaquie - Suède et URSS - Finlande.

J.-C. Killy champion du monde de ski «pro»

Le Français Jean-Claude Killy a remporté, à Aspen, le titre de champion du monde professionnel en enlevant le slalom spécial de la Coupe Lange. Le triple champion olympique de Grenoble a battu le Norvégien Lasse Hamre dans les deux manches de la finale. Dans la deuxième manche, Hamre a été contraint à l'abandon.

Plus de 68.000 dollars !

Outre les 2500 dollars du premier prix pour sa victoire dans le slalom spécial, Killy a touché les 40.000 dollars offerts par une marque de cigarettes au nouveau champion du monde. Les gains totaux du Français pour sa première saison chez les professionnels se montent ainsi à 68.625 dollars. L'Autrichien Harald Stufer, vainqueur vendredi au slalom géant, a pris la deuxième place du classement général et il a reçu 20.000 dollars, portant ainsi ses gains à 45.575 dollars.

Afin de déterminer le vainqueur final de la Coupe Lange, une épreuve spéciale a opposé, sur une seule manche, Killy à Stufer. Le Français, fatigué,

Judo

Victoire du Judo-Club de Moutier

Depuis l'arrivée du nouvel entraîneur Joseph Koller, le Judo-Club de Moutier se distingue. Il a en effet battu Samourai Bâle, pourtant 2e du classement en 1972, par 17 à 7 au dojo prévôtois, sous la direction de l'arbitre bien connu Eric Hänni, médaillé olympique à Tokyo.

Volleyball: les juniors chaux-de-fonniers champions

Le bilan de la saison pour le club local est tout à faire positif. L'équipe masculine de LNB a terminé le tour de relégation au premier rang, l'équipe féminine a toutes les chances de rester en ligue nationale. Le meilleur résultat est celui des juniors qui ont remporté les quatorze matchs du championnat régional. Ils occupent naturellement la première place au classement, devant Xamax. Ce beau résultat leur permet d'accéder aux finales romandes où ils devront affronter les équipes d'EOS-Lausanne, Chênois et Servette. Les deux premiers classés seront qualifés pour les finales suisses.

Finales suisses juniors à La Chaux-de-Fonds les 26 et 27 mai

Le VBC La Chaux-de-Fonds a accepté d'organiser ces finales en notre ville, puisque le Pavillon des Sports se prête magnifiquement bien à ce genre de manifestation. Les juniors de l'entraîneur André Ramseier ont quelques chances d'arriver au stade ultime de la compétition. Huit équipes sont attendues, quatre chez les filles et quatre chez les garçons. Nous reviendrons en temps voulu sur cette importante rencontre sportive, que la Fédération suisse de volleyball a bien voulu attribuer à notre ville.

Du nouveau aux mondiaux de tennis de table

Le titre féminin par équipe à la Corée

Pour la première fois, la Corée du Sud a inscrit son nom au palmarès des championnats du monde de tennis de table, grâce à son équipe féminine qui s'est adjugé le titre, à Sarajevo, devant 2000 spectateurs.

L'équipe coréenne, composée de Chung, Lie et Park, succède aux Japonaises qui avaient triomphé en 1971 à Nagoya en battant les Chinoises en finale. C'est d'ailleurs devant le Japon que la Corée s'est octroyée la couronne à Sarajevo, en s'imposant par 3-1. Elle a ainsi terminé le tournoi sans connaître la défaite. Pour triompher, les Coréennes n'avaient même pas besoin de ce dernier succès. Il leur suffisait de s'adjuger deux points dans le match contre les Japonaises pour être certaines de remporter le titre mondial féminin.

RÉSULTATS

Classement final du championnat du monde féminin par équipes (Coupe Corbillon) :

1. Corée du Sud ; 2. Chine populaire ; 3. Japon ; 4. Hongrie ; 5. URSS ; 6. Roumanie ; 7. Allemagne de l'Ouest ; 8. Tchécoslovaquie ; 9. Suède ; 10. Angleterre ; 11. Yougoslavie ; 12. France ; 13. Indonésie ; 14. Autriche ; 15. Pologne ; 16. Bulgarie. Puis : 27. Suisse.

Championnat d'Europe juniors 1974, en Suisse

A Moscou, le Congrès de la Ligue internationale de hockey sur glace a attribué à la Suisse l'organisation du championnat d'Europe juniors du groupe A pour 1974. La ville organisatrice n'est pas encore connue. On sait que cette année à Léningrad, les juniors suisses de Killias ont conservé leur place dans le groupe A. Les dates des prochains championnats du monde ont par ailleurs été fixées ainsi :

Championnat du monde du groupe B 1974 : 20-30 avril à Ljubljana. — Championnat du monde du groupe B 1975 : 13-23 mars au Japon. — Championnat du monde du groupe C 1974 : 8-17 mars à Grenoble.

David Huggler

entraînera le HC Neuchâtel

Le HC Neuchâtel annonce qu'il a signé un contrat d'une année avec David Huggler en tant qu'entraîneur. Le Loclois entrera en fonction le 1er septembre prochain. Il a été engagé comme entraîneur semi-permanent.

Voir autres informations sportives en page 21

1 place ~~6.-~~
1½ place ~~7.-~~
2 places ~~8.-~~

5.-

toutes au même prix!

du 9 au 21 avril

quinzaine de la COUVERTURE

la plus grande, meilleur marché que la moins chère

nettoyage et repassage parfaits

NORMAL B

SERVICE «EXPRESS»

BAECHLER

56x33x7mm seulement et elle révolutionne le monde des bureaux

1:1

A la fois messagère, détentrice de secrets, support de la pensée, réceptacle d'idées et receptrice d'ordres, telle est la nouvelle mini-cassette de Philips (temps de dictée: 2x15 minutes). Un porteur de son bien protégé, facile à expédier. Maintenant, il équipe tous (tous!) les appareils à dicter Philips.

Fini, le tohubohu entre differents porteurs de son dans les bureaux! Enfin un porteur de son dont on peut prendre soin.

Avons-nous l'intention de vous vendre des mini-cassettes (prix 12.–)? Non. Nous voulons vous faire la démonstration des appareils à dicter utilisant ce porteur de son.

Votre parole dans l'oreille de Philips.

OETIKER SA
Les spécialistes de l'équipement de bureau
Av. Léopold-Robert 5, La Chaux-de-Fonds,
Téléphone (039) 23 57 00

René Egger

OFFRES D'EMPLOIS

NOVO CRISTAL S.A.
Département mécanique NOVO-TECH

engage

aide-mécanicien

pour travaux de montage et de rectification.

manœuvres

ou

jeunes gens

pour travaux de mécanique.

Bons salaires et avantages sociaux.

S'adresser rue Jacob-Brandt 61
Tél. (039) 22 54 07 / 08.

STUDIO ou CHAMBRE
meublée, avec possibilité de cuisiner **est cherché,** par demoiselle pour le 1er mai.
De préférence quartier Forges, Bois-Noir. S'adresser à Droguerie FRIEDLI, Av. Chs-Naine 5, tél. (039) 26 83 63.

Pour cause de départ,

A LOUER

appartement

3 ½ PIÈCES, tout confort, immeuble neuf, quartier de l'Est, libre tout de suite.

Tél. (039) 22 16 04 heures des repas.

GIRARD-PERREGAUX
MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

un chef horloger

responsable de l'atelier d'assemblage.

S'adresser à :
GIRARD-PERREGAUX S. A.
Place Girardet 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 68 22

SGT

SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S. A.
Division Marketing

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

secrétaire

pour assister la Direction Marketing.

Nous demandons :
- Formation commerciale
- Sens de l'organisation
- Connaissance de l'anglais (de préférence).

Nous offrons :
- Travail varié et nombreux contacts
- Horaire flexible
- Avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne.

Si cette activité intéressante, dans le cadre d'une équipe dynamique, vous tente, veuillez prendre contact avec nous, sans tarder, tél. (039) 23 74 74, interne 18 ou adressez vos offres de services à :

S G T
Division Marketing
50, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Caravans International (Suisse) S. A., Saint-Blaise

Importateur exclusif pour la Suisse des caravanes Bluebird, Eccles, Europa, Sprite, Stern et Wilk

engage pour le 1er mai ou date à convenir

un comptable

qui sera responsable de la comptabilité générale de notre entreprise.

Cette personne étant appelée à collaborer avec nos agents ainsi que nos fournisseurs devra avoir des connaissances de français et d'allemand. Anglais souhaité.

Nous offrons un travail intéressant et indépendant dans une ambiance agréable, ainsi qu'un horaire libre.

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone au 038 33 36 00.

Société d'assurance maladie

cherche

employé supérieur

Place stable, possibilité d'avancement rapide convenant à personne dynamique capable d'assumer des responsabilités et de participer activement à l'administration de la société.

Ecrire sous chiffre LC 9392 avec curriculum vitae au bureau de L'Impartial.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le :

_____ je paierai par **3 - 6 - 12 mois** *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois **Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—**
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - **2301 La Chaux-de-Fonds.**

Judo: La Chaux-de-Fonds bat Lausanne 15-9

Au dojo du club chaux-de-fonnier s'est déroulée une rencontre de judo comptant pour le championnat suisse sénior par équipe. Le club neuchâtelois était opposé au Judo-Club Lausanne. Ce dernier alignait deux combattants de valeur, J.-F. Mounoud (finaliste des championnats suisses individuels 1973) et P. Lévy (champion suisse des étrangers). En remportant cette rencontre les judokas chaux-de-fonniers ont acquis deux points précieux pour leur maintien en ligue A. Relevons le bon arbitrage de M. J. Morin, arbitre national de Fribourg. Résultats individuels de cette rencontre :

Légers : Mounoud (L) bat Chételat (CF) par décision ; Droz (CF) bat Widmer (L) par ippon ; Mounoud (L) bat Droz-Grey par décision ; Chételat (CF) bat Widmer (L) par décision.

Moyens : Montoya (CF) et Roh (L) font match nul ; Matthey (CF) bat Roh (L) par waza ari.

Lourds : Lévy (L) bat Ferner (CF) par ippon ; Lévy (L) bat Urbain (CF) par ippon.

ICI LA PREMIÈRE LIGUE

Bonne reprise des Neuchâtelois sur leur terrain

Dans le groupe romand, les Loclois et les joueurs de Fontainemelon qui avaient, enfin, retrouvé leur terrain de jeu ont su profiter de cet avantage. Dans la Mère commune, la formation de l'entraîneur Favre a signé une nette et belle victoire sur Thoune. Succès combien précieux qui va redonner un moral tout neuf à l'équipe du Locle qui devrait être à même de quitter le bas du tableau dans un assez bref délai. Le succès de Fontainemelon sur Rarogne (deuxième du classement !) est lui aussi significatif. Les joueurs du Val-de-Ruz ne sont pas résignés et ils n'ont nulle intention de conserver la lanterne rouge. Certes la tâche qui attend les Neuchâtelois ne sera pas facile, ceci d'autant plus qu'Audax figure lui aussi parmi les menacés, mais le sauvetage est possible et même attendu par tous les supporters de ces trois formations. Yverdon qui lutte également pour sauver sa place a signé un bel exploit en tenant en échec le leader Monthey sur les bords du lac de Neuchâtel.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Monthey	19	10	5	4	38-19	25
2. Rarogne	18	9	4	5	36-25	22
3. Durrenast	19	8	6	5	35-27	22
4. Stade Nyon.	17	9	2	6	32-18	20
5. Central	18	8	3	7	35-31	19
6. UGS	19	6	7	6	26-29	19
7. Meyrin	18	7	4	7	21-25	18
8. Thoune	18	8	1	9	32-36	17
9. Yverdon	18	6	5	7	24-32	17
10. Audax	16	7	1	8	21-19	15
11. Renens	19	3	8	8	21-32	14
12. Le Locle	3	4	4	7	22-28	12
13. Fontaineme.	16	3	4	9	20-32	10

Deux succès jurassiens
dans le groupe central

Dans ce groupe, le leader Nordstern est parvenu à s'imposer à Moutier. C'est là un succès précieux pour la suite du championnat. Moutier est le seul club jurassien a être demeuré bredouille au cours de cette journée. Si Porrentruy a été tenu en échec par Berne. Delémont a signé une victoire, à Bâle, face à Breite et Laufon s'est imposé à Turgi. Les premiers nommés demeurent ainsi au second rang du classement tandis que Laufon a conquis deux points précieux dans la lutte pour éviter la chute.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Nordstern	18	11	3	4	31-17	25
2. Delémont	19	9	4	6	31-24	22
3. Emmenbrucke	19	9	3	7	19-23	20
4. Berne	17	7	6	4	35-31	20
5. Porrentruy	18	7	6	5	19-23	20
6. Kriens	17	6	7	4	28-24	19
7. Soleure	16	5	8	3	28-22	18
8. Baden	18	5	6	7	21-26	16
9. Laufon	18	5	5	8	29-33	15
10. Moutier	17	4	6	7	28-28	14
11. Turgi	18	3	8	7	20-29	14
12. Concordia	17	5	3	9	27-30	13
13. Breite	18	4	5	9	27-38	13

Le leader perd un point
dans le groupe oriental

Fait marquant dans ce groupe, le match nul concédé par Toessfeld, à Coire. Malgré ce demi-échec, Toessfeld reste en tête avec le même total de points que Blue Stars, vainqueur chez lui de Vaduz, mais la formation zurichoise compte un match joué en plus.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Toessfeld	18	10	6	2	34-16	26
2. Blue Star	19	9	8	2	33-12	26
3. Locarno	19	7	8	4	25-19	22
4. Uzwil	16	6	6	4	24-17	18
5. Gossau	15	6	5	4	22-19	17
6. Zoug	16	6	4	6	22-25	16
7. Gambarogno	17	6	4	7	29-31	16
8. Giubiasco	17	4	7	6	16-22	15
9. Red Star	17	4	6	7	18-23	14
10. Rapid Lugano	18	4	6	8	22-31	14
11. Coire	18	3	8	7	16-26	14
12. Vaduz	17	4	5	8	25-33	13
13. Frauenfeld	17	4	5	8	19-31	13

A. W

Football : coup d'œil hors de nos frontières

Allemagne : toujours huit points d'avance pour Bayern

Bayern Munich poursuit sa domination dans le championnat de la Bundesliga allemande. Le leader s'est imposé devant le SV Hambourg (1-0), ce qui lui permet de conserver ses huit points d'avance sur le SV Wuppertal qui, pour sa part, a pris le meilleur sur Schalke (4-1).

Au Stade Olympique, devant 15.000 spectateurs seulement, Bayern n'a pas eu la partie facile contre le SV Hambourg, dont le gardien, le Turc Oezcan, se montra longtemps intraitable. Il fallut attendre la 74e minute pour voir Gerd Muller ouvrir enfin le score. Ce devait être le seul but de cette rencontre décevante et dont le niveau d'ensemble fut particulièrement mauvais. Bayern Munich n'a toujours pas perdu le moindre point sur son terrain depuis le 28 mars 1970.

Wuppertal a fait preuve de plus d'aisance devant Schalke, dont l'attaque était emmenée par Braun, un joueur que l'on devait retrouver le lendemain dans la ligne d'avants du Luxembourg contre la Suisse. C'est d'ailleurs Braun qui a sauvé l'honneur pour Schalke, après 14 minutes de jeu, sur une action de Holz. Le score n'était alors que de 1-1. La fin de la rencontre devait être fatale à l'équipe de Gelsenkirchen qui aurait sans doute subi une défaite beaucoup plus sévère si son gardien Nigbur n'avait accumulé les exploits (il retint notamment un penalty à dix minutes de la fin). Ce succès, finalement acquis sur le score de 4-1, permet à Wuppertal de conserver sa deuxième place avec un point d'avance sur le FC Cologne, qui a pris le meilleur sur Fortuna Dusseldorf, autre candidat au titre de vice-champion.

Dans le bas du classement, Hertha Berlin, en l'absence de Kudi Muller, a renoué avec la victoire aux dépens d'Eintracht Francfort. Le score final de 3-1 était acquis après 24 minutes de jeu déjà. Une consolation pour Kudi Muller : son remplaçant, Grau, n'a pas marqué. Il n'en fut pas moins parmi les meilleurs sur le terrain, ce qui risque de ne pas faciliter la rentrée de l'international helvétique qui, lui, ne s'est pas mis en évidence à Luxembourg.

CLASSEMENT

1. Bayern Munich, 28-44 ; 2. SV Wuppertal, 27-36 ; 3. FC Cologne, 28-35 ; 4. Borussia Mœnchengladbach, 28-34 ; 5. Fortuna Dusseldorf, 27-32 ; 6. Kickers Offenbach, 28-32 ; 7. VFB Stuttgart, 28-30 ; 8. VFL Bochu 27-29 ; 9. MSV Duisbourg, 28-28 ; 1. Kaiserslautern, 28-28 ; 11. Eintracht Francfort, 27-25 ; 12. Werder Brême, 28-24 ; 13. Eintracht Brunswick, 28-22 ; 14. Hanovre, 27-21 ; 15. Hertha Berlin, 27-21 ; 16. SV Hambourg, 28-21 ; 17. Schalke, 28-19 ; 18. Rotweiss Oberhausen, 28-17.

France : le retour de l'Olympic Marseille

« L'OM arrive + » ce pourrait être un cri du cœur. En fait ce n'est qu'un avertissement aux principaux protagonistes. Marseille, en effet, a fait la meilleure opération de cette 30e journée. Nets vainqueurs d'Ajaccio (3-0), les champions de France sortent de leur trou et s'apprêtent à lancer le sprint final pour leur succession. Mais ce sont bien eux qui apparaissent les mieux armés après une éclipse inquiétante.

Le retour de Skoblar n'est pas étranger au redressement amorcé depuis quelque temps par l'OM face aux Corses, le Yougoslave a inscrit deux buts (46e et 65e), le troisième étant l'œuvre du Malien Keita (50e). Deux fois vainqueur en quatre jours, l'OM reprend confiance, dépasse Nice et surtout vient se placer immédiatement dans le sillage de Nantes qui ne conserve plus que deux petites longueurs d'avance.

Pour les Nantais, la ligne droite devant les amener (théoriquement) au titre, est encore longue. Samedi, ils se sont une fois de plus cassé les dents sur Metz et sa défense (0-0). Le Luxembourgeois Jeitz, qui a disputé le match contre la Suisse, s'est révélé un organisateur de première force. Souverain, il a empêché ses compatriotes de se laisser manœuvrer par des Nantais décevants.

Pour Nice, c'est encore pire. La formation dirigée par Jean Snella a été déboussolée par un Paris FC transcendant (2-0). Leur retard n'est certes pas insurmontable (3 points sur Nantes), mais le doute, qui semblait avoir disparu après une longue période d'hibernation, s'est installé à nouveau dans les rangs de l'équipe de la Côte d'Azur.

Privé de Chapuisat, Paris FC a retrouvé à cette occasion en Horlaville un attaquant brillant, et en Floch un marqueur efficace (2 buts). La victoire des Parisiens, qu'Antoine dall Cieca semble avoir remis sur orbite, a peut-être relancé le championnat. Acquise brillamment devant près de 27.000 personnes, elle a sans doute coupé net l'élan des Niçois, particulièrement décevants au Parc des Princes.

Dans le même temps, elle permet au Paris FC de s'éloigner de la zone dangereuse ou s'enfonce toujours plus Strasbourg. Battus 4-0 par Lyon, qui a retrouvé toute son efficacité, les Alsaciens s'enlisent en compagnie du Red Star, qui a pourtant obtenu un remis à Rennes (1-1), et de Valenciennes, habité maintenant par l'angoisse, mais qui a un match de plus à disputer que les autres. Pour Ajaccio, le sursis a disparu. Derniers avec 18 points (mais une rencontre en moins), les Corses n'échapperont pas, sans aucun doute, au plongeon en division 2.

Classement :

1. Nantes 30-42. 2. Marseille 30-40. 3. Nice 30-39. 4. Nîmes 30-36. 5. Nancy, St-Etienne et Angers 29-34. 8. Bastia 30-32. 9. Lyon 30-31. 10. Metz 29-30. 11. Reims et Sochaux 29-27. 13. Bordeaux 29-26. 14. Paris FC 29-25 et Rennes 29-25. 16. Sedan 30-24. 17. Red Star et Strasbourg 30-23. 19. Valenciennes 29-20. 20. Ajaccio 29-18.

Italie : les jeux sont-ils faits ?

La Juventus aura bien de la peine à conserver son titre. Ce principal enseignement de la 24e journée est la conséquence de sa défaite (2-1) face à la Fiorentina samedi après-midi en match avancé. Devant 50.000 spectateurs, les Turinois disputèrent pourtant un bon match mais cédèrent sur la fin. Le score fut ouvert à la 46e par Saltutti pour la Fiorentina, mais les hommes de Vycpalek égalisèrent par Causio (63e) sur un penalty accordé pour une déviation de la main de Roggi sur un coup de tête du Brésilien Altafini. Alors que l'on s'acheminait vers un match nul, le jeune avant-centre Desolati obtenait le but victorieux sur un centre de de Siste à six minutes du coup de sifflet final.

Cette défaite a enlevé une bonne partie de leurs illusions aux champions d'Italie qui demeurent à cinq points de l'AC Milan. Mais les jeux sont-ils faits pour autant ? On pourrait le croire à la suite de la magnifique victoire obtenue par les Milanais (4-1) sur le difficile terrain de la Sampdoria. Les hommes de Nereo Rocco ont fait certainement un pas décisif pour la conquête du « Scudetto » 1973. Leur seul adversaire sérieux est désormais la Lazio de Rome qui est allée remporter une victoire très méritoire à Cagliari (1-0), conservant encore quelques chances de dépasser son illustre rival. Mais, à égalité de matchs, les Romains comptent toutefois trois longueurs de retard, ce qui pourrait les faire échouer au poteau d'autant plus que l'AC Milan affiche présentement une forme excellente.

Pour les autres, seul le prestige est encore en jeu. Alors que la « Juve » est rentrée dans le rang, Fiorentina et Inter apparaissent convalescents. L'AC Torino entrevoit encore quelques perspectives européennes pour la saison prochaine. En queue, on joue serré. Ternana et Palermo n'ont plus beaucoup d'illusions à se faire. La relégation se fait de plus en plus précise. Néanmoins Ternana a ramené un point de son déplacement à Rome, mais son sauvetage tiendrait du miracle. La troisième formation reléguée est certainement à découvrir entre Sampdoria, Lanerossi et Atalanta.

Classement :

1. AC Milan, 38 points. 2. Lazio Rome, 35. 3. Juventus Turin, 33. 4. Internazionale Milan, 28. 5. Fiorentina, 28. 6. AC Torino, 27. 7. Bologna, 24. 8. Cagliari, 22. 9. Napoli, 22. 10. Verona, 21. 11. AS Roma, 20. 12. Sampdoria, 19. 13. Atalanta Bergamo, 19. 14. Vicenza, 19. 15. Palermo, 15. 16. Ternana, 14 points.

Quatrième ligue jurassienne

Anet - Aarberg 4-2 ; Madretsch - Lyss 2-1 ; Taeuffelen - Ceneri 4-2 ; Azzurri - Orpond 7-0 ; Hermrigen - Diessbach b 3-1 ; Lyss b - Buren 0-3 ; Taeuffelen b - Radelfingen 2-6 ; Etoile - Longeau 1-5 ; Ruti - Azzurri b 3-1 ; Superga Perles - Nidau 6-1 ; Evilard-Macolin - Grunstern b 1-6 ; La Rondinella - Radelfingen b 3-0 ; Port b - Longeau 2-0 ; Sonceboz - Poste Bienne 4-5 ; Aegerten b - Reuchenette 0-1 ; Buren b - La Heutte 2-5 ; Poste Bienne b - Mâche 1-4 ; Villeret - Corgémont 3-3 ; Saignelégier - Tramelan 7-1 ; Court - USI Moutier 3-0 ; Reconvilier - Les Genevez 1-2 ; Perrefitte - Courrendlin 2-2 ; Vicques - Rebeuvelier 0-7 ; Mervelier - Court b 4-3 ; Delémont - Moutier 1-0 ; Montsevelier - Corban 11-1 ; Moutier b - Courtételle 1-4 ; Boécourt - Movelier 0-3 ; Delémont b - Soyhières 2-4 ; Develier - Pleigne 5-1 ; Courroux b - Bourrignon 3-1 ; Saint-Ursanne - Bonfol 0-7 ; Cornol - Lugnez 2-4 ; Courtemaîche - Cœuve 1-3 ; Bonfol b - Bure 17-0 ; Boncourt b - C5uve b 8-0 ; Courtedoux - Chevenez 1-1 ; Grandfontaine - Fahy 1-3 ; Porrentruy b - Cornol b 14-1.

Juniors A I : Aegerten - Victoria 1-4 ; Dotzigen - Lyss 5-2 ; Madretsch - Schönbühl 3-0 forfait ; Taeuffelen - Longeau 2-1 ; TT Berne - Munchenbuchsee 2-4 ; Delémont - Bonfol 1-0 ; Nidau - Alle 1-3 ; Bassecourt - Perles 4-2 ; Aurore - Boujean 34 4-0.

Juniors A II : Courfaivre - Bienne 0-3 ; Moutier - Grandfontaine 4-0 ; Bévilard - Saint-Ursanne 8-3 ; Glovelier - Courtételle 3-2.

Juniors B I : Aegerten - Lamboing 1-2 ; Aurore - Corgémont 2-1 ; Bienne - Boujean 34 6-0 ; Madretsch - Reconvilier 1-1 ; Reuchenette - Lyss 0-0 ; Boncourt - Cornol 4-2 ; Porrentruy - Mervelier 0-3.

Juniors B II : Courtelary - Evilard-Macolin 2-5 ; Sonceboz - Orvin 6-1 ; Corban - Bassecourt 8-0 ; Courrendlin - Grandfontaine 2-0 ; Moutier - Les Breuleux 4-4 ; Lugnez - Courtemaîche 5-1.

Juniors C I : Aegerten - Les Genevez 5-1 ; Reconvilier - La Neuveville 2-1 ; Schupfen - Moutier 3-1 ; Porrentruy - Moutier b 3-1 ; Porrentruy b - Chevenez 2-1 ; Fontenais b - Delémont 0-7 ; Delémont b - Courtételle 1-1 ; Courfaivre - Bonfol 1-3.

Juniors C II : Reuchenette b - Tramelan b 2-2 ; Courroux - Courrendlin 1-2 ; Cœuve - Boncourt 0-0 ; Courtedoux - Saint-Ursanne 5-1 ; Fontenais - Courgenay 2-1.

Juniors D : Mâche - Aurore 1-2 ; Buren - Boujean 34 2-6 ; La Neuveville - Bienne b 0-6 ; Longeau - Nidau 0-3 ; Port - Grunstern 0-2 ; Corgémont-Bévilard 1-5.

Juniors E : Delémont - Porrentruy 5-4 ; Porrentruy b - Tramelan 4-1 ; Moutier - Courrendlin 7-0.

Dans l'épreuve des 20 kilomètres à Besançon

Vidal (Olympic) bat deux records

Deux Chaux-de-Fonniers ont participé aux éliminatoires régionaux pour les championnats de France des 20 km. et des 30 minutes pour cadets qui se disputaient sur la piste en tartan du stade municipal de Besançon. Une température fraîche et un assez fort vent ont quelque peu handicapé les coureurs. De telles conditions, qui ne sont certainement pas aussi favorables qu'une soirée d'été, n'ont pas empêché le grand champion français Jacky Boxberger de battre le record de Franche-Comté de l'heure avec 19 km. 211 et celui des 20 km. avec 1 h. 01'28"7.

Dans cette épreuve difficile on enregistra de nombreux abandons au nombre desquels celui de l'international français Nicolas Vidal, le jeune et talentueux coureur de l'Olympic, qui n'avait aucune expérience dans cette spécialité et qui avait pris le départ dans le but de parfaire sa condition, allait s'y distinguer en terminant à la deuxième place devant des coureurs aussi réputés que les Sochaliens Wieckzorek et Woelfflin. Les prestations de Vidal sont d'un très bon niveau national et constituent deux nouveaux records neuchâtelois avec 18 km. 323 dans l'heure et 1 h. 05'42"6 pour les 20 kilomètres. Les précédents records avaient été réalisés par Fatton (Olympic) en 1967 avec respectivement 17 km. 918 et 1 h. 06'52".

De gauche à droite, Vidal, Boxberger et Prétot, entraîneur de Sochaux.

V. Jacot (Olympic) gagne en cadets

C'est une très bonne initiative de la Fédération française d'athlétisme que de faire disputer la demi-heure pour cadets. Bien que minime le Chaux-de-Fonnier Jacot a remporté la course en couvrant 7 km. 999 dans la demi-heure. C'est là une performance de bonne valeur pour un gars de 14 ans qui a démontré de bonnes qualités d'endurance puisqu'il passait en 15' 22" au 4e km. et effectua donc la deuxième partie de sa course plus rapidement pour finalement échouer d'un mètre devant la limite des 8 km.

Jr.

Automobilisme

Lepp remporte le trophée Paul Ricard

Le Britannique John Lepp a remporté, au volant d'une Chevron B-23, le trophée Paul Ricard, première épreuve du championnat d'Europe pour prototypes de 2 litres qui s'est disputé devant environ 10.000 personnes sur le circuit du Castellet. Il a pris la tête au 34e tour pour ne plus la quitter. Classement :

1. John Lepp (GB), Chevron B-23, 89 tours en 2 h. 13'20". 2. John Burton (GB), Chevron B-23, 88 tours en 2 h. 12'26"9. 3. Jacques Henry (Fr), Lola T-290, 88 tours en 2 h. 13'06"1. 4. Gabriel Serblin (It), March-BMW, 88 tours en 2 h. 14'32"9. 5. Maurizio Marcotulli (It), Chevron B-23, 81 tours en 2 h. 13'26"4. 6. Fred Stalder (Fr), Lola T-290, 78 tours en 2 h. 05'58"9.

NOUVELLES DATES EN SUISSE

Fontainemelon - Audax demain, à 20 heures

Le match de 1re ligue, Fontainemelon - Audax Neuchâtel, prévu demain, débutera à 20 heures.

La Chaux-de-Fonds - Zurich mercredi 18 avril

Le comité de la Ligue nationale a fixé ainsi les trois rencontres de ligue A renvoyées au mois de mars :

Mercredi 18 avril : St-Gall - Servette et La Chaux-de-Fonds - Zurich (renvoyés le 18 mars). — Mardi 24 avril : La Chaux-de-Fonds - Lugano (renvoyé le 4 mars). Les matchs du championnat des réserves (groupe A), La Chaux-de-Fonds - Lugano et La Chaux-de-Fds - Zurich restent à fixer.

Les gains du Sport-Toto

1	gagnant à 13 pts :	Fr.	60.076.—
14	gagnants à 12 pts :	Fr.	4.291,15
151	gagnants à 11 pts :	Fr.	397,85
1.393	gagnants à 10 pts :	Fr.	43,15

Loterie à numéros

6 numéros n'ont pas été atteints.

12	gagn. à 5 Nos + le No compl. :	Fr.	39.596,20
190	gagn. à 5 Nos :	Fr.	2.500,80
9.935	gagn. à 4 Nos :	Fr.	47,85
151.071	gagn. à 3 Nos :	Fr.	4.—

Sinalco
une oasis de fraîcheur fruitée
Particulièrement avantageux en litre

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrications microtechniques
Albert-G. Rickly
Sempach 2 - Tél. (039) 22 41 74

engage

personnel féminin

stable et consciencieux pour être formé sur un travail propre et de précision.

Horaire individuel.

Prendre rendez-vous par téléphone

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE DAME habitant La Chaux-de-Fonds, cherche un emploi comme

TÉLÉPHONISTE

dans une réception ou pour petits travaux de bureau, à demi-temps ou à 3/4 de la journée. Ecrire sous chiffre IL 8689 au bureau de L'Impartial.

CHEF POLISSEUR

de boîtes de montres métal et acier

habitué aux méthodes modernes de production et à diriger nombreux personnel

CHERCHE CHANGEMENT DE SITUATION.

Ecrire sous chiffre LT 9445 au bureau de L'Impartial.

Agences de publicité AASP

– le partenaire de confiance pour toutes vos annonces!

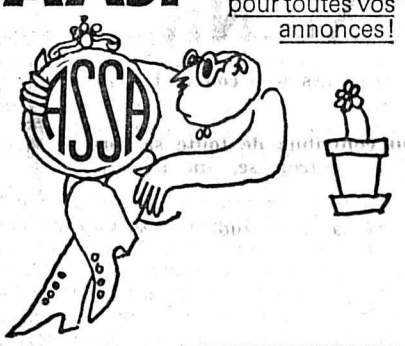

ANNONCES SUISSES S.A.
„ASSA"

2 Fbg du Lac - Tél (038) 24 40 00
2001 NEUCHATEL

AASP – Association d'Agences Suisses de Publicité, groupant Annonces Suisses S.A. «ASSA», Mosse Annonces S.A., Orell Fussli Publicité S.A. et Publicitas S.A.

MERCÉDÈS — RENAULT

GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

OCCASIONS

Léopold-Robert 21 a - Fritz-Courvoisier 54

OCCASIONS entre 2000 et 5000 francs

TRIUMPH-SPITFIRE Cabriolet	**1965**	**vert**	**2300.—**
FORD CORTINA GT	**1966**	**blanche**	**3200.—**
FORD TAUNUS 12 M	**1968**	**grise**	**3300.—**
RENAULT R 8	**1968**	**blanche**	**3400.—**
RENAULT R 8 S	**1969**	**blanche**	**3600.—**
FIAT 125	**1968**	**beige**	**3900.—**
RENAULT R 10	**1970**	**beige**	**4200.—**
RENAULT R 4	**1970**	**verte**	**4800.—**
RENAULT R 16	**1968**	**bleue**	**4800.—**
RENAULT R 16	**1968**	**rouge**	**4900.—**
VW 1300	**1969**	**blanche**	**4900.—**
SIMCA 1501	**1969**	**grise**	**4600.—**

Toutes ces voitures sont expertisées et prêtes à rouler

Plus un choix de modèles récents à des prix très intéressants

CRÉDIT - FACILITÉS

Téléphone (039) 23 52 22

EN VALAIS
A LOUER

CHALET

2 chambres (3 lits, 1 grand living, cuisine, douche et gd balcon. Confort. Pour juin, août et septembre.

Tél. (026) 2 29 79

TABLEAUX

Exposition permanente, sujets variés, prix très accessibles. Entrée libre à la rue du Puits 1, au début du Versoix ou sur rendez-vous Tél. (039) 23 13 01
GRAND CHOIX

Appartements à louer

A LOUER pour le 1er mai 1973, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, fr. 315.—, charges comprises, quartier charrière. Tél. (039) 23 52 71, heures des repas.

Appartements demandés

APPARTEMENT est cherché par dame pour fin avril, 2 pièces, confort, si possible près de la gare. Tél. (039) 26 06 98, heures de bureau.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

AUTOPHON

Des appareils de qualité demandent à être essayés soigneusement.

Nous cherchons pour cette tâche importante, un

radio-électricien

ou une personne possédant une formation analogue.

Votre champ d'activité comprendra le contrôle, le réglage et la mesure d'appareils de télécommunications.

Vous disposerez d'une place de travail bien équipée avec des instruments modernes dans une atmosphère de travail agréable.

M. Meyerhans, téléphone interne 212, recevra volontiers votre offre écrite ou par téléphone et vous communiquera de plus amples informations.

Autophon est une des grandes entreprises dans le secteur de communication en Suisse.

AUTOPHON S. A. 4500 SOLEURE
Tél. (065) 2 61 21

EMPLOYÉ (E)

de gérance EST DEMANDÉ (E)

pour date à convenir.

S'adresser à : Me Maurice FAVRE
Avenue Léopold-Robert 66
LA CHAUX-DE-FONDS

JE CHERCHE UN MOTEUR

LAND-ROVER

année dès 1960.

Tél. (038) 25 89 89

Pour compléter notre organisation de vente, nous cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

Si vous désirez

— améliorer votre situation professionnelle,

— un salaire correspondant à vos capacités,

— de l'autonomie dans le travail,

— assurer votre avenir grâce à vos qualités personnelles,

— participer à l'activité d'une entreprise importante et dynamique,

n'hésitez pas à nous adresser ce coupon sous chiffre 90-65 666 Annonces Suisses SA « ASSA », Faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Nom : Prénom :

Profession : Age :

Localité : LI/5

Rue : Tél. :

coop

L'ENTREPÔT RÉGIONAL COOP

LA CHAUX-DE-FONDS

engage pour tout de suite ou date à convenir :

Pour sa boulangerie industrielle :

2 boulangers

1 boulanger-pâtissier

éventuellement personnel à former

Pour son service transports :

2 chauffeurs poids lourds

Pour son administration :

1 perforatrice-vérificatrice MDS

Jeune fille pourrait être formée par nos soins.

Faire offre ou prendre rendez-vous auprès de :
L'ENTREPOT RÉGIONAL COOP La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 21 11 51.

ADVICO DELPIRE

LA VIE JURASSIENNE

CE SOIR, A LA RADIO ROMANDE

Centre de culture et de loisirs à Saint-Imier

Pour la page jurassienne du « Micro dans la vie », ce soir dès 18 heures sur le premier programme de la Radio suisse romande, Denis Moine a retenu deux sujets de l'actualité. L'association pour le développement économique du district de Porrentruy, qui vient de définir ses objectifs, permettra d'entendre le président de ce nouveau groupement, M. Ernest Parietti.

Les nouvelles perspectives qui s'ouvrent au centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, qui vient d'acheter un immeuble, seront abordées par MM. Bernard Born, animateur, et Jean-Marie Moeckli, secrétaire de la Commission d'étude du Centre culturel jurassien.

PORRENTRUY

Bibliothèque municipale Bilan 1972

Il ressort du rapport annuel de la Bibliothèque municipale de Porrentruy que cette dernière a prêté 21.000 livres durant l'année 1972, dont 14.000 provenant de la Bibliothèque des jeunes. Cette dernière est essentiellement constituée par des bandes dessinées. Pour les autres sections, ce sont 7250 volumes qui sont sortis, soit 55 pour cent de romans policiers, 20 pour cent de livres touchant à l'histoire, 8 pour cent de science-fiction notamment.

Ouverte en 1968, la Bibliothèque municipale de Porrentruy a vu le nombre de ses volumes passer de 2000 à 9500 l'an dernier. En 1972, elle a compté 167 abonnés payants et 910 abonnés non payants, ce qui s'explique par le fait que la gratuité est accordée aux enfants, apprentis et étudiants, c'est-à-dire à tous les non salariés. La bibliothèque de Porrentruy connaît actuellement des difficultés financières, le subside accordé par la commune n'étant pas suffisant pour justifier l'obtention d'une subvention cantonale. (r)

A la galerie Forum

La galerie Forum accueille actuellement les œuvres du Boncourtois Jean-Claude Prêtre. Ce dernier avait déjà exposé en 1967 et en 1970 dans la même galerie. Par conséquent on le connaît et on l'apprécie, mais nul n'avait imaginé le cheminement rapide de cet artiste d'un talent déjà reconnu vers une maturité étonnante. Au centre des œuvres de Prêtre figure toujours l'être humain.

L'exposition est ouverte jusqu'au 15 avril prochain. (r)

LE PICHOUX

Au-dessus de l'abîme

Hier matin, peu avant midi, M. Rodolphe Simon, boulanger à Lajoux, descendait Le Pichoux. A la hauteur du tunnel supérieur, son véhicule a fait une embardée et s'est jeté contre un mur. L'auto est restée suspendue au-dessus d'un vide profond. Le conducteur, blessé au visage, a reçu des soins à la clinique psychiatrique de Bellelay. La voiture est démolie. (fx)

LA FERRIÈRE

Appel aux témoins

La Police cantonale communique :

Samedi 7 avril 1963, vers 16 h. 30, un accident de la circulation s'est produit sur la route principale No 18 à l'entrée du village de La Ferrière côté La Chaux-de-Fonds. Une voiture Morris 1300 de couleur verte circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de La Ferrière. Elle venait de dépasser une automobile de marque Renault 16 blanche lorsqu'elle a quitté la route à droite pour rouler dans un champ puis se retourner sur la route après avoir dévalé un talus d'une hauteur de trois mètres. Son passager a été tué sur le coup.

Peu avant l'accident la voiture aurait croisé une automobile Mercedes de couleur grise et une seconde de marque inconnue. Ces deux derniers véhicules roulaient de La Ferrière en direction de La Chaux-de-Fonds. Pour les besoins de l'enquête, la police cantonale prie instamment les conducteurs ou les occupants de la Mercedes et de la machine qui suivait cette dernière de s'annoncer au No de téléphone (039) 44.14.27 ou au No (039) 63.15.22.

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres LE LOCLE
Toutes formalités Tél. (039) 31 14 96

En cas de décès: R. Guntert
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODÉRÉS

Que ta volonté soit faite.

Madame Albert Kaufmann-Mosimann :
Madame et Monsieur John Nussbaum-Kaufmann :
Madame et Monsieur Kenneth Clemetson, à Berne,
Monsieur Blaise Nussbaum ;
Madame et Monsieur Pierre Haefeli-Kaufmann, à St-Légier :
Madame et Monsieur Georges Peters et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Paul-Albert Kaufmann-Perret :
Madame et Monsieur François Rossier, à Lausanne,
Madame et Monsieur Yvan Jacot,
Monsieur et Madame Bertrand Kaufmann et leur fille, à Genève ;
Madame Willy Kaufmann-Kreutter, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants des familles Jeanmaire, Krebs, Loeffler, Kreutter et Roulet ;
Madame Louis Gaillard-Mosimann, ses enfants et petits-enfants,
les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Albert KAUFMANN

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain et cousin, enlevé à leur affection, lundi, dans sa 95e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 avril 1973.

L'incinération aura lieu le jeudi 12 avril.
Culte au crématoire, à 11 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile :
5, MONTBRILLANT.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser aux « Perce-Neige » La Chaux-de-Fonds, ccp. 23-5418 ou au Fonds de chirurgie cardiaque, ccp. 12-18842, Genève.

LA MAISON A. & W. KAUFMANN & FILS,
P.-A. KAUFMANN, SUCCESSEUR

a le chagrin de faire part du décès de son ancien associé,

Monsieur

Albert KAUFMANN

père de Monsieur P.-A. Kaufmann, survenu après une courte hospitalisation, le 9 avril 1973.

Elle gardera de son cher disparu, qui contribua de toute sa force et sa clairvoyance au développement de l'entreprise, un souvenir reconnaissant et ineffaçable.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire, jeudi 12 avril, à 11 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 avril 1973.

LE PERSONNEL DE LA MAISON A & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. KAUFMANN, SUCCESSEUR

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Albert KAUFMANN

son estimé patron durant de nombreuses années.

Il gardera du défunt un souvenir durable et reconnaissant.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 avril 1973.

La maison

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. Kaufmann, succ.

sera fermée jeudi 12 avril pour cause de deuil

LE LOCLE

A toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de notre très cher époux, papa, beau-père et grand-papa, par leurs témoignages d'affection et de profonde sympathie et qui ont partagé notre douleur, nous adressons notre reconnaissance émue.

Les paroles sont impuissantes à exprimer nos sentiments mais notre cœur en gardera un reconnaissant souvenir.

Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons, nous ont été un précieux réconfort.

MADAME MAX VOGT-DUVANEL
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

LE LOCLE, le 10 avril 1973.

BIENNE

Aimez-vous les uns les autres, a dit notre cher Sauveur.

Nous avons le chagrin d'annoncer à nos parents, amis et connaissances le décès de notre chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame

Julia GIRARDIN

née COMTE

enlevée à notre tendre affection dans sa 73e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

BIENNE, le 9 avril 1973.
(Tscheneyweg 30)

LES FAMILLES AFFLIGÉES : Monsieur Louis Girardin,
Monsieur et Madame Pierre Girardin,
Les familles de feu Arnold Girardin
et feue Marie Anna née Gehri.

L'incinération aura lieu le mercredi 11 avril 1973.

Cérémonie en la nouvelle chapelle du cimetière de Madretsch, à 14 h. 30, où le corps repose.

La messe de Requiem se dira en l'église catholique romaine, faubourg du Jura 47, mercredi matin à 8 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

PESEUX

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi.
Jean 17, v. 24.

Monsieur et Madame Gaston Antonietti-Franz et leurs fils à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Piazza-Franz et leur fils, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame Madeleine Matthey-Franz et ses enfants, à Genève ;
Madame Olga Stein-Franz, à Genève ;
Monsieur Arthur Franz, à Neuchâtel, et ses enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Rudolf Wasser-Baumann,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edmond FRANZ

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 71e année.

PESEUX, le 8 avril 1973.
Carrels 9.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 11 avril.
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.
Domicile mortuaire :
Pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

GENÈVE et LE LOCLE

Monsieur et Madame Louis Brossin, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean Brossin, à Genève ;
Monsieur et Madame André Brossin et leurs enfants Martine, Silviane et Philippe, au Locle ;
Monsieur et Madame Louis de Coulanges, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Lucie BROSSIN

née de Coulanges

leur chère maman, grand-maman, sœur, parente et amie, endormie paisiblement, dans sa 87e année.

Les obsèques se dérouleront à Genève le mercredi 11 avril.
Domicile mortuaire :
M. J. Brossin, rue de Carouge 85, Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le magasin «ANDRÉ»
Confection-Boutique Homme
Place du Marché - Le Locle
sera fermé mercredi 11 avril pour cause de deuil

La Direction et le personnel de la
FABRIQUE DES MONTRES VULCAIN & STUDIO S. A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Albert KAPPELER

qui fut de 1916 à 1961 un chef-comptable dévoué.

Ils garderont de ce collaborateur et collègue, le meilleur des souvenirs.

Commandos israéliens à Beyrouth

Des commandos israéliens ont attaqué dans la nuit de lundi à mardi différents secteurs de la capitale libanaise. Des rafales d'armes automatiques accompagnées d'explosions ont été entendues dans le secteur sud de Beyrouth.

Un commando arabe frappe à Chypre

SUITE DE LA 1ère PAGE

Les policiers cypriotes trouvèrent à bord de la Land Rover deux grands sacs de voyage pleins de dynamite.

Un porte-parole d'El Al a déclaré que les 14 passagers qui avaient réservé à bord de l'avion étaient encore à l'aérogare au moment de l'attaque.

« Aucun de nos gens n'a été blessé, seul un moteur de l'avion a été endommagé », a-t-il dit.

El Al a fait venir un avion spécial de Tel-Aviv pour acheminer les passagers. A Tel-Aviv, un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a dénoncé « ce genre d'attaque terroriste arabe meurtrière ».

Un billet

Les policiers cypriotes ont également découvert dans la Land Rover un billet dans lequel les membres du commando déclaraient appartenir à l'organisation nationale de la jeunesse arabe.

Une partie de ce billet devait être lue aux passagers de l'avion après le détournement. Rédigée en arabe, avec une traduction anglaise entre les lignes, elle déclare :

« Nous sommes les nouveaux pilotes et commandants de l'avion. S'il vous plaît, ne nous obligez pas à utiliser la violence, restez à vos places. Nous sommes des représentants de l'organisation nationale de la jeunesse arabe ».

Une autre partie du billet contenait des excuses à l'adresse des Cypriotes pour l'utilisation de Chypre dans ce détournement.

La fusillade à l'aéroport a duré près d'une demi-heure, les balles sifflant sur l'aire de stationnement. Dans l'aéroport, les passagers se sont jetés à plat-ventre et, plusieurs balles ont traversé la baie vitrée. Le garde israélien qui a tiré sur le commando a été arrêté par la police cypriote.

On déclare de source bien informée que les Israéliens savaient qu'une tentative terroriste était imminente à l'aéroport de Nicosie et qu'ils avaient pris des mesures de précaution supplémentaires. Des agents seraient arrivés de Tel-Aviv hier matin, pour veiller à l'aéroport.

L'explosion chez l'ambassadeur

Quant à l'explosion à l'immeuble habité par l'ambassadeur, elle a endommagé six appartements et n'a pas fait de blessés. L'ambassadeur avait quitté son appartement quelques minutes auparavant pour se rendre à son bureau à l'ambassade, mais sa femme se trouvait à l'intérieur. (ap)

Turin transformé en tonneau de poudre

Un quart de la ville de Turin a été transformé dimanche après-midi en un tonneau de poudre, à la suite d'une hausse brutale de la pression du gaz. Une série d'explosions a fait une douzaine de blessés, dont deux sont dans un état grave.

La première explosion de ce « dimanche qui restera gravé dans la mémoire des Turinois », comme l'écrit un journal local, eut lieu vers 16 heures, lorsqu'une jeune femme manœuvra l'interrupteur pour donner la lumière.

A moitié nus

Une seconde plus tard, elle et son mari se retrouvaient à moitié nus et grièvement brûlés, sur le plancher de leur appartement.

Les déflagrations se succédèrent en chaîne dans les autres immeubles du quartier dont, fort heureusement, la plupart des habitants étaient sortis, profitant d'un dimanche ensoleillé.

Alertés par le vacarme et les sirènes des voitures de police et des pompiers, les rares occupants se précipitèrent vers les abris les plus proches.

La radio diffusa cet avis à la population : « Fermez vos compteurs à gaz, ouvrez les fenêtres, évitez de tourner les boutons d'électricité ».

Panique

Un début de panique se produisit parmi les dizaines de milliers de spectateurs présents sur le stade de San Paolo où se disputait un match de football, en voyant subitement s'en aller les policiers du service d'ordre ainsi que le maire qui allait prendre la direction des opérations de sauvetage.

Un reporter de la télévision ayant annoncé qu'un nuage de gaz se dirigeait vers le stade, tous les fumeurs éteignirent leurs cigarettes.

Cinq heures après la première explosion, l'alerte était levée et les habitants étaient invités à regagner leur domicile... où ils durent se contenter d'un repas froid, pris dans l'obscurité. Les autorités en effet, avaient décidé de couper le gaz et l'électricité par mesure de prudence. Ce qui n'empêcha pas qu'une dizaine d'explosions eurent encore lieu dans la nuit. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Paris. — Le président du Mexique a parlé d'économie et des rapports entre grands et petits avec le président Pompidou.

Oslo. — Une conférence internationale sur l'apartheid et le colonialisme en Afrique s'est ouverte hier à Oslo sous l'égide des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Ottawa. — Le ministre de la justice, M. Lang, a annoncé que l'URSS a décidé d'acheter au Canada pour 200 millions de dollars de blé et d'orge.

Nuremberg. — L'Allemagne de l'Ouest a refusé hier l'asile politique à deux mineurs tchécoslovaques qui avaient été condamnés en juillet dernier à sept ans de prison pour piraterie aérienne.

Palerme. — La police a arrêté 33 personnes suspectées d'être des dirigeants de la mafia au cours d'une série de raids en Sicile et dans le sud de l'Italie.

Le Caire. — Environ 500 étudiants yéménites ont occupé hier matin l'ambassade du Yémen du Nord au Caire après s'être emparés de l'ambassadeur. Ils entendaient ainsi protester contre l'arrestation de membres de l'opposition à Sanaa.

Moscou. — La Commission du Marché commun a approuvé la vente à bas prix à l'Union soviétique de 200 mille tonnes de beurre.

Madrid. — L'ancien président argentin Peron a quitté hier Madrid pour Paris, où il doit rencontrer le président mexicain Echeverria.

Buenos-Aires. — Le président d'une manufacture de tabacs britannique a été à son tour enlevé en Argentine.

Copenhague. — Employeurs et employés ont voté hier et décidé de mettre fin au plus important conflit social qu'ait connu le Danemark en 37 ans. De ce fait, plus de 260.000 personnes reprennent le travail aujourd'hui après trois semaines de grèves et de lock-outs.

Tel-Aviv. — Deux savants israéliens de l'Université de Tel-Aviv, ont déclaré avoir résolu le problème de la pollution des mers et des plages par le pétrole, grâce à une nouvelle méthode de décomposition de l'huile en protéines.

Pnom Penh. — La grave pénurie de carburant dont souffre Pnom Penh paraît approcher de sa fin : un deuxième convoi fluvial se dirige en effet vers la capitale cambodgienne et le gouvernement a annoncé que ses troupes ont rouvert la route No 4, l'unique voie terrestre reliant la ville au port de Kompong Som.

Washington. — Le président Nixon a réaffirmé la volonté de son gouvernement de parvenir à un accord définitif avec l'Union soviétique sur la limitation des armements nucléaires.

Bonn. — Le président roumain, M. Ceausescu, fera sa première visite officielle en Allemagne occidentale du 26 au 29 juin.

Téhéran. — Le premier ministre iranien venant de Paris où il séjournait à titre privé, est arrivé à Londres pour une visite officielle de cinq jours au cours de laquelle il aura des entretiens sur la défense, la sécurité et les problèmes pétroliers.

Lyon. — Après la publication du bulletin de santé officiel de Mme Maria-Carmen Guerra qui a reçu, la semaine dernière, le cœur d'une jeune fille, le professeur Marion a fait le point hier à l'Hôpital cardiologique de Lyon.

Londres. — Deux attachés militaires de l'ambassade soviétique à Londres auraient été expulsés de Grande-Bretagne pour avoir tenté d'organiser les activités de renseignements au sein de l'ambassade cubaine.

Bruxelles. — L'inventeur du zirconium et du titane, l'ingénieur Guillaume Justin Kroll est mort à Bruxelles à l'âge de 83 ans.

Dans l'Illinois
Une belle salade

Le directeur d'un cabaret, M. Kenneth Hubbard, à Rock Falls (Illinois), s'apprêtait à rentrer chez lui après la fermeture de son établissement, aux petites heures de la matinée de dimanche, lorsqu'un homme masqué lui a soudain barré la route.

Sans un mot, l'homme a arraché l'un des deux sacs de papier que M. Hubbard tenait à la main et a pris le large.

Il a sans doute dû manger depuis la salade qui se trouvait à l'intérieur: la recette du cabaret était dans l'autre sac. (ap)

Au campus de Dijon
Coups de feu

Des coups de feu ont été tirés au début de l'après-midi d'hier sur le campus universitaire de Dijon, mais ils n'ont aucune relation avec l'agitation étudiante.

A la sortie du restaurant universitaire Mansard, trois étudiants se sont pris de querelle au sujet d'une jeune fille : A. Tahar, 25 ans, tunisien, M. Abibi, tunisien, et B. Gérard, 21 ans, de Dijon.

Un premier coup de fusil de chasse fut tiré, les uns disent par Tahar, les autres par Abibi, sur Gérard, qui fut blessé dans le dos. Une bagarre opposa alors les deux Tunisiens. Dans la lutte, deuxième coup de feu, qui blessa au visage Tahar.

Les gardiens de la paix, qui furent assez mal accueillis au restaurant universitaire, ont pu retrouver le fusil, et cherchent à savoir qui est l'auteur des coups de fusil. Pour eux, c'est Tahar. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Les marchands de liberté

Quelles bastilles comptent-ils renverser, ces très jeunes lycéens français, qui ne cessent de manifester et qui ont encore fait cortège hier avec des gens du syndicat gauchisant CFDT et du syndicat communiste CGT ?

Certes, on sait qu'ils veulent abattre la loi sur les sursis militaires et celle instaurant le diplôme d'études d'éducation générale. Mais jeunes, où ne peuvent-ils être entraînés ces presque enfants par ceux qui veulent prendre la direction de leur mouvement et le canaliser dans les voies qu'ils ont choisies.

Les déclarations très fermes du premier ministre, M. Messmer, qui a affirmé qu'il maintiendrait l'ordre avec rigueur, n'ont fait, sans doute, que les confirmer dans leur résolution. L'adolescence est un âge où l'on n'aime rien qui rappelle le joug.

Mais à cause, justement, de cette tendance à la rébellion, comme il est facile à des agents provocateurs de conduire les jeunes là où ils ne pensaient pas aller, là où il leur est impossible de mesurer les conséquences de leur action.

Et l'on comprend le refus du syndicat Force ouvrière et de la majeure partie des associations groupant les enseignants de participer à la manifestation d'hier. Ils pouvaient avoir de la sympathie pour les vues défendues par les lycéens. Ils ne se sentaient pas, en revanche, le droit de les jeter dans une aventure dont on ignore où elle aboutira.

Certains lycéens leur reprocheront peut-être cette conduite qu'ils considéreront comme timorée. En quête de la liberté, ils n'ont pas encore compris — et c'est normal — que celle-ci dépend davantage d'une réflexion et d'un sentiment intérieurs que de ceux qui entendent appliquer l'ordre, avec minuscule ou avec majuscule.

Ce n'est qu'avec les années qu'on devient las d'être roulé par les marchands de liberté. Ce n'est qu'avec les années qu'on se rend compte que ces boutiquiers sont souvent plus dangereux que ceux qui veulent simplement, sans beaucoup d'imagination peut-être, empêcher la société de sortir de ses rails.

Willy BRANDT

A Luxembourg
Conseil agricole des Neuf

Les ministres de l'agriculture de la Communauté européenne se sont réunis hier à Luxembourg, essentiellement pour fixer les prix des produits agricoles applicables durant la campagne 1973-74.

Les ministres ne diront cependant pas leur dernier mot sur ce sujet controversé au cours de cette session: ils doivent se retrouver à Luxembourg la semaine prochaine pour prendre des décisions définitives.

P comme: puissance pétrole pénurie pollution etc...

SUITE DE LA 1ère PAGE

Pour l'heure, seule menace, la guerre des prix. En augmentant le coût du baril de brut, les pays producteurs bénéficieront d'apports permettant leur développement, mais aussi de moyens pour exercer une pression sur le système monétaire international. Pour les Etats-Unis, toute hausse du brut du Proche-Orient constitue une revalorisation combien précieuse de leurs propres puits du Texas ou plus encore de celles, immenses, de schiste bitumeux. L'Europe et le Japon devront aussi payer plus cher le pétrole du golfe et les temps ne sont peut-être pas lointains qui verront le brut séoudien dépasser le prix du brut texan. Une fois encore, l'Europe ferait ainsi les frais de l'opération. Faut-il voir dans la baisse en 1972 de la production américaine au niveau de 1968 une amorce de cette opération ?

Les retombées de l'approvisionnement énergétique du monde industrialisé n'ont pas fini d'étendre leurs répercussions larvées sur l'ensemble du monde. Les Antilles françaises pourraient en faire la polluante expérience.

En prévision de l'accroissement des importations américaines du golfe Persique, un groupe financier projette de construire une superraffinerie sur l'axe golfe - USA aux fins de désulfuriser le brut en dehors du territoire des Etats-Unis où la lutte contre la pollution impose des mesures sévères. Avant d'importer le produit raffiné, les USA aimeraient bien exporter la pollution que représente le raffinage et il semble que le gouvernement français soit disposé à entrer en matière dans ses provinces d'outre-mer de la Guadeloupe ou de la Martinique. Les Antillais, qui attendent d'être consultés à ce propos, ne manquent pas d'observer les effets produits sur l'environnement autour de la grande raffinerie d'Aruba qui fonctionne déjà dans la partie néerlandaise des Antilles.

Ici comme ailleurs, il n'est pas certain que les intérêts de ceux-ci coïncident avec les profits espérés de ceux-là.

Dans deux jours, il n'y aura pas d'odeur de soufre à Beyrouth, mais le diable sera tout de même présent autour de la table de négociations...

Gil BAILLOD

Le fabuleux héritage laissé par Picasso

SUITE DE LA 1ère PAGE

été payé à un artiste vivant. En décembre 1971, l'une de ses toiles représentant une mère à l'enfant fut retirée de la vente à la salle Christie, à Londres, alors que les enchères étaient montées à 735.000 dollars. Il ne fait aucun doute que de nombreuses toiles de la même période que celles qui atteignirent ces prix fabuleux à Bâle et à Londres, dorment dans la chambre forte. Ses tableaux des périodes bleu et rose du début, et ceux qui ont trait à sa vie personnelle sont habituellement les plus recherchés.

Le mystère demeure quant à la façon dont sera dispersé cet immense trésor artistique qui comprend également des œuvres d'autres maîtres de la peinture moderne acquises par Picasso et signées de Matisse, Raoul Dufy, Modigliani, Henri Rousseau et d'autres artistes. Aucune toile n'a été encadrée et les murs de la maison de Mougins sont nus. Quand la fantaisie lui venait de contempler un tableau, Picasso ne l'accrochait pas au mur, mais le plaçait sur une chaise.

Me Anteby, avoué à Cannes, un ami de longue date qui était chargé de ses intérêts, est le seul à savoir si le grand artiste, a rédigé un testament. Picasso n'aimait pas qu'on aborda le sujet. A ceux qui lui en parlaient il avait coutume de répondre : « Vous voulez que je meure. Rien n'est plus dangereux que de rédiger ses dernières volontés. Cela porte malheur ».

PROBLÈMES JURIDIQUES

Le règlement de sa succession dépendra principalement du contrat de mariage qui a été signé lorsqu'il épousa en 1961 Jacqueline Roque.

Selon les lois françaises, la part normale d'héritage qui revient à une veuve est la moitié des biens laissés par le défunt, mais une partie peut également constituer un fonds de tutelle à l'intention d'autres héritiers.

La seule autre personne ayant des droits indéniables à revendiquer une partie de la fortune du peintre est Paulo Picasso, son fils issu d'un premier mariage.

Picasso a trois autres enfants dont il a reconnu être le père mais qui, au regard de la loi, sont des enfants adultérins, Maya, fille de Marie-Thérèse Walter, ainsi que Claude et Paloma, que lui a donns Françoise Gilot et dont la position juridique est loin d'être claire.

Picasso a fait de nombreux dons à des musées, le plus important étant une collection de quelque 2500 toiles, dessins et esquisses qui depuis 60 ans se trouvaient en Espagne chez des membres de sa famille et qu'il a offert au Musée de Barcelone.

LA PART DE LA FRANCE

La France aurait aimé qu'il lui manifeste l'intention de léguer une collection substantielle de ses œuvres à l'un de ses musées. Mais les autorités françaises n'ont jamais prévu d'emplacement ni de crédits à cet effet. En plus Picasso ne lui tendit pas la perche, car il éprouvait quelque rancœur à son égard, estimant qu'il avait été injustement expulsé de l'atelier parisien qu'il avait utilisé pendant la guerre. Il est à craindre que le rêve français ne soit jamais réalisé. (ap)

M. Thieu chez le Pape

SUITE DE LA 1ère PAGE

Peu avant que l'hélicoptère présidentiel ne se pose dans les jardins du Vatican, des dizaines d'étudiants défilaient sur la via della Conciliazione vers la basilique Saint-Pierre, en montrant le poing et en portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « A bas Thieu » et « Thieu assassin ».

Un bref affrontement a eu lieu quand ils ont voulu franchir le cordon de police qui cernait la place Saint Pierre. Quatre étudiants ont été arrêtés. Les autres se sont enfuis.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

2 Page magazine.
3 Assises du TCS du Jura neuchâtelois.
5 Avec le Club des loisirs du Locle.
9 Conseil d'Etat neuchâtelois : réélections tacites.
11 Delémont : un forcené sème la panique.
13 Chute d'un avion au Pizol.
14 Bourse.
19 Nouvel entraîneur au HC Neuchâtel.
21 le football à l'étranger.
23 La Ferrière : appel aux témoins.
25 Les maladies de cœur des enfants.
27 Programmes radio, TV.
29 Ecouté pour vous.

Prévisions météorologiques

Une certaine amélioration se dessinera sur le plateau, le long du Jura et dans la région de Bâle : les précipitations cesseront et quelques éclaircies pourront se produire par endroits.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,12.

LES MALADIES DE CŒUR DES ENFANTS, ET LE RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU

Le streptocoque est une bactérie fort répandue dans les populations humaines et la plupart de ses souches sont quasiment inoffensives. Il en existe une variété cependant, appartenant au groupe « beta-hémolytique », type A, qui est particulièrement néfaste pour la personne qui en est porteuse. Le microbe est souvent la cause d'une angine (inflammation du pharynx, des amygdales) douloureuse mais en soi non-dangereuse puisqu'elle guérit dans la règle spontanément. Cependant dans 2 à 5 pour cent des cas (la proportion varie beaucoup selon les lieux géographiques et les années) l'enfant, voire le jeune adulte qui a eu l'angine et qui apparemment s'en est remis, est, 10 à 15 jours plus tard, en proie à de vives douleurs articulaires accompagnées de fièvre et d'une grande lassitude. Le malade peut aussi avoir, à ce moment-là, des taches rouges sur la peau, des saignements de nez, et des douleurs dans le ventre, mais ce n'est pas tellement ce dont il se plaint le plus. En effet les douleurs dans les articulations (chevilles, genoux, poignets, coudes etc...) sont tellement vives qu'il n'ose plus remuer le membre atteint, et l'on peut voir que l'articulation atteinte est le siège d'une inflammation aiguë, car elle est tuméfiée, chaude et rouge, et le malade ne supporte pas qu'on la touche, et absolument pas qu'on essaie de la mobiliser.

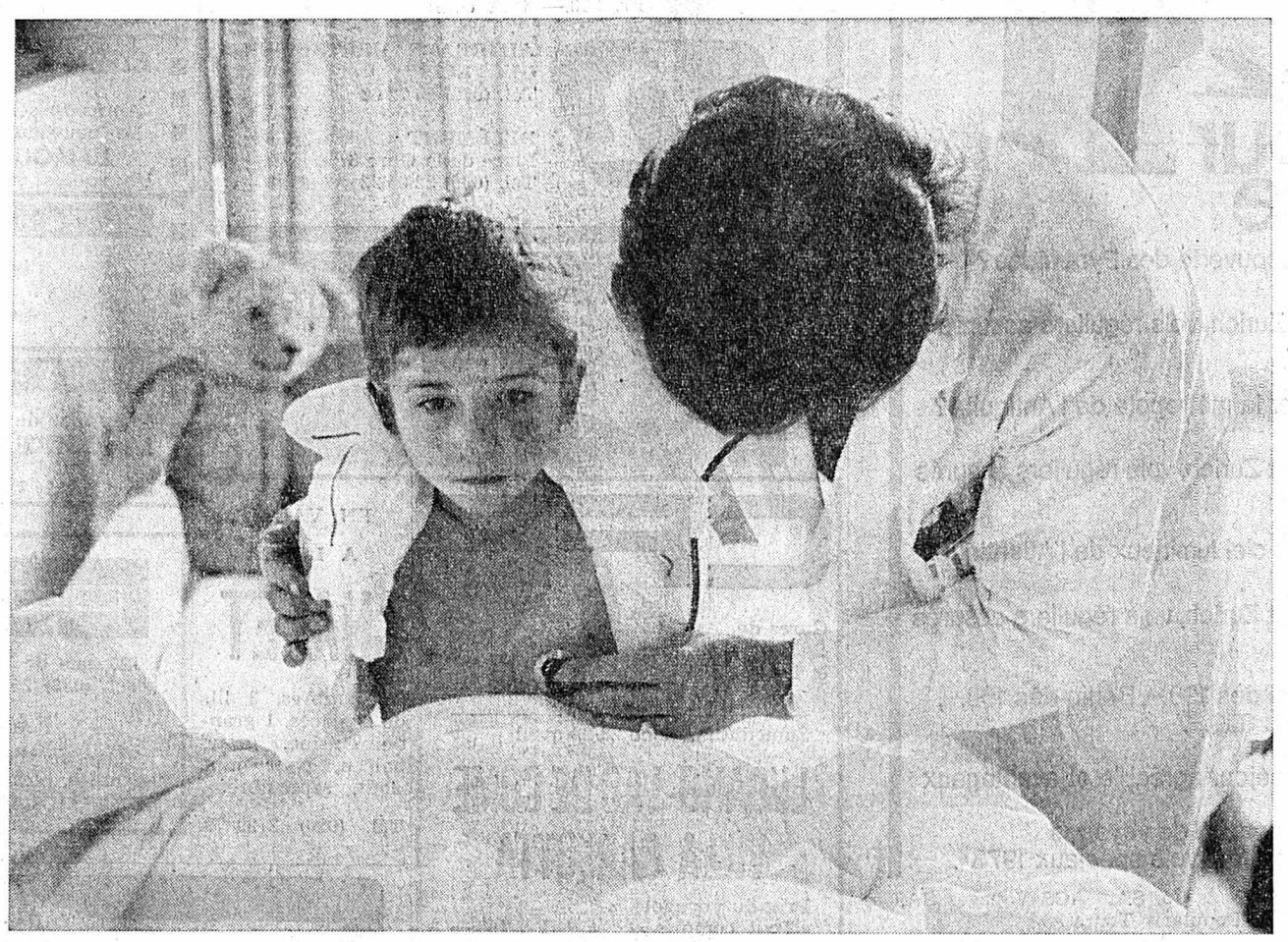

L'auscultation, une des plus célèbres méthodes d'examen médical décèle très souvent le premier signe d'une maladie du cœur. Une altération des bruits cardiaques ou la présence d'un « souffle » permettent au médecin entraîné de poser un diagnostic. Si l'on soupçonne une anomalie, l'examen clinique sera suivi d'investigations complémentaires telles que l'électrocardiogramme, la radiographie standard, l'enregistrement graphique du pouls, le cathétérisme des cavités cardiaques et l'angiocardiographie. Ces moyens techniques permettent, en plus d'un diagnostic précis, d'apprécier le degré de sévérité de la malformation ; autant de critères indispensables à la décision concernant un éventuel traitement chirurgical. La Fondation suisse de cardiologie soutient des projets de recherche tels que, par exemple, une analyse quantitative des affections du cœur grâce à de nouvelles méthodes, dont ce petit malade profitera peut-être un jour.

DES DOULEURS QUI VOYAGENT

Ces douleurs et tuméfactions articulaires sont fugaces et migratrices : un jour c'est le genou gauche, le lendemain la cheville droite et le coude gauche, puis le poignet droit, etc..., sans que l'on puisse discerner une logique ou un ordre dans ces atteintes successives. Une fois l'inflammation passée, d'ailleurs, la mobilité des articulations atteintes redevient parfaitement normale, au contraire de ce qu'on observe dans le rhumatisme lent et déformant, de la polyarthrite chronique, qui est une maladie fort différente et dans laquelle, apparemment, le streptocoque ne joue pas de rôle. Dans le rhumatisme streptococcique, au contraire, la restitution de la fonction et de l'anatomie articulaire est complète après peu de jours, et par conséquent le mal ne serait pas bien grand si tout finissait par là.

Malheureusement, comme le disaient les médecins d'autrefois, « le rhumatisme articulaire aigu lèche les articulations et mord le coeur ». En effet, le coeur est atteint d'une inflammation en même temps que les articulations dans à peu près la moitié des cas de rhumatisme articulaire aigu, et le malade (le plus souvent un écolier ou une écolière de 6 à 15 ans) présente des signes, sinon d'insuffisance cardiaque aiguë (respiration laborieuse, rapide, pouls accéléré, aspect de bouffissure de la peau par accumulation d'eau, etc...) tout au moins d'inflammation du muscle et des valvules cardiaques. Le médecin notera, à l'auscultation du coeur, des modifications des bruits normaux qui signent soit une incompétence valvulaire, soit une dilatation des chambres cardiaques à cause de l'atteinte des valvules ou du muscle cardiaque lui-même, soit les deux ensemble, le tout pouvant encore être compliqué, pendant la phase aiguë, par la présence de liquide accumulé entre le coeur et son enveloppe externe, le péricarde (péricardite). Une atteinte cardiaque grave, pendant cette période aiguë de la maladie, peut emporter le jeune malade en quelques jours. Dans les cas les moins sérieux, le malade, même s'il y a eu inflammation cardiaque, se remet, mais ses valvules restent souvent lésées, chroniquement incompétentes (comme une pompe dont les pistons « perderaient »), ce qui à la longue fatigue le coeur, le fait se dilater et conduit à une mort prématurée par épuisement cardiaque.

UN MICROBE PARTICULIER !

Le fait étonnant, dans cette maladie, est que si les preuves incriminant le streptocoque Beta-hémolytique, cause de l'angine initiale (laquelle peut d'ailleurs être assez peu gênante pour que l'enfant ne s'en plaigne pas), sont très nombreuses et solides, le microbe ne peut être retrouvé ni dans le liquide synovial des articulations touchées ni dans le tissu cardiaque ou dans le sang au cours de la crise cardiaque inflammatoire. Tout au plus retrouve-t-on la trace de son passage dans l'organisme sous forme d'un anticorps circulant dans le sang, l'antistreptolysine O. Il s'agit donc dans cette maladie, d'une réaction tissulaire (articulations, muscle cardiaque et valvules cardiaque) de l'hôte à un micro-organisme particulier. Le malade est un hôte prédisposé à réagir de la façon décrite ci-dessus à l'agent streptococcique, et l'on n'est pas encore parvenu à expliquer à l'heure actuelle pourquoi tous les enfants porteurs de ce microbe ne développent pas la maladie. Il n'en reste pas moins que la prédisposition est fort répandue puisque avant l'avénement de la pénicilline, c'est-à-dire avant 1945, le rhumatisme articulaire aigu ou maladie de Bouillaud, comme on l'appelle souvent dans les pays francophones, était la cause principale de décès des jeunes de 5 à 20 ans, à côté de la tuberculose. La maladie est encore fort répandue dans la jeunesse du Tiers-Monde, ainsi que nous avons pu l'observer nous-mêmes au cours d'un voyage en Afrique du Nord.

SOIGNER ASSEZ TOT...

Depuis 1945 aux Etats-Unis et en Europe on a pu se rendre compte que la maladie pouvait être dans une très large mesure prévenue par l'administration de pénicilline, à condition que cette dernière soit donnée à temps, c'est-à-dire au moment de l'angine ou de la pharyngite. La pénicilline n'a pas encore été supplantée comme médicament anti-streptococcique, et si les médecins voient maintenant très peu de cas de maladie de Bouillaud, c'est grâce à son emploi intensif dans les infections respiratoires de l'enfant. On a déjà malheureusement tendance à l'oublier, non pas tellement dans les milieux médicaux, mais dans ces cercles hétéroclites dont le trait commun est un désir aussi intense qu'utopique de voir l'humanité revenir à l'état de bon sauvage, les antibiotiques étant un des innombrables poisons dont il faudrait le débarrasser. Ces gens-là ne rendent hélas pas aisée la tâche de ceux qui s'efforcent de protéger la santé de la jeunesse.

La pénicilline, donc diminue dans une large mesure le risque de voir une angine streptococcique évoluer en rhumatisme articulaire et cardiaque. Elle préviendra aussi, lorsqu'elle est prise à raison de 1 comprimé par jour ou d'une injection intra-musculaire de pénicilline-retard par mois, les rechutes de la maladie par réinfection streptococcique pendant lesquelles le coeur peut être à nouveau atteint, et les lésions valvulaires aggravées. D'où la nécessité d'une prophylaxie pénicillinique à long terme chez tout jeune patient ayant subi une première attaque de la maladie de Bouillaud. Les statistiques concernant cette maladie montrent qu'un enfant ayant déjà eu une première attaque rhumatismale est plus enclin à en avoir une nouvelle s'il est réinfecté par le streptocoque « Beta-hémolytique » qu'un enfant n'ayant jamais souffert de rhumatisme. Cette observation est en accord avec l'hypothèse d'une sensibilité particulière à l'égard du streptocoque. En outre, les rechutes sont plus fréquentes dans les mois et les années qui suivent immédiatement le premier épisode, et le danger de rechute diminue au fur et à mesure que le temps passe, devenant très faible après l'âge de 25 ans.

...ET ASSEZ LONGTEMPS

Il est donc très important que la prophylaxie par la pénicilline soit poursuivie sans faillir pendant des années, mais surtout pendant la période suivant la première attaque, période durant laquelle un seul « trou » dans la protection contre le streptocoque peut avoir des conséquences catastrophiques.

Certes, nous ne sommes plus aussi démunis qu'autrefois pour lutter contre les lésions inflammatoires rhumatismales, même celles qui touchent le coeur. L'administration de salicylés (aspirine) et de cortisone raccourcit notablement la durée de l'inflammation aiguë et diminue la gravité des lésions valvulaires. Ce traitement ne les prévient pas, malheureusement, car lorsque l'inflammation touche le coeur, c'est souvent déjà trop tard et des lésions définitives sont déjà constituées. D'où l'importance de la prévention du rhumatisme articulaire aigu par le traitement à la pénicilline de toutes les infections streptococciques, tant chez les enfants n'ayant jamais souffert de la maladie de Bouillaud que chez ceux ayant déjà été atteints une fois.

LA CHIRURGIE DU COEUR

Il y a quelques années encore, une fois les valvules du coeur gravement endommagées par l'inflammation rhumatismale et ses suites cicatricielles, on ne pouvait qu'assister à la progression de l'insuffisance cardiaque et à la plus ou moins rapide évolution du jeune malade vers un décès prématuré. Depuis peu, les chirurgiens du coeur se sont attaqués à ce problème et ils osent maintenant remplacer par des valves artificielles les valvules du coeur que le rhumatisme a rendues complètement défectueuses. Des malades condamnés à brève échéance se voient ainsi donner une nouvelle chance de vie et cela dans des conditions acceptables, délivrés de l'angoisse et de la souffrance causée par l'état d'insuffisance cardiaque chronique. Il est encore trop tôt pour juger de l'évolution à long terme des opérés des valvules cardiaques, mais un grand espoir est né grâce aux progrès de la technique des prothèses et de la chirurgie. Il n'en reste pas moins que dans ce domaine de la médecine comme dans les autres, la prévention vaut toujours mieux que le traitement de la maladie une fois qu'elle a frappé, et que la neutralisation du streptocoque par la pénicilline et autres antibiotiques apparentés est le plus grand progrès que l'on ait fait jusqu'à présent dans la lutte contre les maladies de coeur de la jeunesse.

P.E.F.
(Fondation Suisse de Cardiologie)

Un appel qui doit être entendu

Cette année, plus de vingt-cinq Fondations nationales de cardiologie ont choisi comme thème de leur campagne les maladies du coeur de l'enfant. Moins connues, peut-être moins fréquentes que celles de l'adulte, elles font des victimes nombreuses. Bien des problèmes médicaux et chirurgicaux restent à résoudre.

La Fondation suisse de cardiologie fait appel à la générosité de notre population en lui demandant de la soutenir dans son effort.

Dans notre pays, beaucoup de médecins sont engagés dans la lutte contre les affections cardio-vasculaires du nouveau-né, du petit et du grand enfant. L'Etat, les cantons, voire d'autres institutions, ne peuvent pas tout faire pour eux. La Fondation suisse de cardiologie doit être en mesure de leur apporter une aide financière précieuse.

En outre, un grand nombre de maladies cardiaques de l'adulte sont la conséquence de troubles survenus dans l'enfance. Un effort immense doit être fait en matière de prévention et de diagnostic précoce. La générosité de notre population permettra à beaucoup d'enfants de notre pays d'être à l'abri de lésions cardiaques qui pourraient devenir mortelles lorsqu'ils seront adultes.

RETRAITE À 65 ANS ?

L'âge de la retraite est en principe fixé à 65 ans, à la fois pour des raisons de rendement économique et de prévoyance sociale. En fait, de nombreuses exceptions prouvent à quel point la question est discutable.

D'après certaines enquêtes, la moitié environ, de la population âgée se réjouit de la retraite, alors que l'autre moitié l'appréhende, même si certains paraissent s'en accommoder. Le nombre de ceux qui s'en trouvent perturbés à des degrés divers est tout de même à prendre en considération.

Le degré de vieillissement est difficile à évaluer de manière absolument exacte ; le sentiment subjectif de la vieillesse ne va pas de pair avec le nombre des années. Il est grandement influencé par la plénitude des années écoulées, ainsi que par les projets d'avenir faits par les gens âgés. La vitalité résulte de stimulants variés dont on a besoin dans la vieillesse, encore plus qu'à tout autre âge pour lutter contre un ralentissement général de la vie absolument normal.

Les altérations morbides apparaissent à des moments différents et d'une manière différente selon les individus. Doit être considéré comme sain psychiquement, celui qui possède encore une capacité d'adaptation lui permettant d'exercer une certaine activité. Les capacités intellectuelles peuvent se maintenir jusqu'à un âge avancé si elles n'ont cessé d'être exercées. Les altérations prématurées ou excessives du psychisme sont d'origine physique, sociales ou psychologiques.

Nous laisserons de côté les causes physiques. Nous dirons seulement que dans le domaine médico-social, des mesures sont prises pour soigner les malades âgés, mais aussi pour aider les bien-portants à vivre de façon indépendante. Ces dispositions sont favorables au maintien de la santé psychique du retraité.

Attachons-nous plus particulièrement aux causes sociales pour constater que chez 90 pour cent des gens âgés des troubles psychiques apparaissent au moment de la retraite et déclanchent presqu'immanquablement une crise de durée, d'intensité et de dénouement variable selon les individus. Cependant, il faut se méfier — nous disent les spécialistes — de toute schématisation dans l'appréciation des problèmes posés par la retraite obligatoire, car ces derniers se compliquent de problèmes psychologiques intimes et familiaux.

On sait que la sécurité matérielle est avant tout souhaitée par les personnes âgées. On sait peut-être moins que trois quarts d'entre elles souhaitent également garder des contacts, travailler ou s'occuper dans la mesure de leurs capacités restantes.

Retraite fixée individuellement ?

Ainsi, il semble que l'âge de la retraite devrait autant que possible être fixé de manière individuelle, en fonction des capacités de rendement et du désir de travailler du salarié. C'est une question concernant aussi bien l'économie que l'organisation du travail. Rappelons ici l'existence des ateliers « protégés » pour suggérer leur multiplication sous une forme renouvelée.

Quant au côté psychologique, seule une véritable préparation à la retraite peut prévenir, en partie, les conséquences d'un brusque retrait de la vie active. Mais, c'est déjà une préparation en vue d'une vie pleinement vécue, où toutes les ressources de la personnalité seront exploitées, à plus forte raison dans la vieillesse.

Il reste à trouver les stimulants adéquats, soit les moyens psychologiques, pédagogiques et culturels qui feront prendre conscience à l'individu de cette possibilité.

Un gérontologue genevois, sur ce point, concluait en ces termes : « On pourrait dire qu'on a la vieillesse qu'on mérite » ; paroles à méditer par chacun en temps utile.

L. C.

**(Société neuchâteloise pour la protection de la santé mentale)
(anc. Ligue neuchâteloise d'hygiène mentale)**

VACANCES - VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES

Pourquoi n'iriez-vous pas à la découverte des Pyramides?
Le Caire dès 390.–
4 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas admirer la métropole de l'Antiquité?
Athènes dès 288.–
4/5 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Pourquoi n'iriez-vous pas sous le ciel lumineux de l'Atlantique?
Lisbonne dès 298.–
4/5 jours, au départ de Genève et Zurich, vols réguliers assurés par une compagnie suisse.

Peut-être préférez-vous: Londres dès 198.–, Berlin dès 198.–, Istanbul dès 288.– ou Prague dès 350.–.

airtour suisse vous propose un séjour agréable et avantageux dans **la ville de votre choix.**
Vous trouverez, auprès de votre agence de voyages **airtour suisse,** le programme détaillé: «vols spéciaux 1973».

La Chaux-de-Fonds TCS-Voyages, Goth & Co. SA, ACS-Voyages SA, Voyages et Transports SA, Natural SA, Popularis Tours
300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque **airtour suisse.**

NOS CIRCUITS DE PRINTEMPS 1973

PAQUES : 20-23 avril (4 jours)
Corse - Côte d'Azur
car + avion, Fr. 450.— tout compris

13-21 mai
Pèlerinage à Lourdes
Fr. 530.— tout compris

PENTECOTE : 7-11 juin (5 jours)
Yougoslavie - Istrie - Venise
Fr. 390.— tout compris

AUTOCARS HERTZEISEN
GLOVELIER
Tél. (066) 56 72 68

DELÉMONT
Place de la Gare 8
Tél. (066) 22 65 22

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 — 20 h. 30 — 18 ans
DEUXIÈME SEMAINE
BRIGITTE BARDOT - MAURICE RONET
DON JUAN 1973
D'une qualité de toute grande classe !

EDEN Tél. 22 18 53 — 20 h. 30 — 18 ans
Charles Bronson, au meilleur de sa forme, vous coupera le souffle dans le dernier film de Michaël Winner :
LE FLINGUEUR
Toujours plus fort... Toujours plus violent !

EDEN — **18 h. 30**
20 ans révolus
Après 10 semaines à Zurich et 5 semaines à Genève
Le nouveau rapport intime des jeunes ménagères.
L'AMOUR INSENSÉ DES JEUNES ÉPOUSES
Un succès énorme... partout des records d'affluence !

PLAZA Tél. 22 21 23 — 20 h. 30 — 16 ans
CHARLES CHAPLIN dans
LE DICTATEUR
Un chef-d'œuvre... absolument

SCALA Tél. 22 22 01 — 19 h. et 21 h. — Dès 16 ans
En couleurs
4e épisode de la série et sans doute le plus spectaculaire
LA CONQUÊTE DE LA PLANÈTE DES SINGES
Réalisé par J. Lee Thompson
avec Roddy McDowall, Don Murray, Ricardo Montalban

Tout pour la photographie
BERG
Photo

CFF

Gares de
La Chaux-de-Fonds
et Le Locle

Samedi/dimanche 28/29 avril
LUGANO-LAC DE CÔME
VILLA CARLOTTA

Prix du voyage
« Tout compris » **Fr. 163.—**
avec abonnement
pour demi-billets **Fr. 148.—**

Dimanche 6 mai
SIGNAL DE BOUGY

Chemin de fer, car et bateau
Prix du voyage **Fr. 47.—**
avec abonnement
pour demi-billets **Fr. 35.—**

Dimanche 13 mai
Fête des Mères
Train spécial et bateau spécial
COURSE SURPRISE

Jeux, danse, musique, ambiance
Prix du voyage
y compris le dîner **Fr. 66.—**
avec abonnement
pour demi-billets **Fr. 58.—**

PARIS

Voyages forfaitaires qui valent de l'or.
Demandez la brochure « Sans souci à Paris ».
Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

EN VALAIS,
A LOUER
CHALET

2 chambres, 3 lits de 2 places, 1 grande cuisine, grand balcon, pour juin, août, septembre.

Tél. (026) 2 29 79.

plastiglas sa

125, rue de la Côte — 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 — TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE
Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

HOTEL de la BALANCE

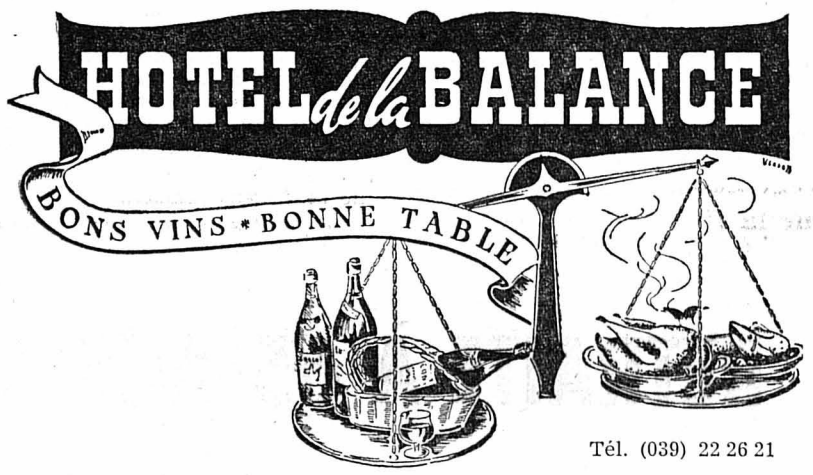

Tél. (039) 22 26 21

RÉOUVERTURE

Nous informons notre aimable clientèle et le pulbic de la réouverture de
L'HOTEL ET DU RESTAURANT DÈS LE JEUDI 12 AVRIL 1973

Sa belle RÔTISSERIE
Son ORCHESTRE
Ses PRIX MODÉRÉS
Ouvert tous les jours

Merc. 11 avr. Dép. 13 h. 30 Fr. 13.—
VISITE d'une fabrique de chocolat **COURTELARY** - Bienne - Brugg, arrêt à Carrefour.

Inscriptions et renseignements :
AUTOCARS GIGER
Tél. 039/22 45 51. Cernil-Antoine 21

Contemporains 1936
Formation de l'amicale

JEUDI 12 AVRIL, 20 H. 30
Restaurant Ticino

On cherche à acheter d'occasion
1 poste Lanco Economic
avec ou sans établi. Tél. (032) 2 05 56.

Dans **L'Impartial** vous assurez le succès de votre publicité

Beau choix de cartes de visite à l'Imprimerie Courvoisier

HÔTEL des DEUX CLEFS
SAINT-URSANNE
Tél. (066) 55 31 10

Renommé pour
Ses excellents menus
Ses fines spécialités
Ses vins de choix
Un délice :
Ses truites du Doubs
au bleu ou meunière

Germain Studer, cuisinier

RESTAURANT DE LA
CROSSE DE BÂLE
GLOVELIER
Tél. (066) 56 72 44

Nouveau centre gastronomique vous recommande ses spécialités :
Le cœur de Charolais Madame
Les 3 filets aux morilles
La truite au bleu ou à la juive
Sur commande :
Toutes spécialités
Famille P. Di Giovanni-Niclasse
chef de cuisine

HÔTEL DU BŒUF
SAINT-URSANNE
Tél. (066) 55 31 49

Cet établissement confortable et moderne vous propose :
Ses menus soignés et variés
Ses spécialités très appréciées
Ses délicieuses truites du Doubs
Ses vins des meilleurs crus
Grandes salles pour noces et sociétés
Se recommande : A. Feune-Rolin

HOTEL Restaurant VENTE Les Rangiers

Quinzaine gastronomique espagnole

Musique et ambiance typique

Plus de 100 spécialités à la carte

Relais gastronomiques sur le chemin de la FOIRE DE BÂLE (du 7 au 17 avril 1973)

L'Auberge St-Hubert
MORMONT
s/Courchavon. Tél. (066) 66 35 33

sise dans un cadre enchanteur, vous invite, lors d'une randonnée en Ajoie, à venir déguster ses délicieuses spécialités
Cuisine soignée - Vins de choix
Bar - Carnotzet - Bowling
Se recommandent :
Gschwind Frères

LA DILIGENCE
COURGENAY
Tél. (066) 71 11 65

Relais gastronomique
Salle pour noces et sociétés
Cuisine de premier ordre
Cave renommée

Jean Cœudevez-Hêche

HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC
SAIGNELÉGIER
Tél. (039) 51 11 21

Salon français
Grande carte des mets
Nouvelles spécialités

Michel Jolidon-Geering

HÔTEL DU CERF
LES BREULEUX
Tél. (039) 54 11 44

Relais gastronomique
Le seul restaurant de toute la région réputé pour sa fameuse friture de carpe et son formidable jambon de campagne - Truites du vivier - Entrecôte Maison

P. Juillerat, propr.

• IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Sélection de mardi

TVR

20.15 - 21.10 A vous... Jean-Louis Roy. « La Maison des Souvenirs ».

A Ris-Orangis se dresse une vieille maison de maître, abritant la « Fondation Dranem-Maurice Chevalier », une pension pour les vieux artistes. Dans le parc où l'on découvre encore un vieux théâtre de plein air en décrépitude, de curieux monuments semblent avoir été disposés là pour signifier aux pensionnaires qu'ils arrivent à la fin du voyage : la tombe de Dranem, la statue de Maurice Chevalier... un monument aux gens du spectacle tombés pendant la guerre ! Partout plane le souvenir du créateur de « Ma Pomme », qui rappelle à ceux qui viennent finir leurs jours à Ris-Orangis que, si la vie a été dure pour eux, elle fut meilleure pour d'autres.

Dans les couloirs de la demeure, des plaques portant des noms d'artistes, pour ceux qui ont encore le feu sacré, ou des noms civils, pour les autres, sont fixées aux portes des chambres. De l'autre côté de ces portes, on trouve un petit univers, chaque fois différent, et chaque fois pareil aussi : si les photos, les costumes, les affiches ne sont pas les mêmes, en tout cas, le temps semble s'être arrêté...

Voilà ce que Jean-Louis Roy, avec toute sa maîtrise de réalisateur, se propose de montrer dans « La Maison des Souvenirs ». Il faut d'emblée préciser que la tâche est difficile et nécessite un doigté certain. Jean-Louis Roy ne s'est pas tellement attaché à l'aspect social du sujet, mais a plutôt brossé une peinture, réalisé une sorte d'essai dont les thèmes seraient la vieillesse, la solitude et la mort...

Avec Glenda Jackson dans le rôle de la reine Elizabeth 1re et Robert Hardy dans celui de Robert Dudley. (photo TV suisse)

TVF I

21.35 - 22.35 Les grandes énigmes. Pourquoi le temps passe-t-il ?

Le temps qui passe joue un rôle considérable dans notre vie, bien que nous n'en ayons pas toujours conscience. Pourquoi cherchons-nous à aller de plus en plus vite, à vivre de plus en plus vite ?

L'émission montrera quelques aspects de ce temps qui passe inexorablement, bien qu'il échappe à une définition précise : si nous ressentons très bien la fuite du temps, nous avons du mal à l'enfermer dans des formules.

Pourtant nous avons appris à mesurer le temps de façon très précise, grâce aux horloges atomiques (l'une d'elles sera sur le plateau) qui donnent le temps au millionième de seconde.

Récemment, les horloges biologiques, qui se trouvent dans tous les êtres vivants ont fait l'objet de recherches nouvelles, qui seront exposées par le Dr Reinberg. Comment par exemple, un médicament agit plus ou moins suivant l'heure de son administration. Comment, suivant le moment de la journée, nous n'avons pas la même forme musculaire.

On verra aussi fonctionner, en direct, une caméra ultra-rapide du type de celles que l'on utilise pour photographier au millionième de seconde des phénomènes très brefs, comme une explosion atomique. Divers exemples montreront comment ce cinéma ultra-rapide permet de voir des phénomènes qui passent trop vite sous nos yeux.

Ambitieux, les auteurs de l'émission vont tenter de démontrer que le principe, au moins, de la relativité d'Einstein est accessible à tous.

SUISSE ROMANDE

13.55 (c) Hockey sur glace
Championnat du monde Groupe A : Tchécoslovaquie - Suède. En Eurovision de Moscou.
16.15 env. Connaissance
17.55 (c) Présentation des programmes
18.00 (c) Téléjournal
18.05 (c) Reflets
L'actualité artistique en Suisse romande.
18.30 (c) Courrier romand
19.00 (c) Un Homme... une Ville
6e épisode. (Feuilleton).
19.15 (c) Un jour, une heure
Emission d'actualités.
19.40 (c) Téléjournal
20.00 (c) Un jour, une heure
20.15 «A vous... Jean-Louis Roy»
La maison des souvenirs.
21.10 (c) Elizabeth R.
2. Les Jeux du Mariage.
22.40 (c) A témoin
22.55 (c) Hockey sur glace
Championnats du monde Groupe A : Tchécoslovaquie - Suède. En différé de Moscou.
23.35 env. (c) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

13.55 (c) Hockey sur glace
17.00 La maison où l'on joue
18.15 (c) Cours de formation pour adultes
18.45 (c) Fin de journée
18.50 (c) Téléjournal
19.00 Un film de Laurel et Hardy
19.30 (c) L'antenne
20.00 (c) Téléjournal
20.20 (c) Médecine moderne
21.20 (c) Magazine sport 73
22.05 (c) Téléjournal
22.15 (c) Hockey sur glace

SUISSE ITALIENNE

8.15 (c) Télévision scolaire
Mathématiques modernes.
13.55 (c) Hockey sur glace
18.10 (c) Pour les enfants
19.05 (c) Téléjournal
19.15 Rencontres
19.50 Diapason
20.20 (c) Téléjournal
20.40 Magazine régional
21.15 (c) L'ora delle Pistole
Version italienne d'un western de J. Sturges
22.45 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

13.55 (c) Téléjournal
14.00 (c) Hockey sur glace
16.15 (c) Téléjournal
16.20 (c) Nouvelle image du cosmos
Des radiotélescopes atteignent la « fin du monde ».
17.05 (c) Pour les enfants
17.55 (c) Téléjournal
18.00 (c) Programmes régionaux
20.00 (c) Téléjournal
20.15 (c) Que fait-il ?
Concours sur les métiers.
21.00 (c) Une Maison au Bord de la Mer
Télépièce de Ph. Pilliod et R. Hauff, avec H. Schygulla, R. Becker, P. Bonetti, B. Plesa.
22.40 (c) Téléjournal
23.00 (c) Hockey sur glace
24.00 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

17.30 (c) Téléjournal
17.35 (c) Mosaïque
Pour l'ancienne génération.
18.05 (c) Plaque tournante
18.35 (c) Oldtimer
Moteurs, mode et musique, avec R. Wolter, H. Harter, T. Herr, I. Karch, F. Linzi, etc.
19.10 (c) Arpad le Tzigane
19.45 (c) Téléjournal
20.15 (c) Le point
Le socialisme de Tito.
21.00 Jason King
Série policière avec Peter Wyngarde, etc.
21.50 (c) Magazine culturel
22.35 (c) Téléjournal
22.50 (c) Le Voleur de Temps
Humour sans paroles à Prague.

Sous réserve de modifications

FRANCE I

12.30 Miditrente
13.00 24 heures sur la I
13.46 Je voudrais savoir
L'allergie.
16.06 RTS promotion
18.20 Vivre au présent
18.45 L'Ours Colargol
Quel Gâteau !
18.55 Splatch
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la I
20.18 Le Premier Juré (10)
Feuilleton.
20.35 Spectacle pour un inconnu
21.35 Pourquoi pas ?
Sciences. Les grandes énigmes.
22.35 Le Trouvère
de Verdi.
23.15 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 RTS promotion
14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
15.15 (c) Mannequins de Paris
Un film d'André Hunebelle.
19.00 (c) I.N.F. 2
19.20 (c) Actualités régionales
19.44 (c) Le Temps de vivre, le Temps d'aimer (8)
Feuilleton.
20.02 (c) Les dossiers de l'écran La Bande à Bonnot
Film de Philippe Fourastié.
22.00 (c) I.N.F. 2
22.30 (c) Débat
L'anarchie.

Point de vue

Luxembourrage de crâne...

Ce titre, je le « pique » à un confrère sportif, car il convient parfaitement pour tout ce qui se passe depuis des semaines « avec » le Grand Prix Eurovision de la chanson. Car « ça » commence longtemps avant dans chaque pays, « ça » continue par une pleine soirée avec suspens, « ça » se terminera par d'agréables bénéfices pour les firmes qui éditent les chansons des vainqueurs. Certes, on oubliera la chanson gagnante et même les autres très vite, comme chaque année. Figurera au bilan d'une société une bonne affaire d'un été.

Certes, on fait croire aux millions de chers téléspectateurs qu'il s'agit d'une compétition qui doit désigner la meilleure chanson, tant par sa musique que ses paroles, l'orchestration, la voix et le comportement de l'interprète (les paroles ? Personne ne les comprend toutes, qu'importe dès lors qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Chaque TV pourrait par exemple donner des sous-titres ou le commentateur au moins le thème. Personne ne le fait. Donc ils s'en f...) Donc il s'agit d'autre chose. On tente aussi de faire croire aux chers téléspectateurs qu'il s'agit d'une amicale compétition internationale, à tel point que les deux jurés n'osent pas voter pour leur propre pays : quelle leçon de civisme ainsi donnée ; on admet comme un fait le chauvinisme national et on l'empêche d'exercer ses ravages. Bravo, et vive l'Europe mise sur pied par l'Eurovision.

Pour la quatrième fois, le Luxembourg gagne avec une chanson composée par des Français et chantée par une charmante jeune fille de Camargue qui a su ressembler à Mireille Matthieu (elle offrait du reste une des moins mauvaises chansons de la série). Alors, une fois encore, de quoi s'agit-il. De l'Eurovision mise à disposition du « Show-Bizz » européen, des fabricants de disques et de vedettes d'un été. Rien d'autre. Un point c'est tout. Il serait plus honnête d'annoncer le vrai vainqueur, la marque qui édite le disque. Vous ne croyez pas ? Pourquoi faut-il enfermer les jurés dans un hôtel inconnu, à croire Georges Hardy : pour éviter qu'ils ne se fassent acheter...

Le commentateur suisse semblait cette fois un peu plus poliment excédé que l'année dernière. Il eut quelques belles sorties : « Une chanson à texte, c'est beaucoup demander pour le public de l'Eurovision ». La chanson espagnole 73 ? Elle ressemblait à la chanson espagnole 72. Même remarque pour l'allemande, l'italienne, la française, la yougoslave. Et elles se ressemblent toutes. Donc on prépare, non une bonne chanson, mais une capable de plaire à la « moyenne » du goût « européen ».

Il y eut deux bons moments : l'apparition du clown Charlie Rivels, qui nous fit rire bien avant le public suffoqué par sa parodie de chanteuse et les mouvements désordonés du juré suisse de plus de 25 ans pendant la procédure électorale.

La bonne chanson existe, et les moyens par des sous-titres ou traductions de faire comprendre son sens. « En remontant le Mississipi » de Fleouter et Manthoulis l'a rappelé : ce n'était que du blues de Noirs. Qui donc eut l'idée à la TV romande de présenter cette admirable émission avant l'Eurovision ? Certainement un « contestataire » qui voulait fournir l'occasion d'une comparaison flatteuse...

Freddy LANDRY.

• IMPAR-RADIO • • IMPAR-RADIO •

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.50 Mardi, les gars ! 13.05 Carnet de route. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton : La Carrière de Doris Hart (17). 16.50 Bonjour, les enfants ! 17.05 Fallait le faire. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Le passe-partout. 20.30 Les grandes œuvres du répertoire : On ne sait comment. Drame de Luigi Pirandello. 22.40 Club de nuit. 23.30 Anthologie du jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori iatliani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Médecine et santé. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Nocturne. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Caprice genevois. 15.05 Musique de scène espagnole de M. de Falla, Amadeo Vivès et R. Soutullo et J. Vert. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes âgées. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Récits de voyage d'autrefois et troubadours modernes. 21.35 Musique récréative. 22.25 Jazzothèque. 23.30-1.00 Pop 73.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Mélodies de Cole Porter. 13.25 Contrastes 73. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi, avec V. Florence. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Les tout derniers disques. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Ocarina. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Chants montagnards. 21.00 Les couples célèbres. 21.30 Danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et Revue de la presse romande. 8.15 Rencontres... 9.00 Portrait sans paroles. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radioscolaire. Beethoven, témoin de l'Histoire. 10.45 Pitfalls in English (13). Cours d'anglais. 11.00 Université radiophonique internationale. Les dauphins. 11.30 Prélude au Mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Lever de rideau ! Mélodies de Lortzing, Puccini, Grieg et Boieldieu. 9.00 Entracte, avec M. Bopp. 10.05 Musique de ballet, Kuhlau. 10.20 Radioscolaire en romanche. 10.50 Danses exotiques pour deux pianos, J. Françaix. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette musicale.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal, 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

INFORMATION RADIO

Les grandes œuvres du répertoire

On ne sait comment...

Drame en 3 actes de L. Pirandello

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

Cette pièce est l'avant-dernière œuvre dramatique du génial auteur italien. Elle date de 1933, et pourtant elle résonne encore juste, tant était grand le talent de Pirandello.

Il s'agit d'une « chronique d'une folie évolutive » comme le dit B. Poirot Delpech. Romeo, victime de sa mauvaise conscience, veut absolument délivrer sa « conscience » du péché originel qu'il se sent capable de commettre « on ne sait comment ». Son acharnement l'amène à conclure que chacun est à la merci d'une exaltation charnelle momentanée ; aussi s'écrie-t-il : « Ce n'était pas moi ! Elle ne m'a pas désiré, ni moi elle ! Je ne sais rien d'elle : rien ! C'est un gouffre qui s'est soudain ouvert entre nous, et qui, en un instant, nous a saisis, et qui s'est immédiatement refermé sans laisser de traces. Sur le champ, notre conscience est redevenue la même. »

Sur ce thème éternel, Pirandello a bâti sa pièce comme une tragédie. (sp)

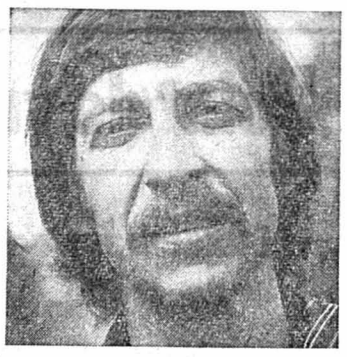

HENRI DÈS

le grand talent suisse de la chanson française

LES QUIDAMS

les irrésistibles duettistes chaux-de-fonniers

vous donnent rendez-vous MERCREDI 11 AVRIL à 20 h. 30
au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

POUR FÊTER EN MUSIQUE L'OUVERTURE DES GRANDS MAGASINS COOP CITY

Prix spécial: Fr. 6.—
Location: La Tabatière du Théâtre - L.-Robert 29 - Tél. 22 53 53

Schulthess – une aide de ménage comme on n'en trouve plus!

En avance sur son temps, la Schulthess Super sera encore moderne dans des années.

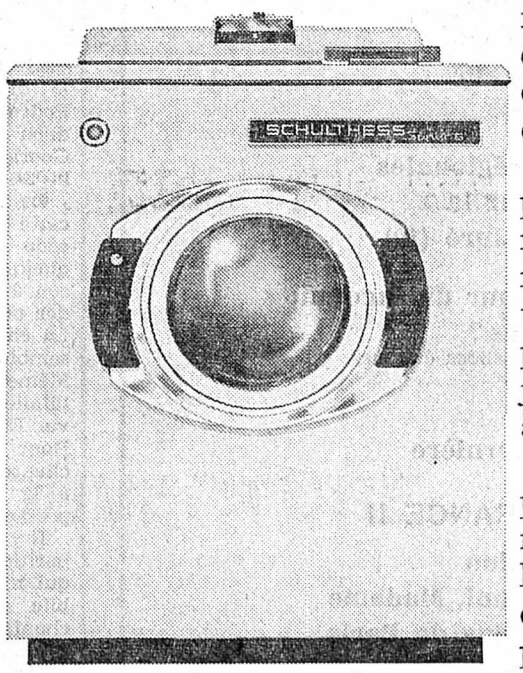

La Schulthess Super est votre ordinateur de lavage. Par l'intermédiaire de cartes perforées, le cerveau de la machine enregistre et exécute les ordres de travail qui lui sont transmis.

Et si demain une nouvelle fibre apparaît sur le marché, exigeant un tout nouveau cycle de lavage, votre Schulthess ne nécessitera pas de transformations coûteuses, mais simplement une nouvelle carte perforée. C'est pourquoi, elle sera toujours moderne, même dans les années à venir.

Sa construction est si robuste qu'elle peut fonctionner en permanence. Sa commande est si bien conçue que vous pouvez lui confier les tissus les plus délicats. Et comme indiqué plus haut, si un nouveau programme de lavage s'avère nécessaire, vous n'aurez besoin que d'une nouvelle carte et non pas d'un monteur ou d'une nouvelle machine.

De plus, vous pouvez compter sur notre service après-vente, l'un des plus grands en Suisse. Il compte plus de 140 monteurs, dont le souci majeur est de vous garantir en tout temps un fonctionnement impeccable de votre Schulthess.

SCHULTHESS

Schulthess – des aides de ménage précieuses:
machines à laver entièrement automatiques, essoreuses, séchoirs, repasseuses automatiques, lave-vaisselle.

Les automates Schulthess sont en vente dans les villes suivantes:
Zurich, Berne, Coire, St-Gall, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lugano-Viganello, Bâle (Sanitär Kuhn AG).

WIRZ 76.1.22

Rendez-nous visite à la Foire d'échantillons de Bâle (MUBA)! Halle 22 - Stand 336

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

SPORTING GARAGE J.-F. Stich
La Chaux-de-Fonds
Rue Jacob-Brandt 71 – Téléphone (039) 23.18.23

Citroën GS Club 1972
blanche, 25.000 km., occasion très soignée.

Opel Kadett B 1970
bleue, 43.000 km., poste de radio. Très belle occasion avec garantie.

VW 1302 1972
bleu marina, 18.000 km., radio, occasion à l'état de neuf.

Achetez votre appartement sur la Riviera vaudoise

Louez-le quelques années avant d'en profiter pour votre retraite dans une ambiance de soleil et de calme.

2 pièces de 93 000.– à 159 000.–
3 pièces de 139 000.– à 198 000.–
5 pièces de 335 000.– à 445 000.–

C'est un service DAGESCO spécialiste de la copropriété.

Téléphonez-nous sans tarder !

Samedi et dimanche sur rendez-vous.

DAGESCO sa
5 bis ch. des Trois-Rois
Groupe Immobilier Daniel Rey
021 20 28 61
Lausanne
agence: Grand-Rue 83, Montreux 021/62 35 81

ACHAT - VENTE
RESTAURATION
de meubles anciens
Charles Parel Ebénisterie Bel-Air 15
Tél. (039) 23 06 45 ou 23 37 53

LE SERVICE DE CONSULTATIONS CONJUGALES

est ouvert

à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis.

Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Meubles de particulier

A vendre
un salon et une salle à manger
état de neuf.
Style moderne. Prix avantageux.
Tél. (039) 23 19 78, Mlle Challandes (heures de bureau).

Particulier cherche à acheter une voiture
RENAULT OU PEUGEOT
Prix moyen + 1 Mini 850. Bas prix. Ecrire sous chiffre AS 9364 au bureau de L'Impartial.

médiator

ses téléviseurs, équipements HiFi/stéréo, radios portatives recorders, radios recorders et phonos sont en vente dans la plupart des maisons spécialisées

Prokofiev (1891-1953)

Intégrale des sonates pour piano.

Alain Balageas, piano.

Calliope 609. Coffret de quatre disques.

Interprétation : très belle et pourtant...

Qualité sonore : assez bonne.

Ce coffret entend-il célébrer le 20e anniversaire de la mort de Prokofiev ? On ne le dit nulle part. Quoi qu'il en soit, il vient combler une grosse lacune des catalogues. Que le mérite en revienne à une jeune marque de disques et à un pianiste de moins de trente ans ne peut que nous réjouir.

L'œuvre pour piano de Prokofiev, l'une des plus considérables de notre siècle, comprend de très nombreuses pièces dont les neuf sonates constituent l'un des aspects les plus captivants. Ecartons peut-être la première du cycle, opus 1, qui ne possède guère de qualités majeures, mais admirons le fait que, dès la seconde, soit amorcée la série des grandes sonates dont le point culminant est évidemment la septième et son obsédante toccata finale. On sait que Prokofiev ne prisait guère les épanchements. Il serait cependant malvenu de l'accuser de sécheresse. Neuhaus disait très justement : « Il a toujours été étranger aussi bien à la sensualité raffinée qu'à la contemplation abstraite. Sa tête travaillait avec lucidité et clarté, sans griserie, sans se mentir jamais à lui-même, sans mystique, sans théosophie ! »

Alain Balageas a déjà gravé pour Calliope une très bonne version des Tableaux d'une Exposition, de Moussorgsky. En enregistrant les sonates de piano de Prokofiev, il s'est attaqué à un monument truffé de difficultés. Le jeu est clair, propre, sensible et brillant. Néanmoins, malgré toutes ces qualités, l'artiste ne parvient pas souvent à nous subjuguer. Les œuvres de jeunesse conviennent parfaitement à son tempérament. Pour les suivantes, je préfère décidément l'autorité, la poigne et la « présence » de Richter.

Dvorak (1841-1904)

Intégrale des symphonies (versions originales). Ouvertures « Mon Foyer », « Carnaval », « Hussite », « Othello ».

London Symphony Orchestra, dir. Witold Rowicki.

Philips 6747 018. Coffret de neuf disques.

Interprétation : à la fois brillante et sensible.

Qualité sonore : bonne.

Depuis l'apparition de la stéréophonie, seul Kertesz avait enregistré les neuf symphonies de Dvorak. L'excellente réalisation de Rowicki qui paraît chez Philips vient donc se placer entre l'intégrale du jeune chef hongrois et celle de Kubelik que la DGG nous promet pour la fin de cette année.

On sait qu'une regrettable confusion, due entre autres à des partitions que l'on croyait perdues, a longtemps régné au sujet de ces œuvres, d'où ces variantes dans la numérotation qui faisaient par exemple de la symphonie du Nouveau-Monde tantôt la cinquième tantôt la neuvième de la série. On perçoit dans plus d'une de ces pages l'influence de Wagner, de Brahms voire de Tchaïkovsky mais la personnalité de Dvorak s'affirmera au point de créer un style qui ne ressemble à aucun autre. Parmi les quatre symphonies de jeunesse, la troisième apparaît comme la plus riche alors que parmi les cinq de la maturité, la septième est sans doute la plus remarquable, même si les deux dernières ont toujours eu la faveur du public. A dire vrai, à force d'exécuter les deux ou trois mêmes, on a fini par oublier l'existence des autres... Il reste donc des découvertes à faire dans ce cycle. Grâce aux talents conjugués de Rowicki et des admirables instrumentistes londoniens, il nous est donné d'entendre, dans les meilleures conditions, ces œuvres que complètent quatre ouvertures plus ou moins connues elles-aussi. On ne rencontrera certes rien qui mérite le qualificatif de génial mais on pourra partager sans restriction l'opinion de Romain Goldron : « Elle (la musique de Dvorak) ne sent jamais l'artifice, elle est simple, généreuse et vraie, elle ne se veut ni pathétique ni sublime : c'est une musique qui jaillit du cœur, avec naïveté et simplicité. Il lui arrive d'être banale ou bavarde : elle n'est jamais ni prétentieuse ni vulgaire. Elle a des accents qui sortent du plus profond d'une race ».

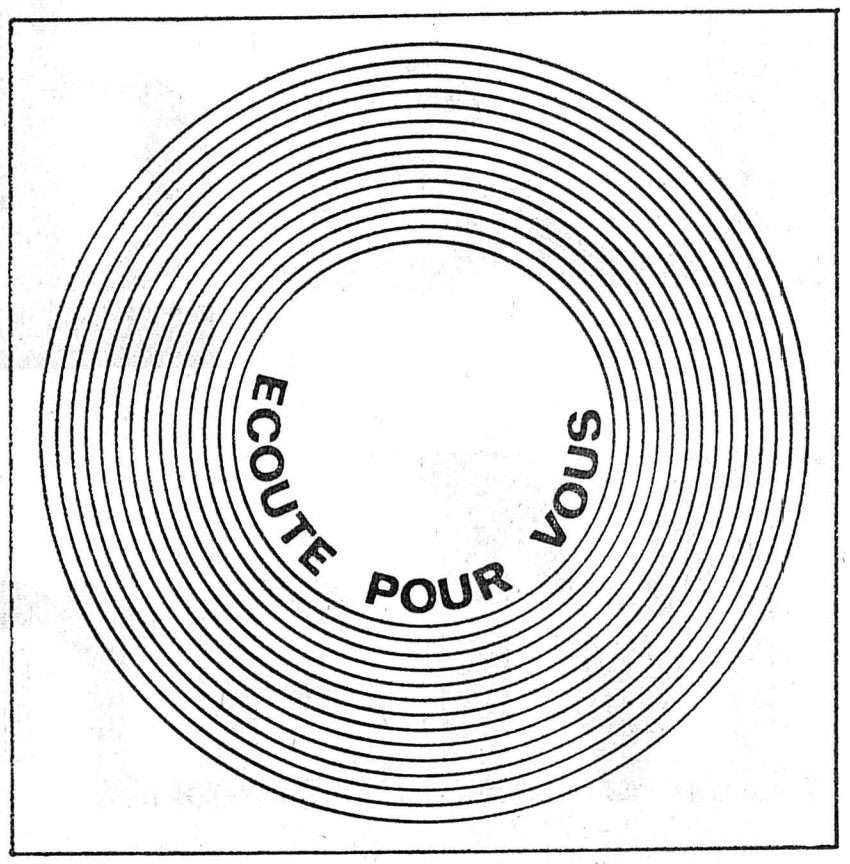

Beethoven (1770-1827)

Sonates et Variations pour piano et violon.

Y. Menuhin, violon. W. Kempff, piano.

Ex Libris et Guilde du disque 172.694-698. Coffret de cinq disques.

Interprétation : l'entente parfaite.

Qualité sonore : bonne.

On sait que les sonates pour piano et violon partagent, à l'exception de l'opus 96, la particularité d'appartenir aux années les plus heureuses de Beethoven, celles de la trentaine. Inutile donc d'y chercher ce que le bref commentaire joint au coffret nomme des « confidences pathétiques » et des « drames intérieurs ». On n'en rencontre guère. De la première sonate, de style nettement mozartien, à la neuvième de la série, dite « à Kreutzer », le chemin est jalonné de thèmes joyeux et juvéniles dont plusieurs présentent des affinités avec la musique populaire. Quant au jaillissement mélodique qui fait le charme de la cinquième sonate dénommée pour d'obscures raisons « sonate du printemps », il ne manque pas d'étonner chez un homme qui ne façonne pas habituellement des mélodies avec une aisance particulière. On écoutera avec le même intérêt les deux « suppléments » de programme : le bref Rondo en sol majeur, et surtout les douze Variations sur le thème « Se vuol ballare » des « Noces de Figaro », de Mozart.

L'envergure exceptionnelle des deux interprètes ne signifiait pas à priori que leur collaboration était promise à une telle réussite. Or Kempff et Menuhin, au sommet de leur art, forment l'un des duos les plus remarquables qui soient. Le toucher inimitable du pianiste surpasse certes en beauté la sonorité du violoniste, mais quelle entente et quelle générosité ! Une intégrale de grand style.

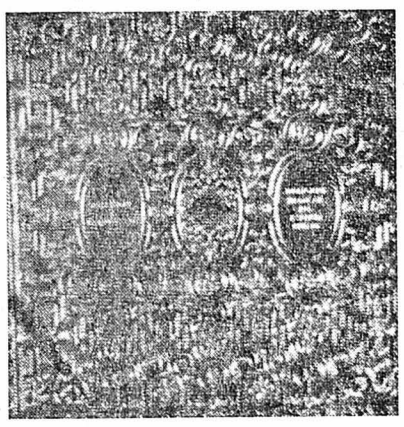

Cinq musiciens français des ballets russes

Oeuvres de Poulenc, Milhaud, Auric, Sauguet et Satie.

Chœurs et Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. Igor Markévitch.

Guilde internationale du disque. Cercle des loisirs et Editions Rencontre.

SMS 5227-28. Album de deux disques. Prix du Président de la République.

Interprétation : toute la fougue et tout le savoir-faire d'un grand chef.

Qualité sonore : parfois inégale mais bonne en général.

Ces disques viennent célébrer un triple anniversaire : le centième de la naissance de Diaghilev, le quatre-vingtième de Milhaud et le dixième de la mort de Poulenc. Et de la manière la plus originale qui soit puisqu'ils nous proposent plusieurs premières phonographiques gravées par un chef qui semble revivre avec délice d'inoubliables souvenirs de jeunesse. Signalons que l'album est accompagné d'une plaquette magnifiquement illustrée, enrichie de textes signés Markévitch, Lifar et Cocteau. Un véritable modèle du genre.

De Poulenk, Markévitch nous offre Les Biches dans la version intégrale avec chœurs, de Milhaud Le Train Bleu, cette opérette sans paroles, d'Auric Les Fâcheux, ballet d'après Molière, alors que Sauguet est représenté par son ballet La Chatte et l'inénarrable Satie par les trois danses de Jack in the Box (orchestration de Milhaud). Cette musique des années folles, guère faite pour se prendre la tête entre les mains, Cocteau l'avait parfaitement définie : « Asssez de nuages, de vagues, d'aquariums, d'ondines et de parfums de la nuit, il nous faut une musique sur terre, UNE MUSIQUE DE TOUS LES JOURS ». Dans leur besoin de se distancer du debussysme, ces pages ne représentent donc pas qu'un épisode de l'histoire des Ballets Russes, elles sont, pour reprendre l'expression de Markévitch « un moment significatif de l'art tout entier ». Trois de ces cinq œuvres ont été enregistrées sur les lieux mêmes de leur création : Monte-Carlo.

Folklore roumain

1. Les virtuoses roumains, vol. 1.

Disques Cellier 004.

2. Les pastorales roumaines, par Dumitru Farcas.

Disque d'or de l'Académie Charles Cros.

Déesse DDLX 46.

En regroupant dix-huit pièces tirées de son incomparable collection, Marcel Cellier est parvenu, grâce à un choix de premier ordre, à créer l'un des plus beaux disques de folklore roumain jamais enregistrés. Dix-huit solistes, treize orchestres, une quantité d'instruments allant de la guimbarde au violon à pavillon et de la cithare au taragot, en passant par les diverses flûtes, c'est ce qu'offre ce microsillon d'une variété et d'une richesse rares. Peut-être partagerez-vous notre avis que le saxophone et le cornet à pistons sont loin de posséder le charme du fluier ou du caval, de toute façon vous ne pourrez qu'admirer le talent de ces diables d'hommes. On nous promet une suite. La fête n'est donc pas terminée !

Dumitru Farcas qui était de passage au Locle le mois dernier voit la marque Déesse lui consacrer les deux faces d'un disque, le taragot de la première faisant pendant au hautbois de la seconde. On ne saurait dire que ces pastorales présentent toutes le même intérêt mais une demi-douzaine sont indiscutablement des chefs-d'œuvre. Nous pensons entre autres à cette danse pour hommes appelée « De strigat » et cette autre pour couples nommée « Ciobanelul ». Le soliste est admirable, l'accompagnement sans défaut. Malheureusement les deux disques que nous avons eus entre les mains étaient anormalement gondolés. C'est inadmissible, surtout pour un enregistrement de cet intérêt.

Reichel (né en 1901)

Gloria pour chœur, soli, orchestre et orgue.

Suite pour orchestre de chambre.

Y. Perrin, soprano. M. Schwartz, alto. O. Dufour, ténor. N. Tuller, basse. A. Bourquin, orgue.

Société chorale de La Chaux-de-Fonds. Chorale mixte du Locle. Société d'Orchestre de Bienne. Orchestre du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, dir. Robert Faller.

VDE 3039.

Interprétation : le fruit d'un excellent travail.

Qualité sonore : satisfaisante.

Il faut savoir gré à la marque lausannoise VDE de perpétuer, grâce à l'enregistrement, nombre de concerts qui marquent notre vie artistique romande. L'attention que nous vouons dans le domaine du disque aux interprètes universellement connus ne nous fait-elle pas trop facilement oublier les qualités souvent éminentes de nos artistes ? Poser la question, c'est déjà entrevoir la réponse.

Le lumineux Gloria de Bernard Reichel, donné en première audition suisse le 5 décembre 1971 à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, date de 1964. Traversé de grands élans confiés tantôt aux chœurs tantôt aux solistes (au ténor surtout), il apparaît comme une œuvre admirablement équilibrée, d'une inspiration qui respire le naturel et la sincérité. La chaleur de l'interprétation suffit à prouver que solistes, choristes et instrumentistes ont été profondément touchés par la musique de Reichel.

La Suite pour orchestre de chambre a été enregistrée au Conservatoire lors d'une seconde exécution en 1972, soit quatre ans après sa composition. D'une écriture raffinée, l'œuvre sonne avec une remarquable transparence. On admirera la très belle exécution de l'orchestre du Conservatoire. Robert Faller a signé là un disque qui ne manquera pas d'attirer, entre autres, l'attention de tous les mélomanes qui ont vécu ces deux concerts.

Varese (1885-1965)

Arcana. Déserts. Densité 21,5. Hyperprisme. Intégrales. Ionisation. Octandre. Offrandes. Chanson de là-haut. La Croix du Sud. Poème électronique.

Solistes et Columbia Symphony Orchestra, dir. Robert Craft.

CBS S 77241. Coffret de deux disques accompagné d'un livre. Tirage limité.

Voici une sensationnelle réédition qui devrait absolument figurer dans toute discothèque ouverte aux grands défricheurs de notre temps. Elève de d'Indy et de Roussel (on croit rêver !) Varèse aura été une grande figure solitaire de la musique en même temps que l'un des plus géniaux précurseurs de l'art contemporain, créant avec une liberté et une audace qui n'ont pas fini de nous ébahir. La plupart de ses œuvres (il manque surtout Amériques) figurent sur ces deux microsillons qui passent pour être de référence. L'un avait été mis en vente en 1965, l'autre trois ans plus tard. Tous deux bénéficient d'une prise de son de très bonne qualité.

Un livre passionnant regroupant des entretiens de G. Charbonnier avec E. Varèse, diffusés autrefois par l'ORTF, est joint à ce coffret. Ces dialogues sont complétés par une étude de l'œuvre de Varèse due à H. Halbreich.

Liszt (1811-1886)

Les 19 Rhapsodies hongroises. Rhapsodie espagnole.

G. Gabos, E. Lux, G. Torma, E. Tusa, K. Zempléni, piano.

Hungaroton SLPX 11.488-90. Coffret de trois disques.

Interprétation : d'un excellent niveau.

Qualité sonore : assez bonne.

Même s'il n'est pas donné à chacun de marcher sur les traces de Gyorgy Cziffra, l'interprète inégalable de Liszt, les cinq artistes (trois femmes et deux hommes) qui ont enregistré cette intégrale des Rhapsodies hongroises ne doivent nullement être considérés comme des artistes de seconde zone. Il ne leur manque en effet ni le brillant ni le souffle ni les ressources techniques qu'exige une telle musique. Pourtant lorsque vous avez pris conscience des moyens ahurissants dont dispose Cziffra, il vous est difficile de demeurer objectif... Force est de reconnaître que le don de fascination apparaît à un moindre degré chez les cinq artistes hongrois, pourtant remarquables.

Ainsi que nous le rappelle Cl. Rostand (cf. Liszt, collection « Solfèges »), la véritable musique hongroise est celle que redécouvriront Bartok et Kodaly dans leurs nombreuses quêtes. Au siècle dernier, sans le savoir, Liszt confondait encore la musique des Bohémiens avec celle des Magyars. Les Rhapsodies hongroises ont leur importance dans l'histoire de la littérature pour piano : elles apportent surtout des effets sonores nouveaux et prouvent du même coup que leur auteur avait un sens inné de la « couleur ». Avec le recul du temps, certaines de ces œuvres ont vieilli beaucoup plus que d'autres. Tout n'est donc pas de la même veine. Cependant si le meilleur de Liszt ne se trouve pas dans les Rhapsodies, cet aspect de son œuvre ne doit pas pour autant être passé sous silence.

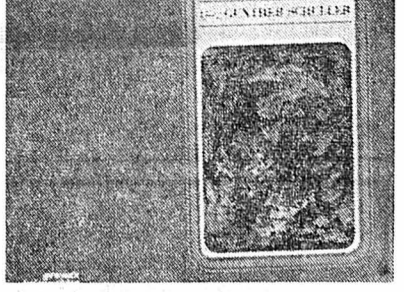

Ives (1874-1954)

Calcium Light Night.

Vingt pièces pour orchestre, dir. Gunther Schuller.

CBS 76.033.

Qualité sonore : assez bonne.

Homme d'affaires la semaine, compositeur le dimanche, grand inventeur doublé d'un poète : une forte et étrange personnalité que l'Américain Charles Ives. Le Larousse de la Musique le présente comme « un autodidacte en même temps qu'un précurseur » qui « se lança à l'exploration des possibilités extrêmes de la musique moderne, dans un isolement absolu ». Les vingt pièces pour petits ensembles qui presque toutes sont jouées ici pour la première fois ont été écrites avant 1919. On a peine à le croire tant certaines audaces d'écriture paraissent annoncer les courants actuels. Le commentaire nous apprend que le compositeur a laissé des centaines de pages manuscrites éparses (le businessman avait-il davantage d'ordre que le musicien ?). Doit-on en déduire que nous devons à Gunther Schuller, en plus de l'interprétation, une reconstitution de bénédictin ? Toute porte à le croire. En tout cas, voilà bien l'un des disques les plus extraordinaires de ces dernières années. Un document qui passionnera tout mélomane curieux.

J.-C. B.

La douce Mary Long

"Notre cigarette"

Nous nous occupons uniquement de la construction d'outillages pour la boîte de montre et avons à La Chaux-de-Fonds un atelier parfaitement équipé, disposant des perfectionnements les plus récents.

Nous cherchons :

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

désirant mettre leurs connaissances en pratique et collaborer de façon intense à la mise au point de nouvelles techniques.

Nous offrons : le salaire mensualisé, indexé selon le coût de la vie et le niveau de qualification.

Nous garantissons : la stabilité de l'emploi, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous proposons : un horaire de travail individuel et variable dans une ambiance jeune et dynamique.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres sous chiffre FM 9247 au bureau de L'Impartial.

QUI POURRAIT SE CHARGER de la

garde de 3 enfants

(3 ans, 20 mois et 6 mois) durant les jours ouvrables ?
S'adresser : **Zollinger & Stauss,** rue du Temple-Allemand 47, tél. (039) 22 42 57 ou en dehors des heures de bureau (039) 22 42 59.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

MISE AU CONCOURS

Un poste d'

inspecteur-adjoint

à l'Inspection cantonale de la navigation est mis au concours.

Obligations : légales
— Contrôle des bateaux, service de sauvetage et police de la navigation.
— Titulaire d'un permis de conduire pour bateaux à moteur ou à voile depuis 2 ans au moins.
— Connaissances du lac et de la langue allemande désirées.

Traitement : classes 8 ou 7.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 20 avril 1973.**

Nous engageons pour notre département EXPORTATION

SECRÉTAIRE

capable de travailler de manière indépendante

Connaissances indispensables du français et de l'anglais, connaissances d'allemand souhaitées.

Si possible au courant des documents « exportation ».

Offres de services à adresser au service du personnel.

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

Bellevue 32 Téléphone (039) 31 57 55

WIENER & DEVILLE

PLACE DU GAZ — JUSQU'AU 23 AVRIL

LA TRADITION CONTINUE

Exceptionnellement cette année, nombreuses attractions foraines.
Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds le SUPER GRAND 8, avec ses 450 m. de parcours et ses descentes vertigineuses!

Attention! Les mercredis 11 et 18 avril, **toutes les attractions foraines seront offertes gratuitement aux enfants,** de 14 h. à 14 h. 30. Ceci à titre de reconnaissance pour la sympathie envers notre fidèle clientèle et le public en général.

OFFRES D'EMPLOIS

CORUM
RIES, BANNWART & Co
ARTISANS D'HORLOGERIE FINE

engageraient pour leur service des achats

jeune employé de commerce

avec diplôme d'apprentissage.

Activité variée, stable et d'avenir,

et

poseur-emboîteur qualifié

aimant la belle horlogerie.

Poste stable.

GARAGE DE LA VILLE CHERCHE

un mécanicien
un laveur

S'adresser : **GARAGE DES MONTAGNES**
107, av. Ld-Robert — LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 64 44 ou 23 64 45

Migros

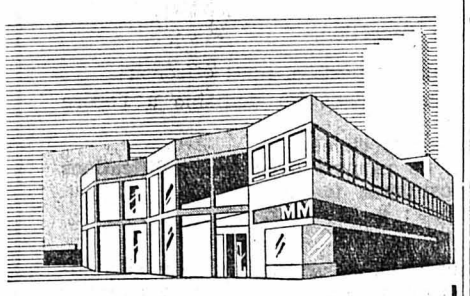

CHERCHE

vendeuse
(SECTEUR TRAITEUR)

vendeur
(SECTEUR CHARCUTERIE)

cuisinier
dame de buffet

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

► En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, ◄
► vous assurez le succès de votre publicité ◄

FBR

FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES S. A.
2024 SAINT-AUBIN / NE

NOUS ENGAGERIONS

mécaniciens
mécaniciens outilleurs
mécaniciens faiseurs d'étampes

Mise au courant assurée par personnel spécialisé.

Adresser offres écrites ou se présenter à notre direction, sur rendez-vous téléphonique, au (038) 55 24 33.

NOUS CHERCHONS

APPRENTIE FLEURISTE

Faire offres à : FLORES, Serre 79, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 32.

Sommelière

est cherchée, tout de suite, ou date à convenir.

Tél. (039) 22 49 71.

Grand feuilleton de « L'Impartial » 1

Jean-Pierre Sidler

L'Etranger dans la Vallée

(Editions Typoffset.)

CHAPITRE PREMIER

Il est huit heures. Le car postal, toujours aussi ponctuel qu'une horloge neuchâteloise, stoppe au milieu du hameau. Sur la plaque rouge scellée au mur de la ferme qui abrite également sous son toit le bureau postal, je lis : « Les Petits-Ponts ».

— Les Petits-Ponts ! crie le chauffeur en ouvrant la portière ; il saute à terre et se dirige vers la remorque à bagages accrochée au véhicule.

Me voici donc arrivé. A mon tour, je descends du car.

— Ce sont bien vos deux valises ? me demande le chauffeur.

— Oui ; je vous remercie, monsieur.

— A votre service !

Très aimable, cet homme. Je suis tenté de lui demander mon chemin pour me rendre sur la place de travail. Mais voici un restaurant à vingt mètres ; là j'aurai l'occasion de me renseigner.

— Bon séjour, me dit-il encore en portant la main à sa casquette pour me saluer ; puis il disparaît dans son véhicule et démarre au milieu d'un grand vrombissement de moteur.

Je saisis mes valises et les dépose sur le bord de la route. Rien ne presse, ce n'est que lundi ! Je m'asseois face au bureau de poste et allume tranquillement une cigarette, la dernière du paquet ! Je suis désorienté : où donc se trouve le nord ?

Brrr... il ne fait pas chaud. Chassés par le vent, ou peut-être la bise, les nuages passent rapidement au-dessus des cimes environnantes. Les Petits-Ponts ! Où sont-ils, ces petits ponts qui vraisemblablement doivent avoir donné ce nom au hameau ? Je cherche autour de moi ; aucun pont dans les environs, mais deux routes: l'une qui fuit en ligne droite vers un village à deux kilomètres ; et une deuxième à mes pieds qui longe la vallée. De l'indicateur de direction, il ne reste, comme partout ailleurs, que le poteau central. Pour l'étranger que je suis, pas d'autre indication que la plaque rouge portant en grandes lettres blanches « Les Petits-Ponts ».

C'est un hameau planté en bordure de forêt, composé de quelques fermes, la plupart du type jurassien, avec leurs toits descendant à deux mètres du sol. Il semble en pleine léthargie ; pas un être vivant n'apparaît autour des maisons aux fenêtres closes.

Un rayon de soleil se glisse rapidement entre deux nuages pour me saluer en passant, ou peut-être me donner un signe de son proche retour. Je suis pourtant habitué à vivre au grand air ; mais ce matin le froid me transperce. Il a plu récemment et cet air glacé. Je regarde autour de moi dans l'espoir de découvrir tout au moins une personne, ne serait-ce que pour m'assurer que je ne suis pas descendu dans un lieu sauvage comme me l'a prédit ma grand-mère. Mais rien, la route est toujours aussi déserte et humide ; seules quelques corneilles tournoient en croassant au-dessus des fermes qui semblent abandonnées. Désemparé, je saisis mes valises et me dirige vers le restaurant, certain d'y trouver meilleur accueil. Je monte péniblement les quelques marches conduisant à l'auvent construit sur un promontoir. Décidément, tout semble ligué contre moi : la porte est encore fermée, il ne me reste qu'à repartir ! Mais où ?

Où sont donc ces mystérieuses tourbières surgies si soudainement au premier plan de l'actualité locale et même nationale ? Oh ! je me demande s'il valait la peine de quitter mes forêts pour venir dans cette vallée. Mais naturellement ma femme Eugénie, toujours mue par l'appât du gain, en avait décidé ainsi ! Je la vois encore, tenant son journal ouvert et mettant l'article bien en évidence devant mes yeux.

— Te rends-tu compte, Aloïs ? Ils offrent trois francs à l'heure ! Il faudrait ne pas avoir d'esprit pour ne pas t'informer.

En fait, les renseignements, c'est elle qui les prit, et sans attendre mon consentement.

— Il vaut la peine de calculer, disait-elle ; à la forêt, tu gagnes à peine deux francs de l'heure.

— Comment peux-tu le savoir ? avais-je rétorqué, tu ne connais même pas mon horaire de travail.

— Oh ! si tu crois que je ne sais pas diviser une paie en quinze jours et un jour en douze heures !

— Ah ! parce que tu considère le dimanche comme étant un jour de travail ? T'imagines-tu peut-être qu'ils me paieront les jours fériés, là-haut, dans tes mines à tourbe !

Cette discussion m'agaçait au plus haut degré.

— D'abord, ce ne sont pas des mines ! Il est bien spécifié : exploitation à ciel ouvert. Et puis, si vraiment ce n'était pas ce que nous pensons, eh bien ! tu pourras toujours retourner à ta forêt.

— Puisque tu insiste tant, j'irai ; mais ne te plains pas ensuite que je vous ai laissé le travail de la ferme sur le dos.

Bien que le lopin de terre attenant à la maison appartienne encore à ma mère, ma femme et moi le considérons comme nôtre ; aussi nous occupons-nous de la presque totalité des travaux. Je veux bien que mon aide paraisse assez négligeable ; mais tout de même, le soir, en rentrant de la forêt, j'apporte un précieux secours, surtout en pleine saison.

— Ne te crois pas indispensable ! Et puis, avoue que ce n'est pas ton travail de prédilection ?

— Bon, bon, je partirai ! Mère, tu es témoin, ce n'est pas moi qui vous laisse tomber !

— S'il m'est permis d'émettre une opinion, intervint-elle, je pense qu'Aloïs a raison.

— Naturellement, répliqua Eugénie, le petit garçon va souffrir, séparé de sa mère ; pauvre martyr !

— Je savais qu'il ne m'était pas loisible de donner mon avis, reprit ma mère, c'est toujours ainsi !

— Ne t'en fais pas, mère, j'irai faire un petit tour d'horizon dans ces montagnes, et si cela ne me convient pas, je rentrerai aussitôt.

Ainsi, si je suis aujourd'hui au milieu de ce hameau désert, ne sachant où me diriger, c'est en grande partie l'œuvre d'Eugénie. Mais il me semble entendre marcher derrière la porte close. Il est maintenant plus de huit heures, le restaurant devrait être ouvert !

— J'arrive ! crie une voix derrière la porte.

Lentement, elle s'entrouvre et une femme d'une quarantaine d'années, vêtue d'une robe de chambre, apparaît. Sans même me dévisager, elle fait demi-tour en bâillant à se décrocher les mâchoires. Curieuse hospitalité ! Une valise à chaque main, je franchis difficilement l'étroite porte et me trouve dans la petite salle du café. La femme a disparu. Je m'assois à la première table et j'attends ; j'ai décidé qu'aujourd'hui rien ne me pressait. Cette salle est sympathique, propre et bien éclairée. Au dehors, le vent peut hurler, la pluie peut s'abattre, je suis bien ; dans un instant, je savourerai un délicieux café.

Dans la cuisine attenante, on chuchote. Va-t-on bientôt s'intéresser à moi ? La route que je vois s'étirer comme un long ruban gris reste toujours aussi déserte. Décidément, les habitants ont horreur de sortir. Mais voici enfin ma bonne femme qui revient. Je m'étais ima-

OFFRES D'EMPLOIS

Grand Magasin

au **Printemps**
La Chaux-de-Fonds

cherche
pour son rayon
D'ANIMAUX

VENDEUSE

aimant les animaux.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE HORLOGÈRE
cherche pour son service AVS / AI / APG
à LA CHAUX-DE-FONDS

un (e) adjoint (e) au chef de service

capable de prendre des responsabilités dans le domaine des rentes AVS / AI et des décomptes de cotisations AVS / AI / APG.
Après une complète mise au courant, la personne intéressée sera appelée à seconder le chef de service dans l'accomplissement de toutes les tâches que comporte la gérance d'un service AVS / AI / APG.

NOUS DEMANDONS :
- certificat de capacité ou titre équivalent
- sens des responsabilités
- bonnes facultés d'adaptation à l'évolution constante des problèmes de l'AVS / AI
- parfaite discrétion.

une employée mécanographe à temps partiel

qui se verra confier la comptabilisation d'importants documents confidentiels (attestations de salaires).

NOUS DEMANDONS :
- goût particulier pour les chiffres
- précision dans l'exécution d'un travail méthodique
- parfaite discrétion.

Aux candidats (es) en question, nous offrons :
- place stable dans un domaine à l'ordre du jour
- prestations sociales
- salaire en rapport avec les qualifications
- des postulants (es).

Entrée en fonctions : à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, sont à adresser à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds, sous chiffre 28 - 130 238.

CABLES CORTAILLOD

cherche

ingénieur ETS

en électro-technique, courant faible
en tant que

chef de fabrication

Nous demandons :

- Etudes complètes avec quelques années de pratique dans le domaine courant faible,
- Sens de l'organisation
- Connaissance de l'allemand souhaitée.

Nous vous confierons, après une période de mise au courant, la direction de notre usine câbles courant faible.

Nous offrons :

- Une rémunération correspondant aux exigences
- Horaire variable
- Ambiance de travail jeune.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous

Par écrit :

— Secrétariat Général, Câbles Cortaillod, 2016 Cortaillod

Par téléphone :

— (038) 42 12 42 - interne 226

CABLES CORTAILLOD

L'HOPITAL DU DISTRICT DE COURTELARY
2610 SAINT-IMIER

engagerait au plus vite ou pour date à convenir

FACTURIER - FACTURIÈRE

Personne habile dactylographe, aimant les chiffres, serait mise au courant.

Faier offre écrite avec curriculum vitae et prétention de salaire à l'Administration de l'Hôpital.

Employée de bureau qualifiée

serait engagée comme secrétaire pour notre département ACHATS.

Si vous connaissez le service des achats de boîtes et cadrans, nous vous confierons tous les travaux y relatifs, en collaboration directe avec la direction.

Du goût pour de nouvelles créations faciliterait votre activité.

Entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres à :

EBERHARD & CO S. A., Av. Léopold-Robert 73
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 62 01

AIGUILLES «LE SUCCÈS»

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières

pour travaux propres et faciles en atelier.
Veuillez téléphoner au (039) 26 05 05.

Travail varié et intéressant est offert à

employée de bureau

aimant les chiffres et ayant de l'initiative.
Horaire à mi-temps.
Faire offre à la fabrique **NERFOS** Serre 134, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 14 57.

Relhor S.A.
FABRIQUE DE RELAIS HORAIRES

engagerait

ouvrières

pour petits travaux faciles.

S'adresser à Relhor S. A., rue du Locle 74, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 01 44.

Entreprise de moyenne importance
cherche pour entrée à partir du 15 avril 1973 :

employé (e) comptable

SI POSSIBLE BILINGUE

Faire offres à :

MONTRES CONSUL S. A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons :

manœuvres-mécaniciens

avec connaissance de mécanique.
S'adresser à MARC SANDOZ, Stavay-Mollondin 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 02.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

giné qu'après avoir ouvert la porte elle s'en était retournée faire un brin de toilette ; mais non, elle se présente tout aussi négligée.

— Excusez-moi de vous avoir fait attendre, nous avons coutume, le lundi, de ne pas ouvrir avant neuf heures !... Vous êtes arrivé par la poste, je suppose ? me demande-t-elle encore en examinant mes valises gonflées et sanglées.

— Bien sûr.

— Vous êtes Fribourgeois, n'est-ce pas ?

— Oui, vous avez deviné ?

— Oh ! à entendre votre accent, il est aisé de reconnaître votre origine. Ainsi, vous vous dirigez vers les tourbières ?

Comment le devine-t-elle ? Est-ce que tous les hommes aui s'arrêtent ici vont aux tourbières ?

— Oui, et je vous serais bien reconnaissant de m'indiquer où elles se trouvent.

— Mais, il y en a partout ! Vous allez retrouver vos concitoyens, ils sont nombreux dans cette région. Que puis-je vous servir ?

— Eh bien ! si vous avez du café ?

— Crème ?

— Oui...

— Accompagné d'un petit verre ?

— Non... café-crème.

— Dans ce cas, avez-vous des coupons ?

— Naturellement !

— Alors une minute, je vous l'apporte.

— J'aimerais également un Garibaldi et un paquet de cigarettes Parisiennes !

La réplique vint aussitôt ; mais je ne voulais pas m'en offusquer, car je m'y attendais :

— Non mais, vous croyez au Père Noël, vous ? Des Parisiennes ! Si vous en avez une pleine valise, je vous les achète tout de suite.

Elle disparut en traînant ses savates.

Une peinture recouvre un pan de mur ; un paysage sauvage, mais de toute beauté. Au-dessus, je lis « Les Côtes du Doubs » ; je veux bien y croire !...

— Voici votre café ! Quant au tabac, je vais aller voir ce qu'il me reste !

— Merci, madame.

— Oh ! n'y comptez pas trop !

Elle s'éclipse une fois de plus, mais voici qu'un homme de petite stature sort de la cuisine en roulant une cigarette. Il me jette un regard en passant et disparaît à son tour. Pas très familier, le bonhomme ! Depuis combien de temps faut-il être client pour que l'on vous agrée et vous donne la traditionnelle poignée de main ? Oh ! Eugénie, dans quel pays m'as-tu envoyé ?

— Vous êtes privilégié ! J'ai mis mon magasin sens dessus dessous pour vous dénicher deux paquets de tabac.

— Oh ! merci madame ! Je dois vous avouer que j'ai quitté mon patelin sans pouvoir en obtenir ne serait-ce qu'un paquet.

Sans que je l'y invite, elle tire une chaise et s'asseoit près de moi.

— Oh ! je suis fatiguée aujourd'hui ! dit-elle en étendant ses bras au-dessus de la tête ; et j'ai une soif ! Mon mari est-il sorti ?

— Oui, si c'est l'homme qui vient de traverser la salle !

— Bien, dans ce cas...

Elle se lève et se dirige vers le comptoir ; elle remplit un verre et le boit d'un trait puis revient en se léchant les lèvres, comme un chat se pourlèche les babines après son repas.

— J'ai très peu dormi cette nuit : il a fait un tel vent ! Enfin, le temps semble maintenant s'améliorer.

— Il fait toujours aussi froid ici ?

— Nous sommes tout de même à plus de mille mètres, il ne faut pas l'oublier. Quand la brume aura disparu, vous pourrez voir qu'il reste encore quelques taches de neige au sommet du Creux-du-Van !

Je suis son regard qui, par la fenêtre, se porte vers les lointains horizons formés de hautes collines et de quelques sommets rocheux. Peut-être pour la dixième fois, je la vois porter ses mains à sa ceinture pour en resserrer les extrémités. Simple manie pour occuper ses mains, je suppose.

— Vous semblez habituée à ce climat, vous n'êtes pas frileuse !

— Je ne suis tout de même pas nue, regardez !

Sans la moindre hésitation, elle défait une fois de plus sa ceinture et ouvre généreusement sa robe de chambre ; mais elle est contrainte de la refermer aussitôt, car quelqu'un monte le petit escalier.

— Comment, déjà vous, monsieur Chopard ! s'écrie-t-elle en se levant précipitamment.

— Oui, j'ai vu en passant la porte ouverte, alors j'ai pensé qu'il fallait faire un petit arrêt.

L'homme qui vient s'entrer est d'une stature imposante. Il enlève son sac de touriste avec des gestes étudiés. Quel âge a-t-il ? Cinquante ans peut-être ! Son visage paisible reflète un caractère doux.

— Vous acceptez que je m'asseoie près de vous ? me demande-t-il en jetant un regard sur mes deux valises.

— Naturellement.

Sans même qu'il en ait fait la demande, la femme lui apporte un petit verre d'alcool.

— Vous êtes matinale pour un lundi ! s'exclame-t-il à l'adresse de la serveuse.

— Demandez à Monsieur, il a dû frapper désespérément afin qu'on lui ouvre !

— Je ne savais où aller, et comme il n'y avait pas une âme en vue, alors...

— Vous êtes en quête de travail ? me demande-t-il alors.

Sa voix est calme et agréable à entendre.

— Non, je suis engagé dans une tourbière ; mais j'ignore où elle se trouve. Attendez, je vais vous nommer l'entreprise : peut-être pourrez-vous me renseigner.

Je tire de ma poche la lettre reçue il y a à peine dix jours ; cette lettre qu'Eugénie m'a présentée triomphante, et je lis :

— Entreprise Donsallaz, tourbière des Ponts.

— Alors vous venez chez moi ! c'est-à-dire que je m'occupe essentiellement de la cantine où mangent et dorment les ouvriers du chantier. Ce n'est pas loin d'ici, me déclare-t-il en allumant sa pipe ; deux kilomètres à peine, vous vous y plairez certainement. Dommage que vous arriviez un jour de pluie ! Mais je crois que le temps va s'arranger.

— Oh ! j'ai l'habitude de travailler par tous les temps. Ce n'est pas pour moi un gros handicap.

— Vous verrez, lorsqu'il fait beau, la tourbière se présente sous un tout autre aspect, et il est aussi plus agréable d'y travailler ; j'en sais quelque chose, voici bientôt quatre ans que je vis avec les hommes du chantier. N'est-ce pas, madame, nous nous connaissons de longue date !

— Oui, vous êtes parmi mes plus anciens clients.

— Pour moi, ce n'est en somme pas très flatteur ; mais tant pis ! Après avoir traversé la vallée, un petit réconfortant est le bienvenu, surtout quand mes mains sont gelées comme ce matin. Malheureusement, je dois déjà m'en aller, sinon mon « gouvernement » ne sera pas content ! A tout à l'heure, me dit-il, nous vous attendons pour le repas de midi.

— Je n'ai donc qu'à suivre cette route ?

— Oui, deux kilomètres environ, et vous découvrirez la cantine sur votre droite, à quelques mètres de la route. Vous ne pouvez passer sans la voir.

En l'entendant parler, je devine que cet homme n'est pas un simple ouvrier ; je ne serais pas étonné qu'il soit d'une famille bourgeoise. Avec les mêmes gestes que tout à l'heure, il se charge de son sac de touriste et disparaît.

— Eh bien ! vous voici renseigné, maintenant, me déclare la maîtresse de maison en venant reprendre place auprès de moi.

— Oui, je peux continuer mon chemin.

— Vous êtes si pressé, cela vous ennuie tant de me tenir compagnie ? Vous ne m'avez pas encore dit de quelle localité vous venez.

— En quoi cela peut-il vous intéresser ? Je ne suis qu'un passant.

— Oh ! je ne pense pas ! Tous les ouvriers de cette entreprise sont nos clients.

(A suivre)